

COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément aux dispositions légales en la matière, nous soumettons à votre approbation les comptes de la commune de Sierre pour l'exercice 2023.

Ceux-ci ont été adoptés par le Conseil municipal lors de sa séance du 9 avril 2024.

Le rapport du réviseur, qui a examiné ces comptes et qui recommande de les approuver, figure également dans le présent fascicule.

Compte de résultats

Charges financières	-	89'778'241
Revenus financiers	+	104'913'148
<i>Marge d'autofinancement</i>		<u>15'134'907</u>
Amortissements comptables	-	12'083'029
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	1'012'057
Prélèvements aux fonds et financements spéciaux	+	2'842'712
Attribution au capital propre	-	4'459'015
<i>Excédent de revenus / (de charges)</i>		<u>423'519</u>

Compte d'investissements

Total des dépenses	+	15'009'560
Total des recettes	-	1'369'839
<i>Investissements nets</i>		<u>13'639'721</u>

Financement des investissements

Marge d'autofinancement	+	15'134'907
Investissements nets	-	13'639'721
<i>Excédent / (Insuffisance) de financement</i>		<u>1'495'186</u>

Pierre Berthod
Président

Benît Emery
Secrétaire municipal

Sierre, le 10 avril 2024

TABLE DES MATIERES

MESSAGE INTRODUCTIF	3	-	13
APERÇUS DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS			
Compte de résultats et investissements			14
Compte de résultats échelonné			15
Aperçu du bilan			16
Tableau de flux de trésorerie			17
Compte de résultats selon les tâches			18
Compte de résultats selon les natures			19
Compte des investissements selon les tâches			20
Compte des investissements selon les natures			21
Tableau des crédits d'engagement			22
Tableau des crédits supplémentaires			23
Aperçu des indicateurs financiers			24
STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2	25	-	28
COMPTES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS	29	-	74
COMPTES DES INVESTISSEMENTS DÉTAILLÉS	75	-	85
BILAN DÉTAILLÉ			86
RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE RÉVISION	87	-	88
ANNEXES AUX COMPTES			
Principes pour la présentation et la tenue des comptes	89	-	93
Etat du capital propre			94
Tableau des provisions			95
Tableau des participations			96
Tableau des garanties			97
Tableau des immobilisations			98
Autorités communales (exécutif et législatif)	99	-	102
Commissions de l'exécutif	103	-	106
MESSAGE EXPLICATIF	107	-	149

Comptes 2023

Message du Conseil municipal au Conseil général

1. Les comptes 2023 de la ville de Sierre

Tout comme en 2022, la commune boucle ses comptes 2023 dans les chiffres noirs. L'excédent de revenu se monte à plus de CHF 420'000.–, soit un résultat nettement au-dessus des prévisions budgétaires qui prévoient un déficit de l'ordre d'un million de francs. La marge d'autofinancement s'établit à 15.1 millions, en progression de 4.3 millions par rapport au budget.

Cette évolution réjouissante trouve son origine principalement dans la fiscalité, dont les recettes sont en hausse de près de 6.3 millions par rapport aux prévisions. Une part importante de cette augmentation est liée à la progression de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. A noter que cet accroissement de recettes fiscales résulte également, en partie, d'éléments ponctuels qui ne devraient pas se renouveler dans le futur, comme des rattrapages d'impôt à la source. Enfin, la commune a également pu compter sur des gains nets résultant de ventes immobilières de quelque 2.7 millions.

A l'inverse, les performances des aménagements de production sont plus décevantes. Bien qu'elles soient en progression par rapport aux comptes 2022, elles accusent un écart négatif de 2.5 millions par rapport aux prévisions budgétaires 2023. Cela démontre une fois encore la forte volatilité du marché libéralisé de l'énergie. Autre écart important entre les prévisions et le résultat : la nécessité d'augmenter la provision pour risques environnementaux. En effet, les études réalisées pour déterminer la méthode d'assainissement d'un terrain pollué obligent la commune à revoir sa réserve pour faire face à ses obligations légales. La ville a ainsi procédé à une provision complémentaire de 3 millions dans ses comptes 2023, en hausse de 2.6 millions par rapport au budget.

Enfin, au vu des résultats réjouissants, le Conseil municipal a décidé d'attribuer 2.7 millions de francs à la réserve de politique budgétaire. Ce nouvel outil, à disposition des communes depuis le passage au plan comptable MCH2 en 2022, a pour but de lisser les résultats dans le temps et de couvrir d'éventuels déficits futurs. L'attribution de ce montant à cette réserve se justifie d'autant plus lorsque l'on considère les gains nets réalisés sur les ventes immobilières, qui constituent une manne financière exceptionnelle.

Quant aux investissements nets, ils sont en hausse par rapport à ceux réalisés en 2022 (+ 4.4 millions), mais bouclent en deçà des prévisions budgétaires (- 5.4 millions). Leur taux de réalisation avoisine les 72 %. Certains projets d'importance ont été ralentis ou reportés. C'est le cas notamment de la réfection de l'école de Borzuat (- 1.5 million), de l'exécution d'un parking à Noës (- 0.7 million) et de l'aménagement de l'avenue des Platanes (- 0.5 million). Les deux premiers objets ont fait l'objet d'un recours contre la décision d'adjudication des travaux, le dernier n'a pas reçu l'autorisation de construire suffisamment tôt pour que le chantier puisse démarrer selon le planning initialement prévu.

2. Variations majeures du compte de résultat

2.1. Comparaison avec les comptes 2022

Les variations majeures, entre les comptes 2023 et 2022, concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables) :

0210.3137.00	Impôts cantonaux	-121'418
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	122'767
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme	140'267
0222.4210.00	Permis de construire	124'067
1110.3632.00	Participation PRVC	-110'849

1220.3130.00	Gestion dossiers et administration	804'147	
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	-127'710	
1220.4632.02	Facturation Noble-Contrée	-183'875	492'562
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant primaire	-121'262	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant CO	-270'836	-392'098
2190.3010.00	Traitements direction des écoles		-145'460
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	-181'471	
2730.3631.01	Ecole de design et Haute Ecole d'art du Valais (Edhea)	269'886	
2730.3631.02	Formation universitaire à distance (FS-CH)	482'162	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	-131'672	438'906
3410.3636.02	Evénements sportifs ponctuels		-100'000
3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins		-132'485
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)		485'934
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional		-438'768
5230.3631.00	Institutions pour handicapés		-198'100
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration Curatelle		-189'738
5720.3637.00	Aide sociale		-348'331
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales		324'558
6150.3010.00	Traitements Travaux publics		-267'773
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines		-174'972
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires		-121'545
6151.3141.00	Entretien et installation éclairage public		-105'830
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)		100'060
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux		-124'059
6230.4631.01	Subventions ponctuelles transports publics		-126'880
7100.3130.00	Gestion, administration et surveillance	-108'137	
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	147'783	
7100.4250.00	Ventes d'eau	824'104	863'749
7200.3632.00	STEP de Noës		-501'789
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets		144'860
7690.3132.01	Surveillance et assainissement		-2'580'264
7690.3511.00	Dotation fonds Energie et Climat		-1'000'000
7690.3637.00	Subventions énergies renouvelables		113'734
7690.4634.00	Autres subventions environnementales		-190'000
8500.3635.01	Soutien entreprises - réduction DSDP		-252'063
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de prod.	-1'174'853	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	4'352'480	
8710.4451.00	Energie restitution FM Gouggra SA	784'347	3'961'974
8710.4451.07	Dividende Oiken		114'074
9100.3181.00	Pertes fiscales		-260'380
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	512'913	
9100.4001.00	Impôt sur la fortune	-1'204'543	
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	1'921'356	
9100.4022.00	Impôt prestations en capital prévoyance professionnelle	280'817	
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers	-518'399	
9100.4023.00	Droits de mutations	-592'551	
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	244'276	643'870
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	1'617'338	
9110.4011.00	Impôt sur le capital	-163'188	1'454'149
9300.4621.10	Péréquation financière		102'590
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier		-236'352
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers		365'000
9631.4411.00	Gains nets sur ventes immobilières		2'704'090
9631.4430.01	Location parkings privés (TVA)		239'940
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-122'458	
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	232'853	110'395
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire	-4'459'015	
9900.4511.00	Prélèvement sur fonds du capital propre	1'759'015	-2'700'000
	Total		2'228'391

2.2. Comparaison avec le budget 2023

Les variations majeures, entre les comptes 2023 et le budget, concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables) :

0220.4309.00	Autres recettes		139'307
0222.4210.00	Permis de construire		128'882
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant primaire	-136'155	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	-21'508	-157'663
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional		-162'619
5230.3631.00	Institutions pour handicapés		-108'563
5450.3632.00	Crèche - UAPE		288'963
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration Curatelle		-97'152
5720.3637.00	Aide sociale		195'243
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales		-339'468
6150.3010.00	Traitements Travaux publics		155'849
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux		-137'816
7100.3120.00	Achats d'eau	-159'024	
7100.3130.00	Gestion, administration et surveillance	-328'444	
7100.3130.01	Surveillance, contrôle, analyse	165'600	
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau	103'253	
7100.4250.00	Ventes d'eau	-170'632	-389'247
7200.3632.00	STEP de Noës	-157'308	
7200.3632.01	STEP de Granges	-122'887	-280'195
7300.3130.06	Déchetteries	-106'706	
7300.4240.01	Taxes de base	-113'912	-220'618
7690.3132.01	Surveillance et assainissement		-2'593'946
7690.4634.00	Autres subventions environnementales		-165'000
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de prod.	-718'888	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	-1'981'366	
8710.4451.00	Energie restitution FM Gouggra SA	144'009	-2'556'245
8710.4451.07	Dividende Oiken		116'770
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	975'148	
9100.4001.00	Impôt sur la fortune	132'545	
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	1'537'390	
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers	261'332	
9100.4023.00	Droits de mutations	255'607	
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	257'800	3'419'822
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	2'497'542	
9110.4010.01	Impôt minimum	-101'429	
9110.4011.00	Impôt sur le capital	196'442	
9110.4021.00	Impôt foncier	104'685	2'697'240
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité		-120'700
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier		134'001
9631.4411.00	Gains nets sur ventes immobilières		2'704'090
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)	30'388	
9631.4430.01	Location parkings privatifs (TVA)	239'940	
9631.4430.02	Location parkings privatifs couverts (TVA)	62'030	332'358
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire	-4'459'015	
9900.4511.00	Prélèvement sur fonds du capital propre	1'759'015	-2'700'000
	Total		283'293

3. Comptes de résultat

3.1. Comparaison comptes - budget

	Budget	Comptes	Variations	
Revenus	98'113'600	107'755'861	9'642'261	9.83%
Charges	99'093'200	107'332'342	8'239'142	8.31%
Excédent de revenus (-charges)	-979'600	423'519	1'403'119	

3.2. Ecarts constatés dans les différentes fonctions

Les écarts reportés ci-dessous se rapportent au résultat net de chacune des 10 fonctions du plan comptable. Un montant positif rend compte d'un écart favorable (diminution nette des charges pour les fonctions déficitaires ou augmentation nette des recettes pour les fonctions excédentaires).

0. Administration générale	206'794
1. Ordre et sécurité publics, défense	290'004
2. Formation	-330'337
3. Culture, sports et loisirs, églises	-137'580
4. Santé	-202'628
5. Prévoyance sociale	568'850
6. Transports et télécommunications	-433'204
7. Protection environnement et aménagement territoire	-2'687'821
8. Économie publique	-2'452'537
9. Finances et impôts	6'581'577
Amélioration du résultat	1'403'119

3.3. Comptes de résultat par nature (en milliers de francs)

Considérés par nature, les charges et revenus ont évolué comme suit par rapport au budget et aux comptes 2022.

<i>Charges par nature</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>Ecart</i>
30. Charges du personnel	18'012	18'010	2	17'128	885
31. Biens, services, autres charges d'exploitation	28'579	24'823	3'757	23'632	4'947
33. Amortissements du patrimoine administratif	11'136	11'691	-555	11'010	125
34. Charges financières	1'293	1'434	-140	920	373
35. Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'012	322	691	52	960
36. Charges de transfert	36'713	36'430	283	35'580	1'132
38. Charges extraordinaires	4'459	0	4'459	0	4'459
39. Imputations internes	6'128	6'385	-256	6'272	-144
Total	107'332	99'093	8'239	94'595	12'738

<i>Revenus par nature</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>Ecart</i>
40. Revenus fiscaux	57'392	51'120	6'272	55'319	2'073
41. Patentes et concessions	1'211	1'346	-135	1'198	13
42. Taxes	24'019	25'918	-1'899	18'521	5'498
43. Revenus divers	217	66	151	126	90
44. Revenus financiers	10'343	7'128	3'214	6'490	3'853
45. Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	2'843	784	2'059	1304	1'538
46. Revenus de transferts	5'603	5'366	237	5'862	-258
49. Imputations internes	6'128	6'385	-256	6'272	-144
Total	107'756	98'114	9'642	95'093	12'663

4. Charges de personnel

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit :

	Autorités et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %
2019	695'038		17'999'284		649'594		1'122'277		20'466'192	
2020	618'650	-10.99	14'561'762	-19.10	672'346	3.50	1'103'978	-1.63	16'956'737	-17.15
2021	630'243	1.87	14'335'147	-1.56	684'114	1.75	1'114'137	0.92	16'763'641	-1.14
2022	640'781	1.67	14'867'400	3.71	361'349	-47.18	1'258'095	12.92	17'127'625	2.17
2023	616'299	-3.82	15'680'498	5.47	316'367	-12.45	1'399'113	11.21	18'012'277	5.17
B 2023	640'700		15'748'700		343'300		1'277'400		18'010'100	

A noter qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 dès 2022, la ventilation des charges du personnel entre les différentes catégories figurant dans le tableau ci-dessus a été légèrement modifiée. Ceci explique notamment l'importante différence que l'on observe dans la catégorie des *autres charges du personnel*, qui se réduisent de 47.18 % entre les comptes 2021 et les comptes 2022.

Le budget 2023 prévoyait une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 3 % pour compenser le renchérissement et permettre l'application du concept salarial en vigueur. A fin octobre 2022, le taux d'inflation était positif, à 3 % par rapport à octobre 2021 et en légère hausse par rapport aux hypothèses retenues lors de l'élaboration du budget.

4.1. Départs et engagements en 2023

Ont pris leur retraite :

Jean-Daniel Theytaz, concierge du CO des Liddes et de l'Hôtel de Ville
Tihomir Stajkovic, collaborateur aux parcs et jardins

Ont quitté l'administration communale :

Anne-Françoise Clavien, collaboratrice administrative
François Glassey, collaborateur aux parcs et jardins
Elma Bisevac, responsable administrative des services techniques
Vittoria Calabretto, responsable bar et intendance TLH
Sophie Perrin Piasenta, bibliothécaire
Patricia Salamin, collaboratrice administrative
Tania Vetter, collaboratrice administrative
Suzanne Masserey, assistante de direction

Ont été engagés :

Jonathan Imhof, collaborateur aux parcs et jardins
Jonathan Caloz, collaborateur aux parcs et jardins
Bruno Romeiras, collaborateur à la voirie
Julien Bornet, responsable administratif des services techniques et chargé de projet
Michaël Rouiller, collaborateur à la voirie
Sven Minder, collaborateur à la voirie
Cédric Rémy, collaborateur aux parcs et jardins
Bryan Bourdin, sapeur-pompier
Audrey Mabilard, collaboratrice administrative au cycle d'orientation
Cyrille Zufferey, concierge du CO des Liddes et de l'Hôtel de Ville
Manon Morard, collaboratrice administrative au cycle de Goubing
Claudio Floris, adjoint de direction des écoles primaires
Coline Monnet, bibliothécaire

4.2. Répartition des effectifs dans les services

Le tableau qui suit indique, non pas le nombre de personnes employées, mais le nombre de postes équivalant à un emploi à plein temps (EPT).

Services	EPT 2023	EPT 2022	EPT 2021
Chancellerie - Informatique - Promotion économique	9.70	9.95	10.05
Concierges	5.60	5.60	5.60
PCi, feu	7.40	5.50	5.50
Direction des écoles	9.10	8.10	8.10
Affaires culturelles et sportives	3.60	3.60	4.40
Bibliothèque	5.05	5.05	5.05
Théâtre Les Halles	4.50	4.50	4.50
Piscines municipales	4.20	4.20	4.20
Patinoires	2.40	2.40	2.40
Finances	2.40	2.40	3.00
Contributions - Cadastre - Contrôle habitants	9.50	9.60	9.40
Total administration	63.45	60.90	62.20
Administration services techniques	15.20	15.50	15.50
Parcs & jardins	14.00	11.90	11.90
Voirie	32.00	30.00	30.00
Total services techniques	61.20	57.40	57.40
Total général	124.65	118.30	119.60

* EPT= équivalent plein temps

On constate que la ville de Sierre emploie 124.65 EPT.

La différence entre l'effectif 2022 et 2023 s'explique comme suit :

- diminution à la chancellerie (- 0.25 EPT),
- augmentation au service du feu et de la protection civile (+ 1.9 EPT),
- augmentation à la direction des écoles (+ 1.0 EPT),
- diminution au service des contributions (-0.1 EPT),
- diminution à l'administration des services techniques (-0.3 EPT),
- augmentation aux parcs et jardins (+2.1 EPT),
- augmentation à la voirie (+ 2.0 EPT).

Ne sont pas compris dans ces effectifs le personnel de nettoyage, les auxiliaires rattachés aux différents services, les apprentis et stagiaires ainsi que le personnel temporaire.

5. Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement se présente de la manière suivante :

Revenus financiers	104'913'148
Charges financières	89'778'241
Marge d'autofinancement	15'134'907

En ce qui concerne l'évolution de la couverture des investissements par les marges d'autofinancement, la situation est la suivante :

<i>Année</i>	<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>Investissements nets</i>	<i>Taux de couverture (en %)</i>
2014	11'438'733	17'262'870	66.26
2015	11'108'080	16'243'452	68.38
2016	9'314'538	18'446'570	50.49
2017	8'467'443	18'810'988	45.01
2018	13'452'652	18'947'059	71.00
2019	11'626'812	14'783'896	78.65
2020	7'074'406	9'938'771	71.18
2021	6'892'329	9'986'236	69.02
2022	11'435'891	9'256'408	123.55
2023	15'134'907	13'639'721	110.96

En dix ans, la municipalité a investi un montant net de CHF 147'315'971.-. Ces dépenses ont été payées majoritairement par les marges d'autofinancement successives dont le total s'élève à CHF 105'945'791.-. Les investissements des dix dernières années ont ainsi été autofinancés à hauteur de 71.92 %.

6. Comptes d'investissements

Les compte d'investissements se présentent comme suit :

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Variations</i>	
Dépenses	20'864'400	15'009'560	-5'854'840	-28.06%
Recettes	1'820'500	1'369'839	-450'661	-24.75%
Investissements nets	19'043'900	13'639'721	-5'404'179	

Le taux de réalisation des investissements bruts budgétisés s'élève à 72 % pour l'exercice 2023. Il était de quelque 86 % pour l'exercice 2022.

6.1. Principaux investissements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2023 se rapportent aux objets suivants :

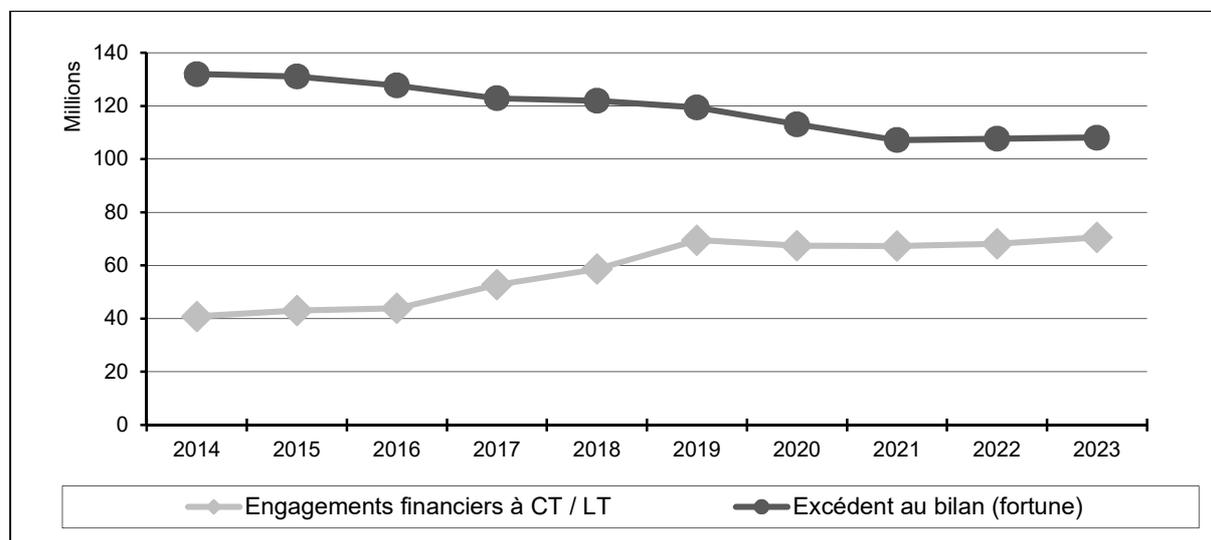
Grande barre Borzuat	3'049'822
Divers aménagements de routes	1'569'484
Patinoires	1'115'650
Réseau d'eau	896'659
Actions Sogaval SA	800'000
Utilitaires voirie	742'578
Réfection des bâtiments	666'282
Total	8'840'475

Ces investissements représentent 59 % des investissements bruts.

7. Evolution des engagements et du capital propre

7.1. Evolution historique des engagements financiers à courts/longs termes et de l'excédent au bilan (fortune)

Malgré le changement de plan comptable, en 2022, les rubriques considérées dans le tableau ci-dessous demeurent pleinement comparables (comptes 0000.201, 0000.206 et 0000.299), ce qui permet de renseigner le lecteur sur l'évolution durant les 10 dernières années de deux paramètres importants.



7.2. Engagements financiers au 31 décembre 2023

Bailleurs de fonds	début	fin	Taux %	montant	intérêt annuel
BCVs	30.06.2014	28.06.2024	1.63	3'500'000	57'050
SUVA	27.10.2014	28.10.2024	1.1	4'000'000	44'000
BCVs	24.06.2015	24.06.2025	1.13	4'000'000	45'200
BCVs	22.12.2015	22.12.2025	0.98	4'000'000	39'200
BCVs	25.08.2016	25.08.2026	0.6	4'000'000	24'000
BCVs	22.12.2016	20.12.2030	0.88	5'000'000	44'000
BCVs	21.07.2017	21.07.2027	0.77	4'000'000	30'800
BCVs	25.08.2017	24.08.2029	0.95	8'000'000	76'000
BCVs	24.09.2018	22.09.2028	0.83	3'000'000	24'900
BCVs	24.09.2018	24.09.2030	1.02	3'000'000	30'600
Caisse pension Migros	26.06.2019	26.06.2031	0.375	7'000'000	26'250
BCVs	08.10.2020	08.10.2032	0.32	5'000'000	16'000
Suva	08.07.2022	08.07.2030	1.898	4'000'000	75'922
BCVs	23.09.2022	23.09.2028	2.33	6'000'000	139'800
BCVs	28.09.2023	28.09.2032	2.12	4'000'000	84'800
STEP de Noës	22.12.2023	01.03.2024	1.90	2'000'000	7'280
Crédits LIM				75'000	
Total				70'575'000	765'800

Précisons encore que la commune s'est portée caution de divers prêts. Le détail de ces engagements figure en annexe aux comptes.

7.3. Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont publiés dans le présent fascicule, en annexe au bilan.

Pour le surplus, il y a lieu de mentionner l'engagement pris par la ville à l'égard des collaborateurs qui étaient en fonction à la date du changement de caisse de pension (passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations au 1^{er} avril 2012). Ce changement de primauté va entraîner pour ces personnes une diminution des avoirs de libre passage, que le Conseil municipal a décidé de compenser. Cette mesure ne sera toutefois exigible qu'à la date de départ à la retraite, et ceci pour autant que le collaborateur soit encore au service de la ville à cette échéance.

Les charges induites sont lissées sur les années durant lesquelles les départs à la retraite sont attendus. Selon les estimations actuelles, elles s'élèveront à environ 0.5 million de francs et s'étendront encore sur une période de 3 ans (de 2024 à 2026). Si la prévision se révèle excessive, c'est-à-dire si les départs avant l'âge officiel de la retraite sont plus nombreux que prévu, les dernières dotations seront réduites, voire supprimées.

8. Indicateurs financiers

L'article 42 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) énumère les huit indicateurs financiers qui doivent être publiés dans les comptes annuels, afin d'évaluer la situation financière des communes valaisannes. Les références, mentionnées entre parenthèses en regard de certains chiffres utilisés dans les calculs, correspondent aux classifications par nature des chiffres en question. Elles permettent de retrouver ces derniers dans le tableau de la page 15, pour le compte de résultats, et dans celui de la page 16, pour le bilan. A noter que les chiffres retenus pour le calcul des indicateurs financiers se basent sur la moyenne des années n et n-1.

8.1. Taux d'endettement net

Ce ratio calcule la dette nette en % des revenus fiscaux. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux annuels qui serait nécessaire pour amortir la dette nette. Avec un résultat de 44.8 % considéré comme « bon », la commune obtient l'appréciation maximale, tout comme en 2022.

Dette nette (0000.20 ./ 0000.10)	25'260'161	= 44.82 %
Revenus fiscaux (nature 40)	56'355'698	

8.2. Degré d'autofinancement

Ce ratio calcule l'autofinancement en % des investissements nets. Il renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. La ville obtient un résultat de 116.05 %, considéré comme « haute conjoncture ».

Marge d'autofinancement	13'285'399	= 116.05 %
Investissements nets	11'448'064	

L'évolution historique de ce ratio peut être consultée sous le point 5 « Marge d'autofinancement ».

8.3. Part des charges d'intérêts

Ce ratio calcule les charges d'intérêts nets en % des revenus courants. Par « revenus courants », et de manière simplifiée, il faut entendre les revenus totaux diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (nature 49).

Ce ratio renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Avec un résultat de 0.46 % considéré comme « bon », la commune obtient l'appréciation maximale. Ce ratio s'améliore légèrement puisqu'il était de 0.5 % au bouclage 2022.

Charges d'intérêts nets (natures 340 ./. 440)	434'832	= 0.46 %
Revenus courants (natures 4 ./. 47 ./. 49)	95'223'965	

8.4. Dette brute par rapport aux revenus

Ce ratio calcule la dette brute en % des revenus courants. Par « revenus courants », et de manière simplifiée, il faut entendre les revenus totaux diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (nature 49). Ce ratio renseigne sur le niveau de la dette par rapport à la capacité de la collectivité publique à générer des recettes. La ville obtient un résultat de 82.17 % considéré comme « bon », l'appréciation maximale étant « très bon » dès lors que cet indicateur passe sous la barre des 50 %. Ce ratio connaît une légère amélioration par rapport aux comptes 2022 (86.59 %).

Dette brute (0000.200 + 0000.201 + 0000.206)	78'243'799	= 82.17 %
Revenus courants (natures 4 ./. 47 ./. 49)	95'223'965	

8.5. Proportion des investissements

Ce ratio calcule les investissements bruts en % des dépenses totales. Les « dépenses totales » additionnent les investissements bruts et les charges de résultat courantes. De manière simplifiée, on entend par « charges courantes » les éléments qui ont une influence sur les liquidités, en excluant donc les opérations purement comptables. Ce ratio renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique. La ville obtient un résultat de 14.06 % considéré comme « effort d'investissement moyen ».

Investissements bruts	13'061'938	= 14.06 %
Dépenses totales	92'927'019	

8.6. Part du service de la dette

Ce ratio calcule le service de la dette en % des revenus courants. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la dette (intérêts nets et amortissements) et mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur les comptes. La ville obtient un résultat de 13.2 % considéré comme « charge acceptable ». Ce ratio s'améliore depuis le dernier bouclage, puisqu'il était de 14.22 % en 2022.

Service de la dette (natures 340 ./. 440 + 33 + 366)	12'571'562	= 13.20 %
Revenus courants (natures 4 ./. 47 ./. 49)	95'223'965	

8.7. Dette nette par habitant

Ce ratio calcule la dette nette, c'est-à-dire les capitaux de tiers diminués du patrimoine financier, divisée par le nombre d'habitants. En 2023, la dette nette par habitant s'établit à CHF 1'468.–, contre CHF 1'520.– en 2022, ce qui est considérée comme un « endettement moyen ».

Notons à cet égard qu'il existe également un indicateur qui calcule l'endettement selon une autre logique et qui est parfois utilisé en comptabilité publique sous le nom de « Dette nette 2 par habitant ».

Dette nette (0000.20 ./. 0000.10)	25'260'161	= 1'468
Nombre habitants selon STATPOP	17'205	

8.8. Taux d'autofinancement

Ce ratio calcule l'autofinancement en % des revenus courants. Par « revenus courants », et de manière simplifiée, il faut entendre les revenus totaux diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des

imputations internes (49). Ce ratio renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. La ville obtient un résultat de 13.95 % considéré comme « moyen ». Il est en augmentation par rapport au précédent bouclage (12.88 %).

Marge d'autofinancement	13'285'399	= 13.95 %
Revenus courants (natures 4 J. 47 J. 49)	95'223'965	

9. Conclusions

Pour la deuxième année consécutive, 2023 boucle sur des chiffres noirs malgré des prévisions déficitaires. Une situation réjouissante pour les finances communales, qui ont bénéficié d'une nette embellie fiscale.

La progression des impôts perçus sur les revenus des personnes physiques – dont une part résulte de l'augmentation du nombre de contribuables – et celle des impôts sur les bénéfices des personnes morales – en lien avec un développement économique dynamique – témoignent de l'attractivité grandissante de la ville. Les efforts pour développer les infrastructures et favoriser le bien-être des habitants doivent perdurer à l'avenir.

Il s'agira toutefois de poursuivre les efforts de maîtrise des coûts et de gestion prudente des finances dans les années futures. D'une part, en raison de la part importante des dépenses dites « obligatoires », sur lesquelles la ville n'a aucune maîtrise et dont la tendance est à la hausse. D'autre part, en raison des recettes nettes issues des aménagements de production, qui même si elles atteignent des niveaux importants, continuent d'évoluer dans un contexte incertain et volatile.

Le Conseil municipal demeure conscient des défis qui l'attendent et continuera de tendre à un juste équilibre entre prestations de qualité offertes à la population sierroise, déploiement de nouveaux projets et santé financière de la ville.


Pierre Berthod
Président


Benoît Eméry
Secrétaire municipal

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	82'352'482.41	86'495'700.00	89'778'241.08
Revenus financiers	+ CHF	93'788'373.77	97'329'500.00	104'913'148.16
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	11'435'891.36	10'833'800.00	15'134'907.08
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	11'435'891.36	10'833'800.00	15'134'907.08
Amortissements planifiés	- CHF	12'190'431.00	12'276'000.00	12'083'029.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	51'600.00	321'500.00	1'012'056.54
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	1'304'255.27	784'100.00	2'842'712.36
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	4'459'015.13
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	979'600.00	-
Excédent de revenus	= CHF	498'115.63	-	423'518.77

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	11'114'314.97	20'864'400.00	15'009'560.02
Recettes	- CHF	1'857'907.33	1'820'500.00	1'369'838.95
Investissements nets	= CHF	9'256'407.64	19'043'900.00	13'639'721.07
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	11'435'891.36	10'833'800.00	15'134'907.08
Investissements nets	- CHF	9'256'407.64	19'043'900.00	13'639'721.07
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	8'210'100.00	-
Excédent de financement	= CHF	2'179'483.72	-	1'495'186.01

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	17'127'625.16	18'010'100.00	18'012'296.55
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	23'632'270.91	24'822'700.00	28'579'223.25
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	11'010'388.00	11'691'000.00	11'135'839.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	51'600.00	321'500.00	1'012'056.54
36 Charges de transferts	CHF	35'580'347.06	36'429'600.00	36'712'566.76
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	87'402'231.13	91'274'900.00	95'451'982.10
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	55'319'095.45	51'120'000.00	57'392'300.65
41 Patentes et concessions	CHF	1'198'159.09	1'346'000.00	1'211'114.16
42 Taxes	CHF	18'520'733.13	25'918'200.00	24'018'977.63
43 Revenus divers	CHF	126'492.95	66'000.00	216'607.15
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	1'304'255.27	784'100.00	2'842'712.36
46 Revenus de transferts	CHF	5'861'610.64	5'366'200.00	5'603'296.14
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	82'330'346.53	84'600'500.00	91'285'008.09
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-5'071'884.60	-6'674'400.00	-4'166'974.01
34 Charges financières	CHF	920'031.10	1'433'500.00	1'293'035.24
44 Revenus financiers	CHF	6'490'031.33	7'128'300.00	10'342'543.15
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	5'570'000.23	5'694'800.00	9'049'507.91
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		498'115.63	-979'600.00	4'882'533.90
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	4'459'015.13
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-4'459'015.13
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	498'115.63	-979'600.00	423'518.77

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2022

Etat 31.12.2023

1	Actif	202'067'574.14	211'035'868.95
	Patrimoine financier	65'073'697.48	72'485'300.22
100	Disponibilités et placements à court terme	2'660'555.23	7'041'913.03
101	Créances	24'417'793.70	26'773'689.72
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	7'415'620.15	6'750'315.72
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	495'016.00	480'016.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	30'084'712.40	31'439'365.75
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	136'993'876.66	138'550'568.73
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	109'977'162.98	111'020'929.15
142	Immobilisations incorporelles	111'687.68	173'893.28
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	25'134'958.00	25'934'958.00
146	Subventions d'investissement	1'770'068.00	1'420'788.30
2	Passif	202'067'574.14	211'035'868.95
	Capitaux de tiers	91'081'451.77	96'997'868.50
200	Engagements courants	8'757'004.82	9'000'593.05
201	Engagements financiers à court terme	3'500'000.00	9'500'000.00
204	Passifs de régularisation	7'574'383.35	7'724'584.32
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	64'655'000.00	61'075'000.00
208	Provisions à long terme	4'770'424.10	7'873'051.63
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'824'639.50	1'824'639.50
	Capital propre	110'986'122.37	114'038'000.45
29	Capital propre	110'986'122.37	114'038'000.45

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		4'882'533.90
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-4'459'015.13
	Amortissements planifiés	+	12'083'029.00
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	1'012'056.54
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	2'842'712.36
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	4'459'015.13
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			15'134'907.08
Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles	-	13'373'076.72
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	238'573.00
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	800'000.00
56	Propres subventions d'investissement	-	597'910.30
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	1'369'838.95
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-13'639'721.07
		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
100	Disponibilités et placements à court terme	2'660'555.23	7'041'913.03
101	Créances	24'417'793.70	26'773'689.72
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	7'415'620.15	6'750'315.72
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	495'016.00	480'016.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	30'084'712.40	31'439'365.75
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	8'757'004.82	9'000'593.05
201	Engagements financiers à court terme	3'500'000.00	9'500'000.00
204	Passifs de régularisation	7'574'383.35	7'724'584.32
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	64'655'000.00	61'075'000.00
208	Provisions à long terme	4'770'424.10	7'873'051.63
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'824'639.50	1'824'639.50
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			2'886'171.79
29	Capital propre	110'986'122.37	114'038'000.45
Variation des liquidités et placements à court terme			4'381'357.80
100	Disponibilités et placements à court terme	2'660'555.23	7'041'913.03

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	0 Administration générale	6'906'588.43	535'944.61	7'246'300.00	628'300.00	7'239'346.63
1 Ordre et sécurité publics, défense	6'064'972.14	2'209'104.74	5'608'000.00	1'782'400.00	5'580'842.78	2'045'246.46
2 Formation	16'070'152.28	2'261'814.90	15'882'100.00	2'135'000.00	16'261'415.08	2'183'978.39
3 Culture, sports et loisirs, église	10'564'411.68	1'763'289.29	11'134'300.00	1'729'500.00	11'260'381.13	1'718'001.57
4 Santé	4'401'354.95	2'203.20	4'200'500.00	2'500.00	4'403'425.21	2'797.50
5 Prévoyance sociale	10'223'650.11	451'671.60	11'352'200.00	310'000.00	10'902'792.43	429'442.70
6 Trafic et télécommunications	10'223'383.85	4'914'928.48	10'287'200.00	4'705'200.00	10'704'433.52	4'689'229.55
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	10'324'194.47	8'924'738.11	11'965'700.00	9'446'800.00	14'535'340.66	9'328'619.79
8 Economie publique	7'392'597.11	10'101'272.57	8'109'200.00	17'049'600.00	8'880'293.66	15'368'156.32
9 Finances et impôts	12'423'208.39	63'927'661.54	13'307'700.00	60'324'300.00	17'564'070.65	71'162'247.19
Total des charges et des revenus	94'594'513.41	95'092'629.04	99'093'200.00	98'113'600.00	107'332'341.75	107'755'860.52
Excédent de charges		-		979'600.00		-
Excédent de revenus	498'115.63		-		423'518.77	

Compte de résultats selon les natures

Compte 2022

Budget 2023

Compte 2023

	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	17'127'625.16		18'010'100.00		18'012'296.55	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23'632'270.91		24'822'700.00		28'579'223.25	
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'010'388.00		11'691'000.00		11'135'839.00	
34 Charges financières	920'031.10		1'433'500.00		1'293'035.24	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	51'600.00		321'500.00		1'012'056.54	
36 Charges de transferts	35'580'347.06		36'429'600.00		36'712'566.76	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		4'459'015.13	
39 Imputations internes	6'272'251.18		6'384'800.00		6'128'309.28	
40 Revenus fiscaux		55'319'095.45		51'120'000.00		57'392'300.65
41 Patentes et concessions		1'198'159.09		1'346'000.00		1'211'114.16
42 Taxes		18'520'733.13		25'918'200.00		24'018'977.63
43 Revenus divers		126'492.95		66'000.00		216'607.15
44 Revenus financiers		6'490'031.33		7'128'300.00		10'342'543.15
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		1'304'255.27		784'100.00		2'842'712.36
46 Revenus de transferts		5'861'610.64		5'366'200.00		5'603'296.14
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		6'272'251.18		6'384'800.00		6'128'309.28
Total des charges et des revenus	94'594'513.41	95'092'629.04	99'093'200.00	98'113'600.00	107'332'341.75	107'755'860.52
Excédent de charges		-		979'600.00		-
Excédent de revenus	498'115.63		-		423'518.77	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	306'165.95	-	1'520'500.00	48'000.00	1'220'163.19	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	274'845.26	-	524'900.00	-	495'330.04	-
2 Formation	1'225'911.35	446'756.00	5'896'500.00	647'500.00	3'886'421.10	199'916.00
3 Culture, sports et loisirs, église	1'063'910.02	65'834.00	2'231'000.00	-	1'831'848.07	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	4'776'042.07	690'211.75	5'650'000.00	265'000.00	4'366'456.16	446'400.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'667'440.32	655'105.58	4'241'500.00	860'000.00	2'409'341.46	723'522.95
8 Economie publique	800'000.00	-	800'000.00	-	800'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	11'114'314.97	1'857'907.33	20'864'400.00	1'820'500.00	15'009'560.02	1'369'838.95
Excédent de dépenses		9'256'407.64		19'043'900.00		13'639'721.07
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	8'306'118.60		19'134'400.00		13'373'076.72	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	262'530.12		280'000.00		238'573.00	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	950'000.00		800'000.00		800'000.00	
56 Propres subventions d'investissement	1'595'666.25		650'000.00		597'910.30	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		1'857'907.33		1'820'500.00		1'369'838.95
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	11'114'314.97	1'857'907.33	20'864'400.00	1'820'500.00	15'009'560.02	1'369'838.95
Excédent de dépenses		9'256'407.64		19'043'900.00		13'639'721.07
Excédent de recettes	-		-		-	

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires

OGFCo, art. 81 et 82

Ouvrage	Date de la décision initiale	Crédit d'engagement					Utilisation du crédit d'engagement			Solde disponible net	Réf. page n°
		Crédit initial	Crédits complémentaires		Subvent. et particip. de tiers	Part à charge de la ville	Paiements effectués 31.12.2023	Montants de tiers reçus 31.12.2023	Coût net pour la ville 31.12.2023		
			date	montant							
Station de pompage de Tschüdangna	04.06.03-CG	4'448'000			948'000	3'500'000	2'270'481		2'270'481	1'229'519	135
Centre sportif Ecrossia	11.06.14-CG	8'555'230	19.02.20-CG	1'955'740	630'100	9'880'870	10'029'714	723'095.00	9'306'619	574'251	120
Passage supérieur de Beaulieu	24.02.16-CG	3'363'860				3'363'860	619'115		619'115	2'744'745	130
Centre-ville, Connexion ouest	14.12.16-CG	6'304'369				6'304'369	201'107		201'107	6'103'262	131
Ecole de Borzuat, rénovation et agrandissement	08.06.22-CG	20'840'000			3'420'000	17'420'000	4'072'971		4'072'971	13'347'029	116
TOTAL		43'511'459		1'955'740	4'998'100	40'469'099	17'193'389	723'095	16'470'294	23'998'805	

Remarque(s)

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits supplémentaires

Lco, art. 30 al. 1 lit. b) et OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Montant		Ecart		Réf. page n°
		Budget	Comptes	en %	en CHF	
6150.3131.00	Etudes et divers	100'000	151'893	52%	51'893	130

Remarque(s)

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs ou égaux à CHF 50'000.- ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs ou égaux à 10 % ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2022	2023	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	47.0%	42.7%	44.8%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	123.5%	111.0%	116.0%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2022	2023	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.5%	0.4%	0.5%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2022	2023	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	86.6%	78.3%	82.2%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2022	2023	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	12.7%	15.2%	14.1%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2022	2023	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	14.2%	12.3%	13.2%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2022	2023	Moyenne
Dettes nettes par habitant	1520	1417	1468

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	12.9%	14.9%	14.0%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

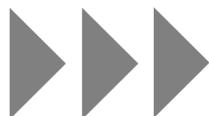
0	ADMINISTRATION GENERALE
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF
011	LEGISLATIF
012	EXECUTIF
02	SERVICES GENERAUX
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS
022	SERVICES TRANSVERSAUX
0220	SERVICES CENTRAUX
0221	INFORMATIQUE
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS
0290	HOTEL DE VILLE
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE
11	SECURITE PUBLIQUE
111	POLICE
12	JUSTICE
120	JUSTICE COMMUNE
121	JUSTICE DISTRICT
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)
14	QUESTIONS JURIDIQUES
140	QUESTIONS JURIDIQUES
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES
1402	CONTROLE DES HABITANTS
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION
15	SERVICE DU FEU
150	SERVICE DU FEU
16	DEFENSE
162	DEFENSE CIVILE
1620	PROTECTION CIVILE
1621	ABRIS PUBLICS
2	FORMATION
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE
212	ECOLES PRIMAIRES
213	CYCLES D'ORIENTATION
217	BATIMENTS SCOLAIRES
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE
22	ECOLES SPECIALISEES
220	ECOLES SPECIALISEES
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE
251	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE
27	HAUTES ECOLES
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES
28	RECHERCHE
281	RECHERCHE FONDAMENTALE
29	FORMATION, AUTRES
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES
31	HERITAGE CULTUREL
311	MUSEES ET ARTS
32	CULTURE, AUTRES
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE
322	MUSIQUE ET THEATRE
3220	<i>SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE</i>
3221	<i>THEATRE LES HALLES</i>
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES
33	MEDIAS
332	MASS MEDIA
34	SPORTS ET LOISIRS
341	SPORTS
3410	<i>SPORTS</i>
3411	<i>PISCINE DE GUILLAMO</i>
3412	<i>BAINS DE GERONDE</i>
3413	<i>PATINOIRES</i>
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE
4	SANTE
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES
412	HOMES MEDICALISES
42	SOINS AMBULATOIRES
421	SOINS AMBULATOIRES
43	PROMOTION DE LA SANTE
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE
5	PREVOYANCE SOCIALE
52	INVALIDITE
523	FOYERS POUR INVALIDES
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI
54	FAMILLE ET JEUNESSE
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES
5450	<i>STRUCTURES PETITE ENFANCE</i>
5451	<i>CURATELLE OFFICIELLE</i>
57	AIDE SOCIALE ET ASILE
572	AIDE SOCIALE
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI
579	ASSISTANCE AUTRE
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS
61	CIRCULATION ROUTIERE
613	ROUTES CANTONALES
615	ROUTES COMMUNALES
6150	<i>VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES</i>
6151	<i>ECLAIRAGE PUBLIC</i>
616	PARKINGS
62	TRANSPORTS PUBLICS
622	TRAFIC REGIONAL
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES
730	GESTION DES DECHETS
741	COURS D'EAU
745	DANGERS NATURELS
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE
7500	<i>PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE</i>
7501	<i>DECHARGE DE MATERIAUX</i>
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT
771	CIMETIERES
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
8	ECONOMIE PUBLIQUE
814	AGRICULTURE
820	SYLVICULTURE
840	TOURISME
850	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE
871	ELECTRICITE
9	FINANCES ET IMPOTS
91	IMPOTS
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES
911	IMPOTS PERSONNES MORALES
93	PEREQUATION FINANCIERE
930	PEREQUATION FINANCIERE
95	PART AUX RECETTES AUTRES
950	QUOTES-PARTS
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE
961	INTERETS
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER
9630	<i>BATIMENTS ITAGNE</i>
9631	<i>AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER</i>
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE
99	POSTES NON VENTILABLES
990	AMORTISSEMENT DU PATRIM. ADMINISTRATIF



Comptes 2023
de la ville de Sierre

Comptes détaillés

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE						
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF						
011	LEGISLATIF						
0110.3000.00	Indemnités des scrutateurs	9'108.20		9'000.00		4'987.25	
0110.3000.01	Indemnités du Conseil général	35'034.60		35'000.00		41'578.30	
0110.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	230.25		6'000.00		277.95	
0110.3053.00	Cotisations assurance accidents	19.90					
0110.3054.00	Cotisations allocations familiales	93.70				118.75	
0110.3130.00	Frais de ports votations-élections	41'518.70		35'000.00		21'790.75	
011	TOTAL LEGISLATIF	86'005.35		85'000.00		68'753.00	
012	EXECUTIF						
0120.3000.00	Indemnités du Conseil	490'727.21		500'700.00		491'171.80	
0120.3000.01	Indemnités des commissions	5'234.55		6'000.00		4'980.00	
0120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	40'114.40		55'000.00		40'237.90	
0120.3052.00	Cotisations caisse de pension	24'054.20		10'000.00		23'233.20	
0120.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'130.35		5'000.00		1'092.00	
0120.3170.00	Dédommagements	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
012	TOTAL EXECUTIF	579'260.71		594'700.00		578'714.90	
01	TOTAL LEGISLATIF ET EXECUTIF	665'266.06		679'700.00		647'467.90	
02	SERVICES GENERAUX						
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
0210.3010.00	Traitements Finances et contributions	783'454.95		770'400.00		747'802.30	
0210.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	50'372.50		51'000.00		49'020.20	
0210.3052.00	Cotisations caisse de pension	74'827.75		75'000.00		70'215.60	
0210.3053.00	Cotisations assurance accidents	7'260.70		7'200.00		7'175.90	
0210.3054.00	Cotisations allocations familiales	21'179.75		21'500.00		20'953.50	
0210.3055.00	Cotisations indemnités journalières	5'510.65		5'500.00		5'322.60	
0210.3130.00	Taxes du compte postal	21'638.55		33'000.00		25'739.74	
0210.3130.01	Frais de poursuites	149'891.91		170'000.00		143'950.10	

108

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0210.3132.00	Frais fiduciaire et consultants		26'117.25		26'000.00	28'540.50	
0210.3137.00	Impôts cantonaux	108	255'457.05		335'000.00	134'038.75	
0210.3181.00	Pertes débiteurs divers	108	118'393.30		30'000.00	28'227.92	
0210.4240.00	Prestations pour tiers			18'500.00			18'500.00
0210.4401.01	Frais de rappels et sommations			2'085.10			2'269.90
0210.4611.00	Emoluments travaux de taxation			22'984.00		30'000.00	21'424.00
021	TOTAL ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS		1'514'104.36	43'569.10	1'524'600.00	1'260'987.11	42'193.90
022	SERVICES TRANSVERSAUX						
0220	SERVICES CENTRAUX						
0220.3010.00	Traitements Services centraux		1'119'172.70		1'102'800.00	1'074'743.25	
0220.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		71'155.90		72'000.00	70'398.85	
0220.3052.00	Cotisations caisse de pension		102'339.55		105'000.00	105'235.80	
0220.3053.00	Cotisations assurance accidents		10'853.15		10'000.00	10'578.45	
0220.3054.00	Cotisations allocations familiales		29'962.10		30'000.00	30'109.05	
0220.3055.00	Cotisations indemnités journalières		7'656.65		7'500.00	7'525.30	
0220.3069.00	Dotation spéciale prévoyance prof.		200'000.00		200'000.00	200'000.00	
0220.3090.00	Formation		25'881.25		30'000.00	20'223.00	
0220.3099.00	Autres charges du personnel		32'340.98		27'500.00	37'678.71	
0220.3100.00	Matériel de bureau, fournitures		7'816.00		7'000.00	3'799.85	
0220.3102.00	Imprimés, publications		60'663.30		65'000.00	49'183.66	
0220.3103.00	Information et communication		111'491.50		110'000.00	80'719.11	
0220.3105.00	Carnotzet		9'400.20		9'000.00	6'043.95	
0220.3110.00	Mobilier et machines		2'574.05		7'000.00	4'642.15	
0220.3130.00	Téléphones, ports et taxes		117'637.70		125'000.00	120'525.91	
0220.3130.01	Frais de réception et divers	109	100'459.79		70'000.00	107'486.72	
0220.3130.02	Cotisations et dons		30'870.20		35'000.00	32'940.40	
0220.3132.00	Frais juridiques		58'437.50		65'000.00	56'885.95	
0220.3132.01	Honoraires de consultants	109	79'565.25		95'000.00	74'449.50	
0220.3150.00	Entretien mobilier et machines		1'270.90		3'000.00		
0220.3170.00	Frais de déplacements		4'420.85		6'000.00	5'147.40	
0220.3439.00	Assurances responsabilité civile et divers		14'712.90		14'000.00	18'777.80	
0220.3632.01	Participation Conférence Présidents	109	85'575.00		51'000.00	50'457.00	
0220.3636.00	Subside Noël Union du personnel		6'000.00		6'000.00	6'000.00	
0220.4210.00	Emoluments administratifs			11'794.30		10'000.00	8'594.00
0220.4210.01	Emoluments notaire public			900.00		1'000.00	965.00
0220.4250.00	Carnotzet			3'257.00		3'000.00	2'337.05
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	109		215'356.05		150'000.00	92'588.90

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0220.4260.01	Participation frais de téléphones		12'817.45		20'000.00		18'981.05
0220.4309.00	Autres recettes	109	169'306.95		30'000.00		76'356.50
0220	TOTAL SERVICES CENTRAUX		413'431.75	2'252'800.00	214'000.00	2'173'551.81	199'822.50
0221	INFORMATIQUE						
0221.3010.00	Traitements Informatique		294'369.70	302'300.00		281'280.30	
0221.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		19'203.05	19'700.00		17'285.55	
0221.3052.00	Cotisations caisse de pension		28'594.75	29'000.00		25'510.45	
0221.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'921.60	2'800.00		2'880.50	
0221.3054.00	Cotisations allocations familiales		8'110.50	8'000.00		8'100.10	
0221.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'991.20	2'000.00		1'911.70	
0221.3130.00	Taxes téléinformatiques		21'242.65	21'200.00		19'575.55	
0221.3153.00	Entretien équipements informatiques	109	86'768.25	97'400.00		100'957.95	
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation	109	304'456.24	399'200.00		301'481.24	
0221.3170.00	Frais de déplacements		1'175.25	1'000.00		1'192.00	
0221.4260.00	Refacturation informatique		29'526.95		18'800.00		33'739.15
0221	TOTAL INFORMATIQUE		768'833.19	882'600.00	18'800.00	760'175.34	33'739.15
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES						
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme	109	843'795.95	789'000.00		984'062.75	
0222.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		54'729.85	52'000.00		64'400.20	
0222.3052.00	Cotisations caisse de pension		83'018.80	75'000.00		95'600.20	
0222.3053.00	Cotisations assurance accidents		11'435.40	7'700.00		10'020.10	
0222.3054.00	Cotisations allocations familiales		27'224.20	22'500.00		27'580.80	
0222.3055.00	Cotisations indemnités journalières		6'002.25	5'800.00		6'900.40	
0222.3100.00	Matériel de bureau, fournitures	110	9'691.96	5'000.00		5'020.55	
0222.3102.00	Imprimés, publications		20'797.76	19'000.00		20'825.70	
0222.3110.00	Mobilier et machines		1'537.70	2'000.00		1'100.00	
0222.3130.00	Cotisations		7'414.35	9'800.00		6'579.35	
0222.3130.01	Emoluments cantonaux		61'089.75	45'000.00		59'873.75	
0222.3130.02	Maquettes mises à jour			5'000.00			
0222.3170.00	Frais de déplacements		6'623.30	10'000.00		1'834.20	
0222.4210.00	Permis de construire	110			150'000.00		154'815.00
0222.4210.01	Emoluments, taxes et divers		8'659.00		10'000.00		11'221.40
0222.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	110			45'000.00		4'841.40
0222.4260.01	Indemnités pour sinistres et divers				15'000.00		22'652.70

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0222.4270.00	Amendes édilitaires	110		3'000.00		30'000.00		32'500.00
0222	TOTAL EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES		1'133'361.27	290'541.00	1'047'800.00	250'000.00	1'283'798.00	226'030.50
022	TOTAL SERVICES TRANSVERSAUX		4'192'451.88	733'499.70	4'183'200.00	482'800.00	4'217'525.15	459'592.15
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS							
0290	HOTEL DE VILLE							
0290.3010.00	Conciergerie Hôtel de Ville		97'918.20		98'100.00		96'568.15	
0290.3050.00	Cotisations AVS,Al,APG,AC		5'839.55		6'500.00		6'324.95	
0290.3052.00	Cotisations caisse de pension		2'981.50		5'000.00		4'471.20	
0290.3053.00	Cotisations assurance accidents		841.05		1'000.00		909.70	
0290.3054.00	Cotisations allocations familiales		2'475.30		2'700.00		2'702.70	
0290.3055.00	Cotisations indemnités journalières		575.35		800.00		594.55	
0290.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		9'190.65		7'000.00		11'339.40	
0290.3120.00	Energie Hôtel de Ville	110	114'381.95		101'600.00		69'511.30	
0290.3134.00	Assurances choses		20'220.00		20'000.00		20'172.00	
0290.3137.00	TVA consommation eau		310.40		500.00		231.75	
0290.3137.01	TVA taxes d'assainissement		796.84		700.00		756.37	
0290.3144.00	Entretien bâtiments Hôtel de Ville		68'195.85		59'000.00		72'795.87	
0290.3930.00	Consommation eau Hôtel de Ville		8'460.55		12'200.00		6'358.65	
0290.3930.01	Taxes d'assainissement Hôtel de Ville		10'348.60		9'000.00		9'822.95	
0290.4240.00	Prestations pour tiers			17'531.60		16'000.00		17'939.20
0290.4472.00	Locations salles			4'270.00		8'000.00		5'350.00
0290	TOTAL HOTEL DE VILLE		342'535.79	21'801.60	324'100.00	24'000.00	302'559.54	23'289.20
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS							
0291.3120.00	Energie Divers bâtiments administratifs	110	42'286.00		57'300.00		34'755.65	
0291.3131.00	Etudes diverses		69'162.45		78'000.00		29'380.90	
0291.3134.00	Assurances choses		28'635.00		30'000.00		29'388.00	
0291.3137.00	TVA taxes d'assainissement		974.70		800.00		885.09	
0291.3144.00	Entretien divers bâtiments admin.		371'271.99		357'500.00		372'144.40	
0291.3930.00	Taxes d'assainissement Divers bâtiments admin.		12'658.40		11'100.00		11'494.69	

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0291.4470.00	Redevances publicitaires	111		29'270.65		70'000.00		10'869.36
0291	TOTAL DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS		524'988.54	29'270.65	534'700.00	70'000.00	478'048.73	10'869.36
029	TOTAL IMMEUBLES ADMINISTRATIFS		867'524.33	51'072.25	858'800.00	94'000.00	780'608.27	34'158.56
02	TOTAL SERVICES GENERAUX		6'574'080.57	828'141.05	6'566'600.00	628'300.00	6'259'120.53	535'944.61
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		7'239'346.63	828'141.05	7'246'300.00	628'300.00	6'906'588.43	535'944.61

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE						
11	SECURITE PUBLIQUE						
111	POLICE						
1110.3010.00	Patrouilleurs scolaires	79'997.65		100'000.00		68'651.00	
1110.3050.00	Charges sociales	8'309.15		7'000.00		7'082.45	
1110.3632.00	Participation PRVC	2'491'183.10		2'530'000.00		2'380'333.85	
111	TOTAL POLICE	2'579'489.90		2'637'000.00		2'456'067.30	
11	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	2'579'489.90		2'637'000.00		2'456'067.30	
12	JUSTICE						
120	JUSTICE COMMUNE						
1200.3634.00	Juge de commune	9'656.00		12'000.00		10'298.00	
120	TOTAL JUSTICE COMMUNE	9'656.00		12'000.00		10'298.00	
121	JUSTICE DISTRICT						
1210.3010.00	Conciergerie Tribunal	21'807.85		23'000.00		22'031.95	
1210.3050.00	Charges sociales	2'422.95		3'500.00		2'420.20	
1210.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	763.50		2'000.00		858.15	
1210.3120.00	Energie Tribunal	3'993.45		5'600.00		2'422.85	
1210.3134.00	Assurances choses	241.00		200.00		174.00	
1210.3160.00	Location locaux	170'363.00		171'200.00		170'248.00	
1210.4632.00	Contribution des communes		91'707.00		95'000.00		94'496.00
121	TOTAL JUSTICE DISTRICT	199'591.75	91'707.00	205'500.00	95'000.00	198'155.15	94'496.00
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)						
1220.3000.00	Indemnités					19'551.80	
1220.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC					2'324.50	
1220.3102.00	Imprimés, publications					7'443.29	
1220.3110.00	Mobilier et machines					13'961.52	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1220.3120.00	Energie APEA					3'329.00	
1220.3130.00	Gestion dossiers et administration					804'147.19	
1220.3130.01	Téléphones, ports et taxes					14'363.65	
1220.3132.00	Mandats curateurs externes	112	67'620.75	115'000.00		94'577.77	
1220.3132.03	Frais juridiques et expertises	112	3'941.70	45'000.00		79'364.50	
1220.3132.05	Frais juridiques et expertises Noble-Contrée					195.70	
1220.3160.00	Loyer					40'000.00	
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA		127'710.05	129'000.00			
1220.4260.00	Décisions pupilles Sierre						98'116.80
1220.4260.01	Décisions pupilles Anniviers						6'445.00
1220.4260.02	Décisions pupilles Noble-Contrée						-13'690.00
1220.4309.00	Autres recettes						7'350.00
1220.4632.01	Facturation Anniviers						93'641.48
1220.4632.02	Facturation Noble-Contrée						183'875.01
122	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APE)		199'272.50	289'000.00		1'079'258.92	375'738.29
12	TOTAL JUSTICE		408'520.25	506'500.00	95'000.00	1'287'712.07	470'234.29
14	QUESTIONS JURIDIQUES						
140	QUESTIONS JURIDIQUES						
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER						
1400.3000.00	Commissions de taxation		6'592.00	6'000.00		6'759.00	
1400.3010.00	Conciergerie Registre foncier	113		11'500.00		13'758.05	
1400.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	113		1'300.00		1'555.75	
1400.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		940.80	1'000.00		1'232.85	
1400.3101.00	Produits d'entretien et fournitures, RF	113		1'000.00		858.15	
1400.3110.00	Mobilier et machines		738.00	500.00		355.00	
1400.3120.00	Energie Registre foncier	113		3'200.00		2'480.85	
1400.3132.00	Système d'information du territoire	113	7'856.55	10'000.00		7'838.60	
1400.3132.01	Conservation du cadastre	113	32'725.40	50'000.00		47'838.20	
1400.3160.00	Location locaux, Registre foncier	113		67'000.00		66'538.75	
1400.3631.00	Consortages et améliorations foncières					5'248.15	
1400.3631.01	Participation aux frais de locaux du RF	113	85'164.40				
1400.4210.00	Emoluments du cadastre				32'000.00		37'519.00

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1400.4240.00	Conservation du cadastre, participations diverses	113		32'725.60		50'000.00		47'358.95
1400	TOTAL CADASTRE ET REGISTRE FONCIER		134'017.15	68'085.60	151'500.00	82'000.00	154'463.35	84'877.95
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES							
1401.3102.00	Publications	113	2'034.97		5'000.00		4'457.93	
1401.3130.00	Frais organisation foire Ste-Catherine	113	5'159.15		3'100.00		3'666.80	
1401.3632.00	Frais de gestion et administration	113	67'620.30		62'500.00		62'319.30	
1401.4210.00	Taxes et redevances établissements publics	113		26'753.20		30'000.00		28'543.97
1401.4210.01	Foires et marchés	113		13'683.43		20'000.00		14'857.25
1401.4601.00	Patentes police du commerce			17'704.52		20'000.00		16'550.00
1401	TOTAL POLICE COMMERCE ET PATENTES		74'814.42	58'141.15	70'600.00	70'000.00	70'444.03	59'951.22
1402	CONTROLE DES HABITANTS							
1402.3010.00	Traitements Contrôle habitants		246'658.85		245'200.00		236'646.25	
1402.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		16'156.25		16'000.00		15'500.40	
1402.3052.00	Cotisations caisse de pension		23'598.60		23'000.00		22'527.00	
1402.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'398.00		2'400.00		2'279.85	
1402.3054.00	Cotisations allocations familiales		6'784.85		6'800.00		6'624.25	
1402.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'768.10		1'700.00		1'696.55	
1402.3099.00	Autres charges du personnel		500.00		500.00		470.00	
1402.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		2'489.40		1'500.00			
1402.3101.00	Cartes d'identité		27'306.80		31'200.00		27'922.30	
1402.3130.00	Téléphones et taxes		3'695.69		3'000.00		3'532.60	
1402.3150.00	Entretien mobilier et machines		2'736.70		1'200.00		800.20	
1402.3170.00	Frais de déplacements		290.75		500.00		437.10	
1402.3611.00	Taxes cantonales permis	114	163'830.35		108'000.00		116'090.00	
1402.4210.00	Emoluments, taxes et divers	114		103'414.40		84'000.00		100'806.88
1402.4210.01	Recettes permis	114		226'683.90		200'000.00		209'285.20
1402.4210.02	Recettes cartes d'identité			37'955.00		42'000.00		41'060.00
1402	TOTAL CONTROLE DES HABITANTS		498'214.34	368'053.30	441'000.00	326'000.00	434'526.50	351'152.08
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION							
1403.3130.00	Projets intégration		83'515.96		82'000.00		73'244.01	
1403.3612.00	Frais de gestion naturalisations		10'400.00		20'000.00		21'400.00	
1403.3910.00	Salaires		100'000.00		100'000.00		95'000.00	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1403.4210.00	Emoluments naturalisation et divers		10'400.00		20'000.00		21'400.00
1403.4231.00	Participations diverses		4'626.20		2'700.00		1'395.00
1403.4631.00	Subventions cantonales intégration	114	112'543.00		93'200.00		78'136.85
1403	TOTAL NATURALISATION ET INTEGRATION		193'915.96	202'000.00	115'900.00	189'644.01	100'931.85
140	TOTAL QUESTIONS JURIDIQUES		900'961.87	865'100.00	593'900.00	849'077.89	596'913.10
14	TOTAL QUESTIONS JURIDIQUES		900'961.87	865'100.00	593'900.00	849'077.89	596'913.10
15	SERVICE DU FEU						
150	SERVICE DU FEU						
1500.3000.00	Etat-Major		3'979.15	8'000.00		4'468.75	
1500.3010.00	Traitements Service du feu		412'755.40	423'600.00		316'862.90	
1500.3010.01	Soldes et indemnités	114	340'786.05	430'000.00		374'160.95	
1500.3030.00	Personnel temporaire		3'411.70	3'500.00		5'116.45	
1500.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		31'041.45	27'700.00		25'449.05	
1500.3052.00	Cotisations caisse de pension		34'724.15	34'300.00		26'891.80	
1500.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'187.80	4'000.00		3'289.15	
1500.3054.00	Cotisations allocations familiales		13'018.05	12'000.00		10'875.70	
1500.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'815.90	3'000.00		2'206.45	
1500.3090.00	Frais de formation		7'224.80	7'800.00			
1500.3099.00	Frais de subsistance		4'847.70	5'000.00		4'511.20	
1500.3101.00	Matériel local du feu		17'749.20	17'800.00		18'092.30	
1500.3102.00	Imprimés, publications		3'901.55	3'700.00		3'870.31	
1500.3112.00	Achat équipement		42'574.80	40'300.00		16'856.65	
1500.3120.00	Energie Service du feu		1'098.65	1'200.00		784.50	
1500.3130.00	Téléphones, ports et taxes		35'215.21	35'900.00		33'049.65	
1500.3130.01	Cotisations		4'614.55	4'300.00		4'289.15	
1500.3130.02	Prestations de tiers et mandats divers	114	46'397.15				
1500.3134.00	Assurances		13'873.90	16'000.00		12'460.55	
1500.3136.00	Visites médicales		2'713.25	4'000.00		1'248.35	
1500.3137.00	TVA consommation eau		17.95	100.00		24.30	
1500.3143.00	Entretien hydrants		50'675.00	40'000.00		56'243.60	
1500.3144.00	Entretien immeubles service feu		5'400.35	6'900.00		5'366.20	
1500.3151.00	Entretien machines et véhicules		53'135.09	50'500.00		68'812.25	
1500.3199.00	Frais d'assemblées		9'192.55	11'700.00		6'129.72	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1500.3900.00	Imputations internes, carburants	12'743.35		13'600.00		15'243.90	
1500.3930.00	Consommation eau bornes hydrantes	717.50		500.00		970.60	
1500.4200.00	Taxes exemption service du feu		267'766.80		290'000.00		240'219.25
1500.4240.00	Participation pour interventions	114	129'531.30		90'000.00		114'087.05
1500.4612.00	Participation service du feu	114	255'631.05		210'000.00		197'311.35
1500.4631.00	Participation cantonale CSI	115	48'000.00		24'000.00		46'900.00
1500.4631.01	Participation des routes nationales		50'000.00		50'000.00		50'000.00
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel	115	86'441.75		42'900.00		60'833.00
150	TOTAL SERVICE DU FEU		837'370.90	1'205'400.00	706'900.00	1'017'274.43	709'350.65
15	TOTAL SERVICE DU FEU		837'370.90	1'205'400.00	706'900.00	1'017'274.43	709'350.65
16	DEFENSE						
162	DEFENSE CIVILE						
1620	PROTECTION CIVILE						
1620.3010.00	Traitements Protection civile	115	279'989.65	241'600.00		274'744.95	
1620.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		18'339.75	16'000.00		17'996.70	
1620.3052.00	Cotisations caisse de pension		26'662.95	25'000.00		27'606.75	
1620.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'513.35	2'300.00		2'254.05	
1620.3054.00	Cotisations allocations familiales		7'695.85	6'700.00		7'690.20	
1620.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'007.35	1'800.00		1'969.85	
1620.3111.00	Mobilier, machines, appareils	115	90'407.16	5'000.00		26'338.05	
1620.3130.00	Téléphones, ports et taxes		1'458.90	2'000.00		1'363.50	
1620.3138.00	Frais de cours		45'120.25	50'500.00		34'403.15	
1620.3151.00	Entretien mobilier, machines et matériel		5'641.75	2'000.00		5'835.20	
1620.3170.00	Frais de déplacements			100.00			
1620.4260.00	Remboursement et récupération des salaires		22'929.10		20'000.00		43'419.90
1620.4631.00	Subvention fonctionnement PC régionale	115	457'832.21		333'000.00		356'782.50
1620	TOTAL PROTECTION CIVILE		479'836.96	353'000.00	353'000.00	400'202.40	400'202.40
1621	ABRIS PUBLICS						
1621.3120.00	Energie Abris publics		13'970.20	12'600.00		7'087.50	
1621.3130.00	Téléphones, ports et taxes		9'568.25	7'300.00		6'282.35	
1621.3134.00	Assurances choses		4'546.00	4'600.00		4'583.00	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1621.3144.00	Entretien immeubles et installations abris PC	25'137.15		16'500.00		36'685.20	
1621.4472.00	Locations		5'008.00		25'000.00		23'854.30
1621.4631.00	Subventions cantonales entretien abris PC		8'550.00		8'600.00		8'550.00
1621	TOTAL ABRIS PUBLICS	53'221.60	13'558.00	41'000.00	33'600.00	54'638.05	32'404.30
162	TOTAL DEFENSE CIVILE	533'058.56	494'319.31	394'000.00	386'600.00	454'840.45	432'606.70
16	TOTAL DEFENSE	533'058.56	494'319.31	394'000.00	386'600.00	454'840.45	432'606.70
1	TOTAL ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE	5'580'842.78	2'045'246.46	5'608'000.00	1'782'400.00	6'064'972.14	2'209'104.74

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION						
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE						
212	ECOLES PRIMAIRES						
2120.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	116	315'299.51	290'500.00		300'227.15	
2120.3020.01	Traitement préfets		76'197.15	70'000.00		70'476.35	
2120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		24'623.45	24'000.00		23'343.55	
2120.3052.00	Cotisations caisse de pension		45'381.15	40'000.00		42'852.80	
2120.3053.00	Cotisations assurance accidents		955.30	4'000.00		822.05	
2120.3054.00	Cotisations allocations familiales		10'229.85	10'000.00		9'976.20	
2120.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'460.00	2'500.00		2'334.70	
2120.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant		528.60	2'500.00		247.70	
2120.3104.00	Moyens d'enseignement		97'770.63	95'000.00		91'139.85	
2120.3104.01	Fournitures scolaires		112'630.87	140'000.00		135'703.06	
2120.3105.00	Distribution de pommes	116	1'872.45	8'000.00		9'367.10	
2120.3111.00	Mobilier, machines, appareils		21'815.25	20'000.00		7'885.95	
2120.3130.00	Sport scolaire facultatif	116	22'185.00	18'000.00		23'504.40	
2120.3130.01	Activités sportives et culturelles	116	144'385.80	113'000.00		148'389.65	
2120.3130.02	Spectacles		35'675.50	34'000.00		37'668.52	
2120.3130.03	Transports d'élèves		10'849.70	8'000.00		10'807.40	
2120.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	116	45'844.15	36'500.00		42'022.50	
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	116	87'149.98	84'500.00		152'446.70	
2120.3160.00	Locations		52'260.00	53'000.00		53'475.00	
2120.3199.00	Dépenses diverses		18'090.45	15'000.00		13'821.59	
2120.3612.00	Frais d'écolage	116	38'432.00	26'000.00		29'856.00	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	116	4'492'154.90	4'356'000.00		4'370'893.00	
2120.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois		38'162.20	44'000.00		39'961.40	
2120.4240.00	Participation des parents études surveillées			4'520.00	2'500.00		4'435.00
2120.4309.00	Autres recettes			18'159.55	17'500.00		19'125.90
2120.4612.00	Frais d'écolage et participations			60'095.00	54'500.00		49'594.00
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	116		172'941.20	148'000.00		181'679.45
2120.4631.01	Subventions cantonales traitement direction			64'160.55	58'000.00		59'059.35
2120.4637.00	Participation des parents activités sport & cultur	116		16'039.10	26'500.00		21'332.90
212	TOTAL ECOLES PRIMAIRES		5'694'953.89	335'915.40	5'494'500.00	307'000.00	5'617'222.62
213	CYCLES D'ORIENTATION						
2130.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	116	79'000.65	90'000.00		74'335.30	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2130.3020.01	Traitements responsables de centres		394'689.50		394'000.00		392'631.65
2130.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		29'543.45		50'000.00		29'518.25
2130.3052.00	Cotisations caisse de pension		66'351.45		40'000.00		59'357.95
2130.3053.00	Cotisations assurance accidents		3'875.90		6'000.00		3'806.55
2130.3054.00	Cotisations allocations familiales		12'436.40		13'000.00		12'614.10
2130.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'927.40		3'000.00		2'908.95
2130.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant		4'857.40		5'500.00		6'608.90
2130.3104.00	Moyens d'enseignement	117	105'968.82		95'000.00		77'035.20
2130.3104.01	Fournitures scolaires	117	100'352.25		82'500.00		78'140.92
2130.3111.00	Mobilier, machines, appareils	117	46'409.30		60'000.00		44'121.17
2130.3130.00	Repas cantine scolaire	117	84'121.70		88'500.00		90'134.10
2130.3130.01	Activités sportives et culturelles, frais divers		92'620.40		89'000.00		71'475.25
2130.3130.02	Spectacles		7'989.65		11'000.00		8'115.00
2130.3130.03	Transports d'élèves		4'846.00		7'000.00		7'229.50
2130.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	117	44'703.05		29'500.00		29'603.40
2130.3153.00	Entretien équipements informatiques		47'283.35		43'500.00		31'881.20
2130.3160.00	Locations		1'130.00		2'500.00		1'120.00
2130.3199.00	Dépenses diverses		8'387.95		7'000.00		7'081.19
2130.3612.00	Frais d'écolage	117	376'935.00		423'000.00		408'156.30
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	117	1'641'508.00		1'620'000.00		1'370'672.00
2130.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois		16'120.00		15'000.00		15'740.00
2130.4240.00	Participation des parents repas cantine scolaire	117		76'980.00		82'000.00	83'460.00
2130.4240.01	Participation des parents études surveillées			19'580.00		17'000.00	19'400.00
2130.4309.00	Autres recettes	117		19'382.50		8'500.00	12'915.35
2130.4612.00	Frais d'écolage	117		769'112.00		800'000.00	770'925.00
2130.4631.00	Subventions moyens d'enseignement			67'584.30		60'000.00	60'922.00
2130.4631.01	Subvention responsables de centres			109'966.05		111'000.00	109'139.40
2130.4637.00	Participation des parents activités CO			3'396.00			
213	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		3'172'057.62	1'066'000.85	3'175'000.00	1'078'500.00	2'822'286.88
217	BATIMENTS SCOLAIRES						
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES						
2171.3010.00	Conciergerie Ecoles primaires		686'837.60		691'500.00		665'965.35
2171.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		42'221.45		44'000.00		42'906.05
2171.3052.00	Cotisations caisse de pension		35'562.05		36'000.00		37'828.20
2171.3053.00	Cotisations assurance accidents		6'080.25		6'500.00		6'092.35
2171.3054.00	Cotisations allocations familiales		17'994.75		18'500.00		18'333.95
2171.3055.00	Cotisations indemnités journalières		4'391.10		4'800.00		4'546.40

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2171.3101.00	Equipements salles gymnastique	117	7'731.90		10'500.00		6'023.00	
2171.3101.01	Produits de nettoyage primaires	117	34'468.65		45'500.00		34'074.85	
2171.3120.00	Energie Ecoles primaires		337'699.30		330'000.00		248'553.05	
2171.3130.00	Téléphones et taxes		5'047.70		4'500.00		3'144.80	
2171.3134.00	Assurances choses		45'779.00		45'400.00		46'010.00	
2171.3137.00	TVA consommation eau		266.90		500.00		212.25	
2171.3137.01	TVA taxes d'assainissement		2'757.38		2'900.00		3'021.67	
2171.3144.00	Entretien, réparations et fournitures primaires	117	50'796.85		40'000.00		99'594.98	
2171.3144.01	Entretien bâtiments Ecoles primaires		216'234.63		231'000.00		222'710.24	
2171.3150.00	Entretien équipement salles gym. primaires	117	14'584.65		23'000.00		20'451.35	
2171.3170.00	Frais de déplacements		6'540.50		8'000.00		7'640.20	
2171.3930.00	Consommation eau Ecoles primaires		10'670.65		13'400.00		8'492.55	
2171.3930.01	Taxes d'assainissement Ecoles primaires		35'810.14		37'200.00		39'242.43	
2171.4240.00	Revenu participation nettoyages			34'000.00		34'000.00		34'000.00
2171.4472.00	Locations			6'340.00		8'000.00		6'350.00
2171	TOTAL BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES		1'561'475.45	40'340.00	1'593'200.00	42'000.00	1'514'843.67	40'350.00
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION							
2172.3010.00	Conciergerie Cycles d'orientation		371'811.65		359'800.00		353'628.45	
2172.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		23'547.60		22'000.00		22'733.65	
2172.3052.00	Cotisations caisse de pension		18'896.60		18'000.00		19'386.00	
2172.3053.00	Cotisations assurance accidents		3'371.25		3'500.00		3'123.95	
2172.3054.00	Cotisations allocations familiales		9'944.05		9'700.00		9'714.40	
2172.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'329.70		2'500.00		2'224.90	
2172.3101.00	Equipements salles gymnastique	118	2'981.55		2'500.00		4'429.40	
2172.3101.01	Produits de nettoyage CO	118	22'836.50		27'000.00		5'504.70	
2172.3120.00	Energie Cycles d'orientation		199'820.85		191'000.00		122'289.45	
2172.3130.00	Téléphones et taxes		980.50		1'500.00		802.00	
2172.3134.00	Assurances choses		30'767.00		30'800.00		30'938.00	
2172.3137.00	TVA consommation eau		141.80		300.00		103.75	
2172.3137.01	TVA taxes d'assainissement		1'624.28		1'700.00		1'659.79	
2172.3144.00	Entretien, réparations et fournitures CO	118	23'446.40		20'000.00		26'745.96	
2172.3144.01	Entretien bâtiments Cycles d'orientation		62'926.32		74'500.00		93'784.04	
2172.3150.00	Entretien équipement salles gym. CO	118	13'415.30		13'000.00		13'029.83	
2172.3170.00	Frais de déplacements		1'599.50		2'000.00		1'990.20	
2172.3930.00	Consommation eau Cycles d'orientation		5'670.55		7'700.00		4'149.65	
2172.3930.01	Taxes d'assainissement Cycles d'orientation		21'094.54		22'200.00		21'555.77	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2172.4472.00	Locations		15'324.60		21'000.00		21'226.40
2172	TOTAL BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION	817'205.94	15'324.60	809'700.00	21'000.00	737'793.89	21'226.40
217	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	2'378'681.39	55'664.60	2'402'900.00	63'000.00	2'252'637.56	61'576.40
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE						
2190.3010.00	Traitements direction des écoles	690'494.30		680'500.00		545'034.15	
2190.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	43'339.50		46'000.00		35'627.25	
2190.3052.00	Cotisations caisse de pension	60'919.95		65'000.00		52'298.40	
2190.3053.00	Cotisations assurance accidents	6'291.75		6'800.00		4'809.10	
2190.3054.00	Cotisations allocations familiales	18'216.80		20'000.00		14'538.30	
2190.3055.00	Cotisations indemnités journalières	4'613.90		5'000.00		3'569.40	
2190.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	1'026.35		3'000.00		1'556.20	
2190.3110.00	Mobilier et machines			500.00			
2190.3170.00	Frais de déplacements	1'472.40		1'000.00		840.00	
219	TOTAL AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE	826'374.95		827'800.00		658'272.80	
21	TOTAL SCOLARITE OBLIGATOIRE	12'072'067.85	1'457'580.85	11'900'200.00	1'448'500.00	11'350'419.86	1'453'564.75
22	ECOLES SPECIALISEES						
220	ECOLES SPECIALISEES						
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES						
2200.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	118 96'736.80		80'000.00		96'022.60	
2200.3631.01	Transport d'élèves en situation de handicap	118 103'888.05		135'000.00		135'056.57	
2200	TOTAL INSTITUTIONS SPECIALISEES	200'624.85		215'000.00		231'079.17	
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE						
2201.3020.00	Traitements CPS	118 241'225.75		144'500.00		149'444.80	
2201.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	15'798.20		9'000.00		9'788.50	
2201.3052.00	Cotisations caisse de pension	5'768.80		12'600.00		4'907.95	
2201.3053.00	Cotisations assurance accidents	2'136.75		4'500.00		1'347.90	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2201.3054.00	Cotisations allocations familiales	6'779.75		3'800.00		4'183.65	
2201.3055.00	Cotisations indemnités journalières	300.80		1'000.00		241.80	
2201.3130.00	Frais directs	93'159.73	118	57'500.00		64'141.24	
2201.4631.00	Subventions cantonales CPS		118		274'941.04		223'119.40
2201	TOTAL CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	365'169.78		232'900.00	274'941.04	234'055.84	223'119.40
220	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	565'794.63		447'900.00	274'941.04	465'135.01	223'119.40
22	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	565'794.63		447'900.00	274'941.04	465'135.01	223'119.40
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE						
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE						
2300.3020.00	Traitements cours d'appuis	18'419.90		20'000.00		18'269.90	
2300.3050.00	Charges sociales	1'712.20		2'000.00		1'705.15	
2300.3132.00	Formation apprentis	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
2300.3634.00	Frais d'itinéraires	183'423.10		150'000.00		167'906.45	
2300.4612.00	Subventions cours d'appui apprentis				9'378.05		12'991.80
2300.4631.00	Subv. frais d'itinéraires				92'850.00		75'000.00
230	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	243'555.20		212'000.00	102'228.05	227'881.50	102'080.70
23	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	243'555.20		212'000.00	102'228.05	227'881.50	102'080.70
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE						
251	ECOLE DE FORMATION GENERALE						
2510.3631.00	Participation école de commerce			500.00		37.85	
2510.3634.00	Frais d'itinéraires	141'830.65		150'000.00		137'357.25	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2510.4631.00	Subv. frais d'itinéraires		68'686.20		75'000.00		70'836.30
251	TOTAL ECOLE DE FORMATION GENERALE	141'830.65	68'686.20	150'500.00	75'000.00	137'395.10	70'836.30
25	TOTAL ECOLE DE FORMATION GENERALE	141'830.65	68'686.20	150'500.00	75'000.00	137'395.10	70'836.30
27	HAUTES ECOLES						
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES						
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	119	3'208'345.20	3'129'500.00		3'026'873.94	
2730.3631.01	Ecole de design et Haute Ecole d'art du Vs (Edhea)					269'886.27	
2730.3631.02	Formation universitaire à distance (FS-CH)					482'162.10	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	119	280'542.25		312'500.00		412'213.75
273	TOTAL HAUTES ECOLES SPECIALISEES		3'208'345.20	3'129'500.00	312'500.00	3'778'922.31	412'213.75
27	TOTAL HAUTES ECOLES		3'208'345.20	3'129'500.00	312'500.00	3'778'922.31	412'213.75
28	RECHERCHE						
281	RECHERCHE FONDAMENTALE						
2810.3635.00	Institut de recherche en informatique (Icare)					80'000.00	
281	TOTAL RECHERCHE FONDAMENTALE					80'000.00	
28	TOTAL RECHERCHE					80'000.00	
29	FORMATION, AUTRES						
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS						
2990.3632.00	Participation CIO		24'978.00	25'000.00		25'521.00	
2990.3636.00	Unipop	119		12'000.00			

Comptes de Résultats		Comptes Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus
2990.3636.01	Fonds cantonal formation des adultes	4'843.55		5'000.00		4'877.50	
299	TOTAL FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS	29'821.55		42'000.00		30'398.50	
29	TOTAL FORMATION, AUTRES	29'821.55		42'000.00		30'398.50	
2	TOTAL FORMATION	16'261'415.08	2'183'978.39	15'882'100.00	2'135'000.00	16'070'152.28	2'261'814.90

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES						
31	HERITAGE CULTUREL						
311	MUSEES ET ARTS PLASTIQUES						
3110.3119.00	Œuvres d'art	1'524.00		2'000.00			
3110.3636.00	Fondation Rainer Maria Rilke	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
3110.3636.01	Musée du Vin	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
3110.3636.02	Subsides Arts visuels	34'917.50		35'000.00		13'630.85	
311	TOTAL MUSEES ET ARTS PLASTIQUES	176'441.50		177'000.00		153'630.85	
31	TOTAL HERITAGE CULTUREL	176'441.50		177'000.00		153'630.85	
32	CULTURE, AUTRES						
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE						
3210.3010.00	Traitements BMS	487'441.60		473'300.00		472'358.90	
3210.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	31'415.05		31'000.00		31'024.05	
3210.3052.00	Cotisations caisse de pension	42'060.20		43'000.00		41'933.10	
3210.3053.00	Cotisations assurance accidents	4'928.95		4'500.00		4'906.40	
3210.3054.00	Cotisations allocations familiales	13'166.70		13'000.00		13'254.40	
3210.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'262.70		3'500.00		3'228.90	
3210.3100.00	Mobilier, matériel, équipement	22'650.54	120	10'000.00		9'036.70	
3210.3103.00	Livres et imprimés	49'358.70		50'000.00		49'968.53	
3210.3103.01	Multimédia, supports numériques	11'082.65		12'000.00		11'982.44	
3210.3113.00	Informatique	23'922.41		26'000.00		26'293.70	
3210.3120.00	Energie BMS	25'104.10		22'900.00		22'322.45	
3210.3130.00	Animations	9'720.85		10'000.00		10'012.06	
3210.3130.01	Ports, taxes et divers	5'305.68		7'500.00		6'971.42	
3210.3134.00	Assurances choses	4'072.00		3'900.00		3'922.00	
3210.3137.00	TVA consommation eau	6.85		50.00		12.10	
3210.3137.01	TVA taxes d'assainissement	450.28		200.00		456.64	
3210.3144.00	Entretien bâtiment Espace cult. des Marais	8'182.40		8'500.00		8'202.40	
3210.3150.00	Entretien mobilier et machines	1'776.75		2'000.00		351.60	
3210.3930.00	Consommation eau BMS	274.40		300.00		483.45	
3210.3930.01	Taxes d'assainissement BMS	5'847.74		2'600.00		5'930.41	
3210.3950.00	Amortissement Espace cult. des Marais	69'000.00		69'000.00		74'000.00	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3210.4309.00	Autres recettes		9'758.15		10'000.00		10'745.20
3210.4631.00	Subventions cantonales		48'219.00		45'000.00		47'285.00
321	TOTAL BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE	819'030.55	57'977.15	793'250.00	55'000.00	796'651.65	58'030.20
322	MUSIQUE ET THEATRE						
3220	SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE						
3220.3636.00	Subsides Musique et théâtre	134'290.60		138'000.00		109'453.45	
3220.3636.01	Ecoles de musique	50'668.95	120	80'000.00		12'400.00	
3220.3636.02	EJMA, école de jazz et musique actuelle					22'000.00	
3220.3636.03	Gérodine	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3220.3636.04	Art et musique	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
3220	TOTAL SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE	248'959.55		282'000.00		207'853.45	
3221	THEATRE LES HALLES						
3221.3010.00	Traitements TLH	414'771.90		415'400.00		415'803.65	
3221.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	26'524.00		30'500.00		26'264.50	
3221.3052.00	Cotisations caisse de pension	35'655.90		36'000.00		34'887.00	
3221.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'709.75		4'000.00		3'522.10	
3221.3054.00	Cotisations allocations familiales	11'168.95		11'500.00		10'913.10	
3221.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'576.30		3'000.00		2'542.65	
3221.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	17'375.34		17'500.00		915.45	
3221.3105.00	Achat marchandise bars	27'830.69		45'000.00		38'578.50	
3221.3110.00	Mobilier, équipement	45'987.94	120	21'000.00		66'839.57	
3221.3120.00	Energie TLH	33'103.45	120	56'100.00		38'142.70	
3221.3130.00	Programmation	274'979.28		275'000.00		270'516.53	
3221.3130.01	Droits d'auteurs	20'175.60		25'000.00		24'530.70	
3221.3130.02	Promotion	50'006.97		50'000.00		50'052.94	
3221.3130.03	Téléphones, ports et taxes	3'635.11		2'500.00		3'398.96	
3221.3132.00	Honoraires consultants	21'540.00	120				
3221.3134.00	Assurances choses	2'672.00		2'600.00		2'610.00	
3221.3137.00	TVA consommation eau	8.80		50.00		7.75	
3221.3137.01	TVA taxes d'assainissement	200.53		500.00		211.56	
3221.3151.00	Entretien de l'équipement spectacle	6'034.70		7'000.00		5'473.65	
3221.3161.00	Location matériel	7'963.23		8'000.00		23'284.26	
3221.3170.00	Frais de déplacements	3'339.85		3'000.00		2'863.90	
3221.3930.00	Consommation eau TLH	351.90		600.00		308.65	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3221.3930.01	Taxes d'assainissement TLH	2'604.33		6'500.00		2'747.58	
3221.3950.00	Amortissement Théâtre les Halles	68'000.00		68'000.00		74'000.00	
3221.4240.00	Recettes billetterie		129'932.48		130'000.00		115'858.65
3221.4250.00	Recettes bar		74'842.77		85'000.00		77'675.10
3221.4472.00	Locations et autres recettes		8'420.00		5'000.00		5'150.00
3221.4631.00	Subventions diverses	120	80'528.32		80'000.00		79'400.00
3221.4634.00	Subvention loterie romande		90'000.00		90'000.00		135'000.00
3221	TOTAL THEATRE LES HALLES	1'080'216.52	383'723.57	1'088'750.00	390'000.00	1'098'415.70	413'083.75
322	TOTAL MUSIQUE ET THEATRE	1'329'176.07	383'723.57	1'370'750.00	390'000.00	1'306'269.15	413'083.75
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES						
3290.3010.00	Traitements Culture	345'970.15		318'100.00		322'752.00	
3290.3020.00	Personnel culture parascolaire	43'000.00		43'000.00		43'000.00	
3290.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	21'267.50		21'500.00		20'330.00	
3290.3052.00	Cotisations caisse de pension	33'047.55		34'000.00		30'784.80	
3290.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'331.75		3'000.00		3'015.70	
3290.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'652.50		9'000.00		8'510.60	
3290.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'366.80		2'300.00		2'126.65	
3290.3102.00	Imprimés, publications	641.81		1'200.00		779.96	
3290.3104.00	Matériel d'enseignement culture parascolaire	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
3290.3110.00	Mobilier et machines	7'048.55		7'000.00		6'657.82	
3290.3120.00	Energie Autres bâtiments culturels	68'939.95		66'800.00		46'306.50	
3290.3130.00	Fête nationale	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3290.3130.01	Abonnements alarmes	5'034.35		5'000.00		4'927.85	
3290.3134.00	Assurances choses	10'847.00		10'700.00		10'977.00	
3290.3137.00	TVA consommation eau	20.00		100.00		21.35	
3290.3137.01	TVA taxes d'assainissement	305.84		300.00		315.46	
3290.3144.00	Entretien autres bâtiments culturels	2'018.20		5'500.00		1'078.50	
3290.3170.00	Frais de déplacements	3'809.70		3'000.00		3'194.65	
3290.3634.00	Animation estivale	43'000.00		50'000.00		43'000.00	
3290.3636.00	Autres subsides culturels	121	97'271.95	77'000.00		97'179.50	
3290.3636.01	Fondation château Mercier	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
3290.3636.02	Festivals	150'000.00		150'000.00		130'000.00	
3290.3636.03	Jumelage	14'000.00		14'000.00		4'807.30	
3290.3930.00	Consommation eau Autres bâtiments culturels	801.40		1'400.00		852.40	
3290.3930.01	Taxes d'assainissement Autres bât. culturels	3'971.90		4'000.00		4'096.90	
3290.3950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	265'000.00		261'000.00		288'000.00	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3290.4637.00	Autres recettes				2'500.00		
3290.4910.00	Facturation interne, salaires		100'000.00		100'000.00		95'000.00
329	TOTAL AUTRES DEPENSES CULTURELLES	1'213'846.90	100'000.00	1'170'400.00	102'500.00	1'155'214.94	95'000.00
32	TOTAL CULTURE, AUTRES	3'362'053.52	541'700.72	3'334'400.00	547'500.00	3'258'135.74	566'113.95
33	MEDIAS						
332	MASS MEDIA						
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA		505'155.00		500'000.00		505'155.00
332	TOTAL MASS MEDIA		505'155.00		500'000.00		505'155.00
33	TOTAL MEDIAS		505'155.00		500'000.00		505'155.00
34	SPORTS ET LOISIRS						
341	SPORTS						
3410	SPORTS						
3410.3010.00	Traitements Sports		186'886.60		190'500.00		180'747.35
3410.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		12'224.85		13'000.00		11'832.40
3410.3052.00	Cotisations caisse de pension		17'650.85		20'000.00		17'180.10
3410.3053.00	Cotisations assurance accidents		1'803.80		2'000.00		1'640.55
3410.3054.00	Cotisations allocations familiales		4'907.75		5'500.00		5'058.20
3410.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'328.45		1'500.00		1'284.35
3410.3120.00	Energie Infrastructures sportives	121	38'090.75		48'700.00		34'160.35
3410.3130.00	Mérite sportif	121			6'000.00		6'000.00
3410.3134.00	Assurances choses		6'755.00		8'400.00		6'514.00
3410.3137.00	TVA consommation eau		91.05		500.00		299.20
3410.3137.01	TVA taxes d'assainissement		339.59		400.00		399.71
3410.3140.00	Entretien terrains de sport	121	85'852.20		90'500.00		35'849.70
3410.3160.00	Location vestiaires pavillon		875.00		1'500.00		1'500.00
3410.3160.01	Location salle gym école commerce		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3410.3636.00	Sociétés sportives	121	100'000.00		117'000.00		112'000.00
3410.3636.01	Manifestations sportives		55'050.00		55'000.00		52'112.70

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3410.3636.02	Evénements sportifs ponctuels	121	100'000.00		50'000.00			
3410.3930.00	Consommation eau Infrastructures sportives	121	3'638.70		19'700.00		11'967.30	
3410.3930.01	Taxes d'assainissement Infrastructures sportives		4'410.28		5'200.00		5'191.02	
3410.3950.00	Amortissement Infrastructures sportives		922'000.00		931'000.00		1'000'000.00	
3410	TOTAL SPORTS		1'561'904.87		1'586'400.00		1'503'736.93	
3411	PISCINE DE GUILLAMO							
3411.3010.00	Traitements Piscine de Guillamo	122	387'384.35		339'000.00		376'028.95	
3411.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		24'454.25		22'000.00		23'090.95	
3411.3052.00	Cotisations caisse de pension		25'041.25		20'000.00		27'098.90	
3411.3053.00	Cotisations assurance accidents		3'252.45		3'000.00		2'993.85	
3411.3054.00	Cotisations allocations familiales		10'346.30		9'400.00		9'973.85	
3411.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'113.55		2'400.00		2'101.45	
3411.3099.00	Autres charges du personnel		4'463.70		5'000.00		4'742.65	
3411.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	122	51'252.45		21'500.00		45'872.90	
3411.3101.01	Autre matériel		13'958.25		12'500.00		7'218.55	
3411.3105.00	Achat marchandise buvette et automate	122	6'240.45		11'000.00		8'841.54	
3411.3110.00	Mobilier et machines		1'713.55		2'500.00		864.30	
3411.3120.00	Energie Piscine de Guillamo		124'964.85		117'700.00		60'439.50	
3411.3130.00	Téléphones, ports et taxes	122	7'185.99		4'800.00		8'280.18	
3411.3134.00	Assurances choses		6'492.00		6'600.00		6'628.00	
3411.3137.00	TVA consommation eau		395.80		300.00		286.80	
3411.3137.01	TVA taxes d'assainissement		892.82		700.00		922.40	
3411.3151.00	Entretien mobilier, machines		27'695.60		29'000.00		25'308.90	
3411.3930.00	Consommation eau Piscine de Guillamo		15'832.65		10'200.00		11'470.85	
3411.3930.01	Taxes d'assainissement Piscine de Guillamo		11'595.05		8'800.00		11'979.02	
3411.3950.00	Amortissement Piscine de Guillamo		305'000.00		309'000.00		312'000.00	
3411.4240.00	Entrées piscine	122		228'788.05		215'000.00		220'281.50
3411.4250.00	Recettes buvette	122		6'052.05		11'000.00		9'962.79
3411.4250.01	Recettes automate	122		5'047.90		9'000.00		5'803.65
3411.4472.00	Participations diverses			4'811.40		6'000.00		4'139.75
3411	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO		1'030'275.31	244'699.40	935'400.00	241'000.00	946'143.54	240'187.69
3412	BAINS DE GERONDE							
3412.3010.00	Traitements Bains de Gèronde	122	226'945.50		198'600.00		217'232.65	
3412.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		14'326.30		13'200.00		13'347.65	
3412.3052.00	Cotisations caisse de pension		14'523.95		11'600.00		10'323.40	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3412.3053.00	Cotisations assurance accidents		1'905.40		2'000.00	1'732.20	
3412.3054.00	Cotisations allocations familiales		6'053.70		5'500.00	5'597.00	
3412.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'321.00		1'500.00	1'065.05	
3412.3099.00	Autres charges du personnel		2'615.00		2'000.00	1'640.60	
3412.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	122	28'843.55		16'000.00	21'882.27	
3412.3110.00	Mobilier, machines	122	18'069.06		22'800.00		
3412.3120.00	Energie Bains de Gironde		41'638.90		42'000.00	29'131.90	
3412.3130.00	Taxes et divers		7'003.17		3'100.00	6'219.18	
3412.3134.00	Assurances choses		5'993.00		6'100.00	6'114.00	
3412.3137.00	TVA consommation eau		369.50		300.00	289.95	
3412.3137.01	TVA taxes d'assainissement		602.58		500.00	665.01	
3412.3150.00	Entretien mobilier et machines		35'929.00		33'000.00	55'513.55	
3412.3930.00	Consommation eau Bains de Gironde		14'780.90		12'800.00	11'598.55	
3412.3930.01	Taxes d'assainissement Bains de Gironde		7'825.76		6'500.00	8'636.46	
3412.3950.00	Amortissement Bains de Gironde		728'000.00		734'000.00	782'000.00	
3412.4240.00	Entrées piscine			190'667.15			209'685.80
3412.4250.00	Recettes diverses			19'961.00			23'372.70
3412.4470.00	Location buvette			15'000.00			15'000.00
3412	TOTAL BAINS DE GERONDE		1'156'746.27	225'628.15	1'111'500.00	1'172'989.42	248'058.50
3413	PATINOIRES						
3413.3010.00	Traitements Patinoires	123	211'679.15		190'900.00	194'204.05	
3413.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		11'718.20		12'000.00	12'817.90	
3413.3052.00	Cotisations caisse de pension		17'429.85		19'000.00	17'484.60	
3413.3053.00	Cotisations assurance accidents		1'728.25		1'800.00	1'874.15	
3413.3054.00	Cotisations allocations familiales		5'017.45		5'500.00	5'477.70	
3413.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'248.50		1'500.00	1'375.00	
3413.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		4'520.10		5'000.00	1'821.90	
3413.3120.00	Energie Patinoires	123	237'331.90		222'700.00	158'954.25	
3413.3130.00	Téléphones, ports et taxes		3'257.55		2'000.00	3'821.95	
3413.3130.01	Installation & exploit. patinoire découverte		67'060.85		69'000.00	62'631.40	
3413.3134.00	Assurances choses		7'307.80		7'200.00	4'420.00	
3413.3137.00	TVA consommation eau		350.40		500.00	303.70	
3413.3137.01	TVA taxes d'assainissement		1'176.09		1'500.00	1'281.59	
3413.3144.00	Entretien bâtiment patinoire		65'368.68		66'000.00	44'307.75	
3413.3151.00	Entretien machine à glace		9'743.15		7'000.00	4'480.35	
3413.3900.00	Imputations internes, carburants		422.70		200.00	512.55	
3413.3930.00	Consommation eau Patinoires		14'015.00		23'600.00	12'147.70	
3413.3930.01	Taxes d'assainissement Patinoires		15'273.92		19'600.00	16'643.97	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3413.3950.00	Amortissement Patinoires	250'000.00		276'000.00		156'000.00	
3413.4472.00	Locations exclusives		14'815.00		10'000.00		14'538.75
3413	TOTAL PATINOIRES	924'649.54	14'815.00	931'000.00	10'000.00	700'560.51	14'538.75
341	TOTAL SPORTS	4'673'575.99	485'142.55	4'564'300.00	497'000.00	4'323'430.40	502'784.94
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS						
3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins	1'136'947.30		1'150'000.00		1'004'462.15	
3420.3030.00	Personnel temporaire	18'252.80	123	40'000.00		67'760.15	
3420.3050.00	Cotisations AVS,Al,APG,AC	69'139.35		81'000.00		64'202.05	
3420.3052.00	Cotisations caisse de pension	96'027.00		100'000.00		86'918.95	
3420.3053.00	Cotisations assurance accidents	15'021.00		31'000.00		17'141.30	
3420.3054.00	Cotisations allocations familiales	29'459.00		28'000.00		27'396.05	
3420.3055.00	Cotisations indemnités journalières	7'349.50		8'000.00		6'200.35	
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers	62'724.02	123	52'000.00		57'264.55	
3420.3101.01	Infrastructure places de jeux et de repos	5'741.65		4'000.00		4'312.00	
3420.3111.00	Outillage Parcs et Jardins	15'486.35	123	8'500.00		9'721.65	
3420.3120.00	Energie Loisirs et espaces verts	44'375.10		52'000.00		37'213.25	
3420.3130.00	Colonies	40'000.00		40'000.00		20'000.00	
3420.3130.01	Téléphones, ports et taxes	1'738.20		1'600.00		1'734.20	
3420.3134.00	Assurances choses	1'251.00		1'200.00		1'147.00	
3420.3134.01	Assurances et taxes véhicules	8'046.60		6'800.00		7'726.40	
3420.3137.00	TVA consommation eau	4'949.20		5'400.00		3'818.00	
3420.3137.01	TVA taxes d'assainissement	4'513.02		6'000.00		3'970.15	
3420.3140.00	Entretien espaces verts et divers	88'544.25	124	73'000.00		108'645.80	
3420.3144.00	Entretien fontaines et pièces d'eau	21'759.78		16'000.00		27'467.90	
3420.3151.00	Entretien systèmes d'arrosage	41'803.75	124	9'000.00		31'978.15	
3420.3151.01	Entretien et réparations des machines et véhicules	34'626.91		32'500.00		41'365.45	
3420.3170.00	Frais de déplacements	3'440.70				4'110.20	
3420.3636.00	Ludothèque	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
3420.3900.00	Imputations internes, carburants	17'703.80	124	26'300.00		21'362.95	
3420.3930.00	Consommation eau Loisirs et espaces verts	197'822.30	124	226'000.00		144'943.75	
3420.3930.01	Taxes d'assainissement Loisirs et espaces verts	58'610.69	124	78'300.00		51'560.42	
3420.4472.00	Locations						800.00
							2'800.00

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3420.4910.00	Facturation interne, salaires		183'203.30		185'000.00		188'435.40
342	TOTAL LOISIRS ET ESPACES VERTS	2'041'333.27	186'003.30	2'092'600.00	185'000.00	1'868'422.82	189'235.40
34	TOTAL SPORTS ET LOISIRS	6'714'909.26	671'145.85	6'656'900.00	682'000.00	6'191'853.22	692'020.34
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES						
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE						
3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques	125 907'580.85		867'000.00		863'819.87	
350	TOTAL EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	907'580.85		867'000.00		863'819.87	
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE						
3510.3632.00	Subvention paroisse protestante		99'396.00	99'000.00		96'972.00	
351	TOTAL EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE		99'396.00	99'000.00		96'972.00	
35	TOTAL EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES		1'006'976.85	966'000.00		960'791.87	
3	TOTAL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES		11'260'381.13	11'134'300.00	1'729'500.00	10'564'411.68	1'763'289.29

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE						
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES						
412	HOMES MEDICALISES						
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)	126	1'480'432.99	1'450'000.00		1'966'367.05	
412	TOTAL HOMES MEDICALISES		1'480'432.99	1'450'000.00		1'966'367.05	
41	TOTAL HOPITAUX, HOMES MEDICALISES		1'480'432.99	1'450'000.00		1'966'367.05	
42	SOINS AMBULATOIRES						
421	SOINS AMBULATOIRES						
4210.3100.00	Matériel de bureau, imprimés			5'000.00			
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional	126	2'202'618.97	2'040'000.00		1'763'851.35	
421	TOTAL SOINS AMBULATOIRES		2'202'618.97	2'045'000.00		1'763'851.35	
42	TOTAL SOINS AMBULATOIRES		2'202'618.97	2'045'000.00		1'763'851.35	
43	PROMOTION DE LA SANTE						
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE						
4330.3631.00	Santé scolaire		17'936.00	20'000.00		17'030.60	
4330.3637.00	Soins dentaires scolaires	126	501'049.30	490'000.00		479'407.70	
433	TOTAL SERVICE MEDICAL SCOLAIRE		518'985.30	510'000.00		496'438.30	
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES						
4340.3636.00	Contrôle des champignons		5'595.00	5'500.00		4'406.40	

Comptes de Résultats		Comptes Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus
4340.4632.00	Participation contrôle des champignons		2'797.50		2'500.00		2'203.20
434	TOTAL CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	5'595.00	2'797.50	5'500.00	2'500.00	4'406.40	2'203.20
43	TOTAL PROMOTION DE LA SANTE	524'580.30	2'797.50	515'500.00	2'500.00	500'844.70	2'203.20
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE						
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE						
4900.3631.00	Dispositif pré-hospitalier	195'792.95		190'000.00		170'291.85	
490	TOTAL SANTE PUBLIQUE AUTRE	195'792.95		190'000.00		170'291.85	
49	TOTAL SANTE PUBLIQUE AUTRE	195'792.95		190'000.00		170'291.85	
4	TOTAL SANTE	4'403'425.21	2'797.50	4'200'500.00	2'500.00	4'401'354.95	2'203.20

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE						
52	INVALIDITE						
523	FOYERS POUR INVALIDES						
5230.3631.00	Institutions pour handicapés	128	2'848'562.94	2'740'000.00		2'650'463.12	
523	TOTAL FOYERS POUR INVALIDES		2'848'562.94	2'740'000.00		2'650'463.12	
52	TOTAL INVALIDITE		2'848'562.94	2'740'000.00		2'650'463.12	
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS						
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI						
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	128	1'443'814.81	1'519'000.00		1'447'241.39	
532	TOTAL PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI		1'443'814.81	1'519'000.00		1'447'241.39	
53	TOTAL VIEILLESSE ET SURVIVANTS		1'443'814.81	1'519'000.00		1'447'241.39	
54	FAMILLE ET JEUNESSE						
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES						
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	128	55'943.07	69'000.00		76'388.11	
543	TOTAL AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRE		55'943.07	69'000.00		76'388.11	
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE						
5440.3130.00	Projets jeunesse	128	36'336.34	50'500.00		51'909.38	
5440.3636.00	Centre de loisirs et culture (ASLEC)		457'000.00	457'000.00		442'320.00	
544	TOTAL PROTECTION DE LA JEUNESSE		493'336.34	507'500.00		494'229.38	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES						
5450	STRUCTURES PETITE ENFANCE						
5450.3632.00	Crèche - UAPE	128	1'634'037.01	1'923'000.00		1'640'932.12	
5450.3636.00	Association des parents d'accueil		89'370.00	90'000.00		50'457.00	
5450.3950.00	Amortissement Crèches et UAPE		542'000.00	542'000.00		542'000.00	
5450	TOTAL STRUCTURES PETITE ENFANCE		2'265'407.01	2'555'000.00		2'233'389.12	
5451	CURATELLE OFFICIELLE						
5451.3102.00	Imprimés, publications	128		7'500.00			
5451.3110.00	Mobilier et machines	128		5'500.00			
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration	128	1'599'752.19	1'502'600.00		1'410'013.96	
5451.3130.01	Téléphones, ports et taxes	128	1'613.35	14'100.00		2'892.60	
5451.3631.00	Contribution curatelle éducative	129	278'400.00	310'000.00		277'200.00	
5451.4260.00	Participation des administrés	129			134'245.20		185'691.60
5451.4632.00	Contribution des communes	129			295'197.50		265'980.00
5451	TOTAL CURATELLE OFFICIELLE		1'879'765.54	1'839'700.00	310'000.00	1'690'106.56	451'671.60
545	TOTAL PRESTATIONS AUX FAMILLES		4'145'172.55	4'394'700.00	310'000.00	3'923'495.68	451'671.60
54	TOTAL FAMILLE ET JEUNESSE		4'694'451.96	4'971'200.00	310'000.00	4'494'113.17	451'671.60
57	AIDE SOCIALE ET ASILE						
572	AIDE SOCIALE						
5720.3637.00	Aide sociale	128	1'612'756.80	1'808'000.00		1'264'426.19	
572	TOTAL AIDE SOCIALE		1'612'756.80	1'808'000.00		1'264'426.19	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI						
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	128 188'367.84		192'000.00		257'547.71	
574	TOTAL FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	188'367.84		192'000.00		257'547.71	
579	ASSISTANCE AUTRE						
5790.3636.00	Subsides aux institutions sociales	32'911.83		47'000.00		27'399.03	
5790.3636.01	Job-Transit Services	72'926.25		65'000.00		72'559.50	
579	TOTAL ASSISTANCE AUTRE	105'838.08		112'000.00		99'958.53	
57	TOTAL AIDE SOCIALE ET ASILE	1'906'962.72		2'112'000.00		1'621'932.43	
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE						
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER						
5930.3636.00	Actions précises Tiers monde	9'000.00		10'000.00		9'900.00	
593	TOTAL ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER	9'000.00		10'000.00		9'900.00	
59	TOTAL AUTRE PREVOYANCE SOCIALE	9'000.00		10'000.00		9'900.00	
5	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	10'902'792.43	429'442.70	11'352'200.00	310'000.00	10'223'650.11	451'671.60

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS						
61	CIRCULATION ROUTIERE						
613	ROUTES CANTONALES						
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	130	1'154'468.40	815'000.00		1'479'026.65	
6130.3631.04	Travaux de balisage		13'105.15	15'000.00		12'886.55	
613	TOTAL ROUTES CANTONALES		1'167'573.55	830'000.00		1'491'913.20	
615	ROUTES COMMUNALES						
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES						
6150.3010.00	Traitements Travaux publics	130	3'510'150.85	3'666'000.00		3'242'378.15	
6150.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		227'899.45	247'000.00		201'442.80	
6150.3052.00	Cotisations caisse de pension		329'179.15	330'000.00		288'179.95	
6150.3053.00	Cotisations assurance accidents		48'474.95	34'400.00		60'631.10	
6150.3054.00	Cotisations allocations familiales		93'469.30	102'000.00		86'022.60	
6150.3055.00	Cotisations indemnités journalières		24'692.10	26'000.00		21'386.20	
6150.3101.00	Fournitures de signalisation		43'997.20	44'000.00		54'740.20	
6150.3101.01	Fournitures diverses		35'609.85	37'000.00		40'748.80	
6150.3101.02	Matériaux pour entretien routier	130	48'507.10	30'000.00		28'989.35	
6150.3101.03	Matériel et produits pour service hivernal	130	55'850.75	40'000.00		47'154.00	
6150.3101.04	Carburants	130	192'718.00	252'200.00		214'561.75	
6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules	130	106'154.32	80'000.00		91'363.30	
6150.3111.00	Outillage et équipement		43'983.89	35'000.00		31'999.45	
6150.3120.00	Energie Voirie		64'649.40	57'600.00		41'903.70	
6150.3130.00	Divers aménagements urbains		1'000.00	15'000.00		7'086.50	
6150.3130.01	Mise à jour des plans et polygonation		2'126.55	2'500.00		2'576.65	
6150.3130.02	Prestations de mobilité douce		45'978.25	48'000.00		50'619.00	
6150.3130.03	Travaux en régie		40'590.10	45'000.00		50'356.10	
6150.3131.00	Etudes et divers	131	151'893.05	100'000.00		126'002.20	
6150.3134.00	Assurances		24'103.65	20'800.00		19'398.15	
6150.3137.00	TVA consommation eau		76.80	100.00		37.60	
6150.3137.01	TVA taxes d'assainissement		4'581.21	4'200.00		5'001.51	
6150.3137.02	Taxes véhicules		19'651.70	24'000.00		22'253.50	
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines	131	390'065.25	350'000.00		215'093.01	
6150.3141.01	Entretien chemins agric. et sentiers		8'963.05	5'000.00		3'968.00	
6150.3141.02	Déneigement	131	66'508.35	75'000.00		98'335.00	

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6150.3141.03	Balayage mécanique		53'053.80		60'000.00		49'401.10
6150.3141.04	Entretien signalisation lumineuse		7'143.07		11'000.00		22'117.55
6150.3141.05	Pont de Beaulieu, assainissement	131	9'097.80				38'070.13
6150.3141.06	Centre-ville, connexion Ouest						25'077.70
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires		40'592.85		40'000.00		45'037.25
6150.3170.00	Frais de déplacements		11'193.80		10'000.00		13'012.25
6150.3930.00	Consommation eau Voirie		3'071.70		4'800.00		1'502.75
6150.3930.01	Taxes d'assainissement Voirie		59'496.29		54'700.00		64'954.67
6150.4240.00	Prestations pour tiers	131		44'063.42		115'000.00	16'207.75
6150.4240.01	Taxes d'utilisation du domaine public	131		42'104.80		25'000.00	15'735.50
6150.4240.02	Prestations pour STEP et divers	131		56'342.05			54'417.70
6150.4250.00	Revente carburant	132		49'776.50		64'100.00	57'270.20
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	132		106'010.55		45'000.00	227'555.05
6150.4260.01	Remboursement dommages	131		26'882.90			32'749.30
6150.4470.00	Redevances utilisation gare routière			56'940.00		61'000.00	60'300.00
6150.4631.00	Subventions cantonales					10'000.00	700.00
6150.4900.00	Refacturation interne carburant			39'869.85		49'100.00	46'119.40
6150.4910.00	Facturation interne, salaires			1'765'649.80		1'870'000.00	1'858'792.10
6150	TOTAL VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES		5'764'523.58	2'187'639.87	5'851'300.00	2'239'200.00	5'311'401.97
6151	ECLAIRAGE PUBLIC						
6151.3120.00	Energie Eclairage public		180'830.60		180'000.00		130'207.80
6151.3141.00	Entretien et installation éclairage public	133	497'263.35		510'000.00		391'432.90
6151	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC		678'093.95		690'000.00		521'640.70
615	TOTAL ROUTES COMMUNALES		6'442'617.53	2'187'639.87	6'541'300.00	2'239'200.00	5'833'042.67
616	PARKINGS						
6160.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		747.95		4'300.00		2'057.85
6160.3120.00	Energie Parkings	133	95'156.55		82'000.00		57'757.55
6160.3130.00	Transport de fonds		14'691.60		13'000.00		13'661.50
6160.3137.00	TVA taxes d'assainissement		1'213.28		1'200.00		1'203.20
6160.3151.00	Entretien parcomètres et divers		129'032.27		110'000.00		108'492.60
6160.3510.00	Attribution au fonds pour places de parc				5'000.00		51'600.00
6160.3612.00	Frais de gestion et administration	133	154'903.90		130'000.00		145'576.80
6160.3930.00	Taxes d'assainissement Parkings		15'756.91		15'900.00		15'625.91

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6160.4200.00	Taxes compensatoires places de parc				5'000.00		51'600.00
6160.4240.00	Parkings non soumis à TVA	133	728'952.87		750'000.00		708'404.62
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)	133	793'140.16		700'000.00		693'080.43
6160.4240.02	Parkings non couverts (TVA)	133	27'164.20		55'000.00		54'282.80
616	TOTAL PARKINGS		411'502.46	361'400.00	1'510'000.00	395'975.41	1'507'367.85
61	TOTAL CIRCULATION ROUTIERE		8'021'693.54	7'732'700.00	3'749'200.00	7'720'931.28	3'877'214.85
62	TRANSPORTS PUBLICS						
622	TRAFIC REGIONAL						
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux	134	612'815.75	475'000.00		488'756.67	
622	TOTAL TRAFIC REGIONAL		612'815.75	475'000.00		488'756.67	
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION						
6230.3102.00	Billets, horaires, divers		9'225.28	12'000.00		6'709.31	
6230.3130.00	Frais administratifs et de contrôle		15'508.80	15'000.00		16'284.24	
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois	134	1'945'117.25	1'973'000.00		1'866'214.00	
6230.3143.00	Places d'arrêts et abris		200.00	3'000.00		200.00	
6230.3910.00	Salaires		98'397.10	75'000.00		122'800.00	
6230.4240.00	Abonnements, tickets	134			285'000.00		243'143.88
6230.4470.00	Publicité Bus sierrois		25'009.10		26'000.00		25'022.90
6230.4631.00	Subventions transports publics		511'200.00		510'000.00		510'750.00
6230.4631.01	Subventions ponctuelles transports publics						126'880.00
6230.4632.00	Participation communes desservies		68'663.30		70'000.00		70'375.45
6230.4910.00	Participation des écoles		54'282.20		59'000.00		55'701.40
623	TOTAL TRAFIC D'AGGLOMERATION		2'068'448.43	2'078'000.00	950'000.00	2'012'207.55	1'031'873.63
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS						
6290.3130.00	Gestion centrale taxis		1'475.80	1'500.00		1'488.35	

Comptes de Résultats		Comptes Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus
6290.4120.00	Emoluments taxis sierrois		6'340.00		6'000.00		5'840.00
629	TOTAL AUTRES TRANSPORTS PUBLICS	1'475.80	6'340.00	1'500.00	6'000.00	1'488.35	5'840.00
62	TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	2'682'739.98	952'332.45	2'554'500.00	956'000.00	2'502'452.57	1'037'713.63
6	TOTAL TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	10'704'433.52	4'689'229.55	10'287'200.00	4'705'200.00	10'223'383.85	4'914'928.48

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOI							
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU							
7100.3120.00	Achats d'eau	135	262'724.45		103'700.00		183'854.77	
7100.3120.01	Energie de pompage	135	198'346.73		274'900.00		153'355.55	
7100.3130.00	Gestion, administration et surveillance	135	544'743.74		216'300.00		436'606.61	
7100.3130.01	Surveillance, contrôle, analyse	135			165'600.00			
7100.3130.02	Cotisations et divers				7'200.00			
7100.3134.00	Assurances		13'620.93		4'900.00		9'509.92	
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	136	507'703.98		582'900.00		655'486.61	
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau	136	1'129'747.00		1'233'000.00		1'145'644.00	
7100.3510.00	Attribution au fonds	136	12'056.54		316'500.00			
7100.3940.00	Intérêts réseau d'eau		199'000.00		212'000.00		191'000.00	
7100.4250.00	Ventes d'eau	136		2'569'368.27		2'740'000.00		1'745'264.55
7100.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds							773'645.21
7100.4930.00	Eau livrée à la commune	136		298'575.10		377'000.00		256'547.70
710	TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU		2'867'943.37	2'867'943.37	3'117'000.00	3'117'000.00	2'775'457.46	2'775'457.46
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES							
7200.3120.00	Energie Environnement		7'497.55		7'700.00		6'911.07	
7200.3130.00	Protection de la nappe	136	4'385.55		9'500.00		18'047.50	
7200.3130.01	Frais administratifs Oiken		42'000.00		45'000.00		42'750.00	
7200.3131.00	Etudes et sondages	137	9'708.00		35'000.00		9'421.95	
7200.3143.00	Entretien collecteurs		83'076.35		80'000.00		70'770.39	
7200.3143.01	Curage bouches et sacs d'eau	137	70'330.70		80'000.00		75'614.85	
7200.3181.00	Pertes sur taxes		205.00		3'000.00		1'548.25	
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	137			75'000.00			
7200.3632.00	STEP de Noës	137	2'007'307.65		1'850'000.00		1'505'518.90	
7200.3632.01	STEP de Granges	137	490'886.90		368'000.00		411'401.45	
7200.3910.00	Salaires		265'581.30		275'000.00		261'759.00	
7200.3930.00	Consommation eau Environnement	137	7'304.10		26'600.00		28'051.65	
7200.4240.00	Taxes de quantité	137		1'018'145.20		985'000.00		943'093.45
7200.4240.01	Taxes de base			984'596.15		997'000.00		966'816.35
7200.4240.02	Taxes de pompages			9'181.35		10'000.00		40'529.45
7200.4240.03	Taxes communes voisines			40'073.91		39'000.00		37'337.28
7200.4240.04	Participations diverses							11'768.70
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	137		803'605.24		684'100.00		286'532.73
7200.4930.00	Imputations internes, Taxes d'épuration eaux	138		117'681.25		137'700.00		124'717.05

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7200.4940.00	Intérêts épuration des eaux		15'000.00		2'000.00		21'000.00
720	TOTAL TRAITEMENT DES EAUX USEES	2'988'283.10	2'988'283.10	2'854'800.00	2'854'800.00	2'431'795.01	2'431'795.01
730	GESTION DES DECHETS						
7300.3101.00	Carburants	138 50'911.60		70'500.00		52'702.45	
7300.3130.00	Information et surveillance		2'174.10	3'000.00		5'116.66	
7300.3130.02	Bacs à verre		8'550.00	11'000.00		9'300.00	
7300.3130.04	Décharge matériaux inertes		1'363.65	2'000.00		6'369.35	
7300.3130.05	Récupération papier	138 68'826.35				10'806.15	
7300.3130.06	Déchetteries	138 636'706.07		530'000.00		571'075.33	
7300.3130.07	Déchets spéciaux		15'193.30	13'000.00		12'532.20	
7300.3130.08	Déchets alimentaires		109'602.05	110'000.00		98'753.35	
7300.3134.00	Assurances		6'169.85	5'500.00		5'296.90	
7300.3137.00	Taxes véhicules		25'713.30	22'000.00		22'440.35	
7300.3151.00	Entretien véhicules	138 114'430.55		45'000.00		58'271.55	
7300.3151.01	Entretien écopoints		33'262.45	40'000.00		28'955.20	
7300.3181.00	Pertes sur taxes ordures		2'041.25	3'000.00		6'194.05	
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	139 464'598.00		489'000.00		609'458.00	
7300.3632.00	Déchets incinérables	139 590'099.00		570'000.00		587'326.45	
7300.3900.00	Frais annexes de véhicules		9'000.00	9'000.00		9'000.00	
7300.3910.00	Salaires	139 804'774.55		935'000.00		936'414.15	
7300.3940.00	Intérêts élimination des ordures		30'000.00	30'000.00		32'000.00	
7300.4240.00	Taxes de quantité		1'235'711.50		1'235'000.00		1'256'061.88
7300.4240.01	Taxes de base	139 1'151'088.40		1'265'000.00		1'249'428.85	
7300.4240.02	Participations diverses	139 120'526.40		90'000.00		133'755.95	
7300.4270.00	Amendes		9'950.00	25'000.00		3'750.00	
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	139 280'091.99		100'000.00		244'077.33	
7300.4930.00	Imputations internes, Taxes ordures		176'047.78	173'000.00		174'938.13	
730	TOTAL GESTION DES DECHETS	2'973'416.07	2'973'416.07	2'888'000.00	2'888'000.00	3'062'012.14	3'062'012.14
741	COURS D'EAU						
7410.3142.00	Torrents, bisses, canaux	139 85'062.89		49'000.00		45'770.36	
7410.3142.01	Rhône entretien berges et lit majeur		68'215.00	65'000.00		51'566.50	
7410.3142.02	Plans d'eaux, entretien et aménagement		11'380.76	14'000.00		10'254.65	
7410.3632.00	Participations bisses hors commune	140 7'931.50		1'000.00		6'863.70	
7410.3632.01	Participation bisse de Planige	140		8'500.00			
7410.3632.02	Réseaux d'irrigation	140		7'500.00			

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7410.3910.00	Salaires	508'640.15		490'000.00		466'044.05	
7410.4631.00	Subventions cantonales		288'733.10		245'000.00		219'493.30
7410.4632.00	Prestations pour bisces hors commune		1'679.15		1'000.00		600.20
741	TOTAL COURS D'EAU	681'230.30	290'412.25	635'000.00	246'000.00	580'499.26	220'093.50
745	DANGERS NATURELS						
7450.3130.00	Prévention des dangers naturels	3'662.90		3'000.00			
745	TOTAL DANGERS NATURELS	3'662.90		3'000.00			
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
7500	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
7500.3130.00	Mesures nature et paysage	26'106.71		50'000.00			
7500.3634.00	Parc de Finges	41'924.00		42'000.00		41'924.00	
7500	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	68'030.71		92'000.00		41'924.00	
7501	DECHARGE DE MATERIAUX						
7501.3130.00	Remblayage					28'098.49	
7501	TOTAL DECHARGE DE MATERIAUX					28'098.49	
750	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	68'030.71		92'000.00		70'022.49	
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT						
7690.3130.00	Mesures d'économie d'énergie	81'153.23		77'500.00		21'029.20	
7690.3132.00	Analyse des nuisances			1'000.00			
7690.3132.01	Surveillance et assainissement	3'016'445.80		422'500.00		436'181.82	
7690.3511.00	Dotation fonds Energie et Climat	1'000'000.00					
7690.3634.00	Dotation fonds Energie et Climat			1'000'000.00			
7690.3637.00	Subventions énergies renouvelables	318'138.00		350'000.00		431'871.75	
7690.4630.00	Subventions Confédération		30'840.00		37'500.00		20'840.00
7690.4631.00	Subventions Canton		30'000.00				30'540.00

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7690.4634.00	Autres subventions environnementales	141				165'000.00		190'000.00
769	TOTAL LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT		4'415'737.03	60'840.00	1'851'000.00	202'500.00	889'082.77	241'380.00
771	CIMETIERES							
7710.3030.00	Personnel temporaire		11'443.15		14'000.00		12'349.45	
7710.3101.00	Fournitures et matériel						2'503.20	
7710.3120.00	Energie Cimetières		11'595.35		14'600.00		8'941.65	
7710.3130.00	Creusement des tombes et crémation		89'448.65		77'500.00		91'016.45	
7710.3134.00	Assurances choses		1'818.00		2'300.00		1'660.00	
7710.3137.00	TVA consommation eau		275.65		300.00		254.90	
7710.3137.01	TVA taxes d'assainissement		42.58		100.00		86.94	
7710.3143.00	Entretien cimetières	141	36'531.25		14'000.00		22'630.55	
7710.3910.00	Salaires		271'460.00		280'000.00		260'210.30	
7710.3930.00	Consommation eau Cimetières		11'027.30		14'000.00		10'197.80	
7710.3930.01	Taxes d'assainissement Cimetières		553.05		1'100.00		1'129.05	
7710.4240.00	Entretien des tombes			62'625.00		54'000.00		58'700.00
7710.4470.00	Concessions, inhumations			74'600.00		75'000.00		122'400.00
7710.4472.00	Location centre funéraire			10'500.00		9'500.00		12'900.00
771	TOTAL CIMETIERES		434'194.98	147'725.00	417'900.00	138'500.00	410'980.29	194'000.00
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
7900.3131.00	Etudes diverses		152.20		5'000.00		3'431.05	
7900.3632.00	Agglo Valais Central		51'345.00		51'000.00		50'457.00	
7900.3632.01	Participation Région Valais Romand		51'345.00		51'000.00		50'457.00	
790	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		102'842.20		107'000.00		104'345.05	
7	TOTAL PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT T		14'535'340.66	9'328'619.79	11'965'700.00	9'446'800.00	10'324'194.47	8'924'738.11

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8710.4451.01	Dividende FM Gougra SA		208'125.00		204'300.00		174'375.00
8710.4451.02	Dividende FM Mattmark SA		162'500.00		162'500.00		187'500.00
8710.4451.03	Dividende FM Lizerne et Morges SA	143	37'500.00		55'000.00		40'000.00
8710.4451.04	Dividende Akeb, Bugey	143	42'702.50		18'400.00		27'202.50
8710.4451.05	Dividende FM valaisannes SA	143	47'183.30		19'900.00		47'183.30
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA		1'600'000.00		1'600'000.00		1'600'000.00
8710.4451.07	Dividende Oiken	143	566'769.88		450'000.00		452'695.84
871	TOTAL ELECTRICITE		7'632'704.90	6'901'300.00	17'049'600.00	6'450'943.76	10'101'272.57
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE		8'880'293.66	8'109'200.00	17'049'600.00	7'392'597.11	10'101'272.57

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS						
91	IMPOTS						
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES						
9100.3181.00	Pertes fiscales	145	839'786.90	900'000.00		579'406.86	
9100.3181.01	Remises d'impôts	145	7'131.60	25'000.00		11'161.45	
9100.3601.00	Rétrocessions d'impôts		7'409.55	10'000.00		9'222.25	
9100.3602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art.188 LF)		366'200.16	375'000.00		373'678.75	
9100.3612.00	Frais de gestion et administration		16'826.00	16'000.00		17'057.50	
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	145	31'675'148.35		30'700'000.00		31'162'235.20
9100.4000.01	Impôt sur les bénéfécies de liquidation	145	95'813.20		60'000.00		118'772.30
9100.4001.00	Impôt sur la fortune		5'332'544.80		5'200'000.00		6'537'087.85
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	145	3'387'389.50		1'850'000.00		1'466'033.10
9100.4008.00	Impôt personnel		245'933.45		260'000.00		249'995.90
9100.4009.00	Impôt global	145	204'629.85		130'000.00		203'680.90
9100.4021.00	Impôt foncier (yc forains)		1'431'552.10		1'460'000.00		1'410'077.10
9100.4022.00	Impôt prest capital prévoyance prof	145	944'555.90		850'000.00		663'738.90
9100.4022.02	Impôt sur les gains de loterie				15'000.00		
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers	146	726'332.25		465'000.00		1'244'731.10
9100.4023.00	Droits de mutations	146	1'155'607.25		900'000.00		1'748'157.85
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	146	707'799.50		450'000.00		463'523.50
9100.4033.00	Impôt sur les chiens		167'755.00		160'000.00		162'975.00
9100.4270.00	Amendes fiscales	146	36'300.00		15'000.00		47'900.00
9100.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF)		548'190.00		525'000.00		528'588.05
910	TOTAL IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES		1'237'354.21	1'326'000.00	43'040'000.00	990'526.81	46'007'496.75
911	IMPOTS PERSONNES MORALES						
9110.3181.00	Pertes fiscales		53'688.04	50'000.00		43'003.95	
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	147	6'397'542.30		3'900'000.00		4'780'204.80
9110.4010.01	Impôt minimum	147	118'570.85		220'000.00		74'399.15
9110.4011.00	Impôt sur le capital		2'846'441.60		2'650'000.00		3'009'630.00
9110.4021.00	Impôt foncier	147	1'954'684.75		1'850'000.00		2'023'852.80

Comptes de Résultats		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9110.4270.00	Amendes fiscales				1'000.00		
911	TOTAL IMPOTS PERSONNES MORALES	53'688.04	11'317'239.50	50'000.00	8'621'000.00	43'003.95	9'888'086.75
91	TOTAL IMPOTS	1'291'042.25	57'976'790.65	1'376'000.00	51'661'000.00	1'033'530.76	55'895'583.50
93	PEREQUATION FINANCIERE						
930	PEREQUATION FINANCIERE						
9300.4621.10	Péréquation financière		466'163.00		491'500.00		363'573.00
930	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		466'163.00		491'500.00		363'573.00
93	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		466'163.00		491'500.00		363'573.00
95	PART AUX RECETTES AUTRES						
950	QUOTES-PARTS						
9500.4120.00	Redevances hydrauliques		11'687.30		10'000.00		10'680.10
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité	147	849'299.77		970'000.00		803'716.94
9500.4120.02	Taxe utilisat. du domaine public, Gaz + Chaleur		343'787.09		360'000.00		377'922.05
950	TOTAL QUOTES-PARTS		1'204'774.16		1'340'000.00		1'192'319.09
95	TOTAL PART AUX RECETTES AUTRES		1'204'774.16		1'340'000.00		1'192'319.09
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
9610.3401.00	Intérêts sur c/c et divers		6'971.96	10'000.00		19'746.39	
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme	147	721'139.30	775'000.00		652'138.60	
9610.3499.00	Intérêts rémunérateurs		1'478.05	1'000.00		255.44	
9610.3940.01	Intérêts épuration des eaux		15'000.00	2'000.00		21'000.00	
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés	147	244'369.03		330'000.00		223'995.60
9610.4402.00	Intérêts créanciers et divers		11'291.72		15'000.00		4'262.14

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9610.4402.01	Intérêts placements financiers	147		42'058.35				
9610.4940.01	Intérêts élimination des ordures			30'000.00		30'000.00		32'000.00
9610.4940.02	Intérêts réseau d'eau			199'000.00		212'000.00		191'000.00
961	TOTAL INTERETS		744'589.31	526'719.10	788'000.00	587'000.00	693'140.43	451'257.74
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER							
9630	BATIMENTS ITAGNE							
9630.3439.00	Energie Immeuble Itagne		38'726.00		33'800.00		29'457.75	
9630.3439.01	Frais de gestion et administration		14'681.65		13'900.00		16'085.55	
9630.3439.02	Assurances choses		4'103.31		3'200.00		2'000.00	
9630.3439.03	Entretien bâtiments Itagne		17'205.85		28'400.00		22'314.95	
9630.3930.00	Consommation eau Immeuble Itagne		181.20		200.00		142.05	
9630.4430.00	Loyers bâtiment administratif			176'800.00		176'800.00		176'800.00
9630.4430.01	Loyers bâtiment technique			199'600.00		175'800.00		243'050.00
9630.4430.02	Loyers aire de stockage			78'000.00		78'000.00		78'000.00
9630	TOTAL BATIMENTS ITAGNE		74'898.01	454'400.00	79'500.00	430'600.00	70'000.30	497'850.00
9631	AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER							
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	147	330'998.82		465'000.00		94'646.69	
9631.3439.00	Energie bâtiments loués		7'147.65		7'400.00		4'525.70	
9631.3439.01	Entretien des domaines municipaux		333.90		3'000.00		177.75	
9631.3439.02	Impôts, taxes et charges de copropriétés	148	39'716.20		30'000.00		29'350.65	
9631.3439.03	Matériel et mobilier bâtiments loués		4'478.25		5'000.00		4'580.90	
9631.3439.04	Frais d'actes	148	67'725.40		15'000.00		155.45	
9631.3439.05	Assurances choses		21'469.90		26'600.00		23'581.10	
9631.3439.07	TVA taxes d'assainissement		2'146.10		2'200.00		2'236.38	
9631.3930.00	Consommation eau bâtiments loués		3'954.30		3'000.00		2'909.35	
9631.3930.01	Taxes d'assainissement bâtiments loués		27'871.43		28'000.00		29'043.93	
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers			365'000.00		365'000.00		
9631.4411.00	Gains nets sur ventes immobilières	148		2'704'090.00				
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)	148		2'089'588.05		2'059'200.00		2'138'275.35
9631.4430.01	Location parkings privés (TVA)	148		239'939.60				

Comptes de Résultats			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9631.4430.02	Location parkings privatifs couverts (TVA)	148		62'030.20				
9631	TOTAL AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINA		505'841.95	5'460'647.85	585'200.00	2'424'200.00	191'207.90	2'138'275.35
963	TOTAL IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER		580'739.96	5'915'047.85	664'700.00	2'854'800.00	261'208.20	2'636'125.35
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE							
9690.4419.00	Rachats ADB Impôts pers. physiques	148		162'314.30		190'000.00		156'196.49
9690.4419.01	Rachats ADB Autres impôts			2'423.00		10'000.00		4'606.37
969	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER AUTRE			164'737.30		200'000.00		160'802.86
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE		1'325'329.27	6'606'504.25	1'452'700.00	3'641'800.00	954'348.63	3'248'185.95
99	POSTES NON VENTILABLES							
990	AMORTISSEMENT ET MOUVEMENTS DES FONDS							
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	148	1'055'668.00		1'224'000.00		933'210.00	
9900.3300.20	Amortissement, Aménagement des eaux	148	30'759.00		33'000.00		18'297.00	
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	148	818'267.00		855'000.00		860'911.00	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	148	6'270'397.00		6'457'000.00		6'236'976.00	
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	148	1'192'509.00		1'190'000.00		1'094'204.00	
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	148	173'894.00		135'000.00		111'688.00	
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	148	947'190.00		585'000.00		1'180'043.00	
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire	149	4'459'015.13					
9900.4511.00	Prélèvement sur fonds du capital propre	149		1'759'015.13				
9900.4950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels			265'000.00		261'000.00		288'000.00
9900.4950.01	Amortissement Espace cult. des Marais			69'000.00		69'000.00		74'000.00
9900.4950.02	Amortissement Théâtre les Halles			68'000.00		68'000.00		74'000.00
9900.4950.03	Amortissement Infrastructures sportives			922'000.00		931'000.00		1'000'000.00
9900.4950.04	Amortissement Piscine de Guillamo			305'000.00		309'000.00		312'000.00
9900.4950.05	Amortissement Bains de Gèronde			728'000.00		734'000.00		782'000.00
9900.4950.06	Amortissement Patinoires			250'000.00		276'000.00		156'000.00

Comptes de Résultats		Comptes Charges	2023 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus
9900.4950.07	Amortissement Crèches et UAPE		542'000.00		542'000.00		542'000.00
990	TOTAL AMORTISSEMENT ET MOUVEMENTS DES FONDS	14'947'699.13	4'908'015.13	10'479'000.00	3'190'000.00	10'435'329.00	3'228'000.00
99	TOTAL POSTES NON VENTILABLES	14'947'699.13	4'908'015.13	10'479'000.00	3'190'000.00	10'435'329.00	3'228'000.00
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	17'564'070.65	71'162'247.19	13'307'700.00	60'324'300.00	12'423'208.39	63'927'661.54
	Total compte de Résultats	107'332'341.75	107'755'860.52	99'093'200.00	98'113'600.00	94'594'513.41	95'092'629.04
	Excédent de revenus ou de charges	423'518.77			979'600.00	498'115.63	

Comptes d'Investissement		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE						
02	SERVICES GENERAUX						
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS						
0290	HOTEL DE VILLE						
0290.5040.00	Réfection des bâtiments	110 666'282.31		745'000.00		138'716.85	
0290	TOTAL HOTEL DE VILLE	666'282.31		745'000.00		138'716.85	
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
0291.5040.01	Réfection bâtiments municipaux	111 553'880.88		775'500.00		167'449.10	
0291.6310.00	Subventions bâtiments	111			48'000.00		
0291	TOTAL DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	553'880.88		775'500.00	48'000.00	167'449.10	
029	TOTAL IMMEUBLES ADMINISTRATIFS	1'220'163.19		1'520'500.00	48'000.00	306'165.95	
02	TOTAL SERVICES GENERAUX	1'220'163.19		1'520'500.00	48'000.00	306'165.95	
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	1'220'163.19		1'520'500.00	48'000.00	306'165.95	

Comptes d'Investissement		Comptes Dépenses	2023 Recettes	Budget Dépenses	2023 Recettes	Comptes Dépenses	2022 Recettes
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE						
15	SERVICE DU FEU						
150	SERVICE DU FEU						
1500.5030.00	Installation hydrants	50'459.15		50'000.00			
1500.5060.00	Véhicules	108'910.10		108'000.00		111'159.40	
1500.5060.01	Equipements	272'957.64		290'900.00		163'685.86	
		115					
150	TOTAL SERVICE DU FEU	432'326.89		448'900.00		274'845.26	
15	TOTAL SERVICE DU FEU	432'326.89		448'900.00		274'845.26	
16	DEFENSE						
162	DEFENSE CIVILE						
1621	ABRIS PUBLICS						
1621.5040.00	Réfection abris PC	63'003.15		76'000.00			
		115					
1621	TOTAL ABRIS PUBLICS	63'003.15		76'000.00			
162	TOTAL DEFENSE CIVILE	63'003.15		76'000.00			
16	TOTAL DEFENSE	63'003.15		76'000.00			
1	TOTAL ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE	495'330.04		524'900.00		274'845.26	

Comptes d'Investissement		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	FORMATION						
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE						
212	ECOLES PRIMAIRES						
2120.5060.00	Equipement informatique	116	54'677.75	62'500.00			
2120.6310.00	Subvention équipement informatique				18'500.00		38'400.00
212	TOTAL ECOLES PRIMAIRES		54'677.75	62'500.00	18'500.00		38'400.00
213	CYCLES D'ORIENTATION						
2130.5060.00	Equipement informatique		114'182.90	108'000.00		82'732.95	
2130.6310.00	Subvention équipement informatique				10'000.00		17'160.00
213	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		114'182.90	108'000.00	10'000.00	82'732.95	17'160.00
217	BATIMENTS SCOLAIRES						
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES						
2171.5040.00	Réfection des bâtiments		74'576.75	76'000.00		51'383.75	
2171.5040.02	Ecole de Granges	117	264'095.20	450'000.00			
2171.5040.03	Grande barre Borzuat	117	3'049'822.22	4'500'000.00		872'698.80	
2171.6310.00	Subventions bâtiments	118			609'000.00		380'477.00
2171	TOTAL BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES		3'388'494.17	5'026'000.00	609'000.00	924'082.55	380'477.00
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION						
2172.5040.00	Réfection des bâtiments					219'095.85	
2172.5040.01	Réfection CO Goubing	118	114'486.60	250'000.00			
2172.5040.02	Réfection CO Liddes	118	214'579.68	450'000.00			

Comptes d'Investissement			Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2172.6310.00	Subventions bâtiments	118		62'280.00		10'000.00		10'719.00
2172	TOTAL BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION		329'066.28	62'280.00	700'000.00	10'000.00	219'095.85	10'719.00
217	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES		3'717'560.45	143'336.00	5'726'000.00	619'000.00	1'143'178.40	391'196.00
21	TOTAL SCOLARITE OBLIGATOIRE		3'886'421.10	199'916.00	5'896'500.00	647'500.00	1'225'911.35	446'756.00
2	TOTAL FORMATION		3'886'421.10	199'916.00	5'896'500.00	647'500.00	1'225'911.35	446'756.00

Comptes d'Investissement		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES						
34	SPORTS ET LOISIRS						
341	SPORTS						
3410	SPORTS						
3410.5010.00	Centre sportif Ecosia	121	259'049.17	334'000.00		150'000.00	
3410.5560.00	Ski-club Sierre						65'834.00
3410.6310.00	Subventions bâtiments						
3410	TOTAL SPORTS		259'049.17	334'000.00		150'000.00	65'834.00
3411	PISCINE DE GUILLAMO						
3411.5040.00	Piscine de Guillamo, réfection	122	186'482.10	250'000.00		266'749.50	
3411	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO		186'482.10	250'000.00		266'749.50	
3412	BAINS DE GERONDE						
3412.5040.00	Bains de Géronde	123	98'555.35	161'000.00			
3412	TOTAL BAINS DE GERONDE		98'555.35	161'000.00			
3413	PATINOIRES						
3413.5040.00	Patinoires	123	1'115'649.65	1'243'500.00		469'693.87	
3413	TOTAL PATINOIRES		1'115'649.65	1'243'500.00		469'693.87	
341	TOTAL SPORTS		1'659'736.27	1'988'500.00		886'443.37	65'834.00
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS						
3420.5040.01	Constructions places de jeux	124	68'873.25	160'000.00		63'808.00	
3420.5060.00	Remplacement véhicules	124	103'238.55	82'500.00		60'178.00	

Comptes d'Investissement		Comptes Dépenses	2023 Recettes	Budget Dépenses	2023 Recettes	Comptes Dépenses	2022 Recettes
3420.5060.01	Machines parcs et jardins					53'480.65	
342	TOTAL LOISIRS ET ESPACES VERTS	172'111.80		242'500.00		177'466.65	
34	TOTAL SPORTS ET LOISIRS	1'831'848.07		2'231'000.00		1'063'910.02	65'834.00
3	TOTAL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	1'831'848.07		2'231'000.00		1'063'910.02	65'834.00

Comptes d'Investissement		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS						
61	CIRCULATION ROUTIERE						
613	ROUTES CANTONALES						
6130.5610.00	Participation constr. routes cantonales	130	597'910.30	650'000.00		1'595'666.25	
613	TOTAL ROUTES CANTONALES		597'910.30	650'000.00		1'595'666.25	
615	ROUTES COMMUNALES						
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES						
6150.5010.00	Divers aménagements de routes	132	1'569'483.81	2'130'000.00		855'688.07	
6150.5010.03	Centre-ville, secteur avenue de la Gare	132		100'000.00		926'511.55	
6150.5010.04	Pont de Beaulieu, assainissement	131		50'000.00			
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville	132	115'615.95	80'000.00			
6150.5010.10	Centre-ville, connexion Ouest	132	50'392.05	100'000.00			
6150.5010.11	Aménagements mobilité douce	132	225'250.70	200'000.00		542'386.75	
6150.5010.12	Infrastructures transports publics	132	237'958.15	300'000.00		63'638.70	
6150.5010.14	Avenue des Platanes	132	415'229.10	900'000.00			
6150.5060.00	Equipements					58'152.65	
6150.5060.01	Utilitaires voirie		742'578.45	745'000.00		479'869.75	
6150.6300.00	Subvention agglomération	133			446'400.00		657'511.75
6150	TOTAL VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES		3'356'508.21	4'605'000.00	265'000.00	2'926'247.47	657'511.75
6151	ECLAIRAGE PUBLIC						
6151.5010.00	Eclairage public	133	412'037.65	395'000.00		254'128.35	

Comptes d'Investissement		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6151.6310.00	Subvention éclairage public						32'700.00
6151	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC	412'037.65		395'000.00		254'128.35	32'700.00
615	TOTAL ROUTES COMMUNALES	3'768'545.86	446'400.00	5'000'000.00	265'000.00	3'180'375.82	690'211.75
61	TOTAL CIRCULATION ROUTIERE	4'366'456.16	446'400.00	5'650'000.00	265'000.00	4'776'042.07	690'211.75
6	TOTAL TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	4'366'456.16	446'400.00	5'650'000.00	265'000.00	4'776'042.07	690'211.75

Comptes d'Investissement				Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOI								
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU								
7100.5030.00	Réseau d'eau	136	896'659.00		1'162'000.00		1'090'738.00		
7100.5030.01	Pompage d'eau de Tschüdangna	136	119'172.00		726'000.00		103'872.00		
7100.6370.00	Taxes de raccordement	136		68'900.00		45'000.00			58'200.00
710	TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU			1'015'831.00	68'900.00	1'888'000.00	45'000.00	1'194'610.00	58'200.00
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES								
7200.5030.00	Evacuation générale des eaux	138	543'996.30		945'000.00		518'632.70		
7200.6370.00	Taxes de raccordement	138		484'118.05		400'000.00			533'894.03
720	TOTAL TRAITEMENT DES EAUX USEES			543'996.30	484'118.05	945'000.00	400'000.00	518'632.70	533'894.03
730	GESTION DES DECHETS								
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks)	139	107'046.60		130'000.00		115'472.20		
730	TOTAL GESTION DES DECHETS			107'046.60		130'000.00		115'472.20	
741	COURS D'EAU								
7410.5020.00	Sécurisation cours d'eau	140	252'306.00		480'000.00		177'112.46		
7410.6310.00	Subventions sécurisation cours d'eau	140		78'232.25		285'000.00			
741	TOTAL COURS D'EAU			252'306.00	78'232.25	480'000.00	285'000.00	177'112.46	
745	DANGERS NATURELS								
7450.5030.00	Protection dangers naturels	140	95'605.46		180'000.00		61'543.42		
7450.6310.00	Subventions protection dangers naturels	140		89'799.25		120'000.00			19'415.55
745	TOTAL DANGERS NATURELS			95'605.46	89'799.25	180'000.00	120'000.00	61'543.42	19'415.55

Comptes d'Investissement		Comptes	2023	Budget	2023	Comptes	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT						
7690.6310.00	Subventions cantonales						3'041.90
769	TOTAL LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT						3'041.90
771	CIMETIERES						
7710.5030.00	Cimetières, réfections diverses	141		88'500.00			
771	TOTAL CIMETIERES			88'500.00			
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
7900.5030.00	Aménagements de quartiers	141	155'983.10	250'000.00		337'539.42	
7900.5290.00	Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux	141	238'573.00	280'000.00		262'530.12	
7900.6310.00	Subventions cantonales				2'473.40		40'554.10
7900.6370.00	Part. des propriétaires aux PAD et PDQ	141				10'000.00	
790	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		394'556.10	530'000.00	2'473.40	600'069.54	40'554.10
7	TOTAL PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT T		2'409'341.46	4'241'500.00	723'522.95	2'667'440.32	655'105.58

Comptes d'Investissement		Comptes Dépenses	2023 Recettes	Budget Dépenses	2023 Recettes	Comptes Dépenses	2022 Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
871	ELECTRICITE						
8710.5540.00	Actions Sogaval SA	800'000.00		800'000.00		800'000.00	
871	TOTAL ELECTRICITE	800'000.00		800'000.00		800'000.00	
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	800'000.00		800'000.00		800'000.00	
	Total compte d'Investissement	15'009'560.02	1'369'838.95	20'864'400.00	1'820'500.00	11'114'314.97	1'857'907.33
	Investissements nets		13'639'721.07		19'043'900.00		9'256'407.64

No compte	Libellé	31.12.2023		01.01.2023		Variation
		Actif	Passif	Actif	Passif	
Total 0000.1000	CAISSE	4'944.10	-	45'734.60	-	-791
Total 0000.1001	COMPTES POSTAUX	4'108'923.10	-	2'348'774.61	-	1'760'148
Total 0000.1002	BANQUES	2'888'045.83	-	266'046.02	-	2'622'000
Total 0000.100	DISPONIBILITES	7'041'913.03	-	2'660'555.23	-	4'381'358
Total 0000.1010	CREANCES DE TIERS	5'708'729.13	-	6'963'931.06	-	-1'255'201.93
Total 0000.1011	COMPTES COURANTS AVEC DES TIERS	2'112'951.06	-	1'569'533.98	-	543'417
Total 0000.1012	CREANCES FISCALES	17'829'539.37	-	14'769'176.17	-	3'060'363
Total 0000.1019	AUTRES CREANCES	1'122'470.16	-	1'115'152.49	-	7'318
Total 0000.101	CREANCES	26'773'689.72	-	24'417'793.70	-	2'355'896
Total 0000.1041	CHARGES D'EXPLOITATION	6'750'315.72	-	7'415'620.15	-	-665'304
Total 0000.104	ACTIFS DE REGULARISATION	6'750'315.72	-	7'415'620.15	-	-665'304
Total 0000.1070	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	16.00	-	16.00	-	-
Total 0000.1071	PLACEMENTS A INTERETS	480'000.00	-	495'000.00	-	-15'000
Total 0000.107	PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	480'016.00	-	495'016.00	-	-15'000
Total 0000.1080	TERRAINS PF	24'076'391.75	-	24'121'738.40	-	-45'347
Total 0000.1084	BATIMENTS PF	7'362'974.00	-	5'962'974.00	-	1'400'000
Total 0000.108	IMMOB. CORPORELLES PATRIMOINE FINANCIER	31'439'365.75	-	30'084'712.40	-	1'354'653
Total 0000.10	PATRIMOINE FINANCIER	72'485'300.22	-	65'073'697.48	-	7'411'603
Total 0000.1400	TERRAINS PA NON BATIS	184'804.00	-	184'804.00	-	-
Total 0000.1401	ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION	12'140'192.56	-	10'731'909.10	-	1'408'283
Total 0000.1402	AMENAGEMENT DES EAUX	353'728.21	-	210'413.46	-	143'315
Total 0000.1403	AUTRES OUVRAGES DE GENIE CIVIL	24'209'560.28	-	24'984'199.62	-	-774'639
Total 0000.1404	TERRAINS BATIS	71'890'167.18	-	71'574'563.87	-	315'603
Total 0000.1406	BIENS MOBILIERS	2'242'476.92	-	2'291'272.93	-	-48'796
Total 0000.140	IMMOB. CORPORELLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	111'020'929.15	-	109'977'162.98	-	1'043'766
Total 0000.1429	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	173'893.28	-	111'687.68	-	62'206
Total 0000.142	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	173'893.28	-	111'687.68	-	62'206
Total 0000.1454	ENTREPRISES PUBLIQUES	25'884'958.00	-	25'084'958.00	-	800'000
Total 0000.1455	ENTREPRISES PRIVEES	50'000.00	-	50'000.00	-	-
Total 0000.145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	25'934'958.00	-	25'134'958.00	-	800'000
Total 0000.1461	CANTON	933'186.55	-	957'400.25	-	-24'214
Total 0000.1462	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	433'597.75	-	722'663.75	-	-289'066
Total 0000.1466	ORGANISATIONS A BUT NON LUCRATIF	54'004.00	-	90'004.00	-	-36'000
Total 0000.146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	1'420'788.30	-	1'770'068.00	-	-349'280
Total 0000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	138'550'568.73	-	136'993'876.66	-	1'556'692
Total 0000.2000	ENGAGEMENTS COURANTS ET PREST. DE TIERS	-	8'861'523.05	-	8'620'284.82	241'238
Total 0000.2006	DEPOTS ET CAUTIONS	-	139'070.00	-	136'720.00	2'350
Total 0000.200	ENGAGEMENTS COURANTS	-	9'000'593.05	-	8'757'004.82	243'588
Total 0000.2010	INTERMEDIAIRES FINANCIERS	-	9'500'000.00	-	3'500'000.00	6'000'000
Total 0000.201	ENGAGEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	-	9'500'000.00	-	3'500'000.00	6'000'000
Total 0000.2041	CHARGES D'EXPLOITATION	-	7'724'584.32	-	7'574'383.35	150'201
Total 0000.204	PASSIFS DE REGULARISATION	-	7'724'584.32	-	7'574'383.35	150'201
Total 0000.2064	PRETS, RECONNAISSANCES DE DETTES	-	61'000'000.00	-	64'500'000.00	-3'500'000
Total 0000.2069	AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	-	75'000.00	-	155'000.00	-80'000
Total 0000.206	ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	-	61'075'000.00	-	64'655'000.00	-3'580'000
Total 0000.2085	PROVISIONS AUTRES ACTIVITES EXPLOITATION	-	64'643.80	-	71'255.45	-6'612
Total 0000.2086	PROVISIONS ENGAGEMENTS DE PREVOYANCE	-	810'146.98	-	810'293.70	-147
Total 0000.2088	PROVISIONS LT CPTE DES INVESTISSEMENTS	-	4'433'157.70	-	1'570'771.80	2'862'386
Total 0000.2089	AUTRES PROVISIONS DU CPTE DE RESULTAT	-	2'565'103.15	-	2'318'103.15	247'000
Total 0000.208	PROVISIONS A LONG TERME	-	7'873'051.63	-	4'770'424.10	3'102'628
0000.2090.00	Fonds pour abris publics	-	1'824'639.50	-	1'824'639.50	-
Total 0000.2090	FINANCEMENTS SPECIAUX	-	1'824'639.50	-	1'824'639.50	-
Total 0000.209	FINANCEMENTS SPECIAUX CAPITAUX DE TIERS	-	1'824'639.50	-	1'824'639.50	-
Total 0000.20	CAPITAUX DE TIERS	-	96'997'868.50	-	91'081'451.77	5'916'417
0000.2900.00	Fonds pour places de parc	-	517'700.00	-	517'700.00	-
0000.2900.01	Fonds de renouvellement Epuration des eaux	-	174'043.73	-	977'648.97	-803'605
0000.2900.02	Fonds de renouvellement Elimination des ordures	-	39'944.45	-	320'036.44	-280'092
0000.2900.03	Fonds de renouvellement Service de l'eau	-	-237'930.36	-	-249'986.90	12'057
Total 0000.2900	FINANCEMENTS SPECIAUX	-	493'757.82	-	1'565'398.51	-1'071'641
Total 0000.290	FINANCEMENTS SPECIAUX CAPITAL PROPRE	-	493'757.82	-	1'565'398.51	-1'071'641
0000.2910.00	Fonds Energie et Climat	-	1'000'000.00	-	-	1'000'000
0000.2910.01	Provisions sans objet à dissoudre	-	-	-	1'759'015.13	-1'759'015
Total 0000.2910	FONDS ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE	-	1'000'000.00	-	1'759'015.13	-759'015
Total 0000.291	FONDS ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE	-	1'000'000.00	-	1'759'015.13	-759'015.13
Total 0000.2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-	4'459'015.13	-	-	4'459'015
Total 0000.294	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-	4'459'015.13	-	-	4'459'015
Total 0000.2990	RESULTAT ANNUEL	-	423'518.77	-	498'115.63	-74'597
Total 0000.2999	RESULTAT CUMULE	-	107'661'708.73	-	107'163'593.10	498'116
Total 0000.299	EXCEDENT/DECOUVERT DU BILAN	-	108'085'227.50	-	107'661'708.73	423'519
Total 0000.29	CAPITAUX PROPRES	-	114'038'000.45	-	110'986'122.37	3'051'878
	TOTAL BILAN	211'035'868.95	211'035'868.95	202'067'574.14	202'067'574.14	8'968'295

Note : Le bilan au 01.01.2023 ne correspond pas à celui au 31.12.2022 publié dans le fascicule des comptes 2022. En effet, lors du passage au MCH2, en 2022, il avait été décidé d'affecter des provisions devenues sans objet (pour un montant global de CHF 1'759'015.13) à la réserve de politique budgétaire. Or, afin de formaliser cette affectation, il a été nécessaire de corriger le bilan d'ouverture et de faire transférer la dissolution des provisions devenues sans objet et l'attribution à la politique de réserve budgétaire par les comptes de résultat. Cette opération est détaillée ci après.

	Bilan au 31.12.2022	Correction bilan ouverture	Bilan au 01.01.2023	Attrib./Dissol.	Bilan au 31.12.2023
0000.2940.00 - Réserve de politique budgétaire	1'759'015.13	-1'759'015.13	0.00	4'459'015.13	4'459'015.13
9900.3894.00 - Attribution réserve de pol. budgétaire - MCH2				1'759'015.13	
9900.3894.00 - Attribution réserve de pol. budgétaire - 2023				2'700'000.00	
0000.2910.01 - Provisions sans objet à dissoudre	0.00	1'759'015.13	1'759'015.13	-1'759'015.13	0.00
9900.4511.00 - Prélèvement sur fonds du capital propre				-1'759'015.13	

Rapport du réviseur sur les comptes annuels au conseil général de la commune de Sierre

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Sierre comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Sierre, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil municipal relatives aux comptes annuels

Le conseil municipal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Municipalité.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil municipal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la municipalité est considéré comme moyen selon les indicateurs MCH2 ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le conseil municipal a eu lieu.

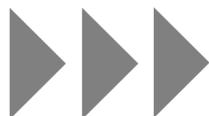
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 11 avril 2024



Comptes 2023
de la ville de Sierre

Annexes aux comptes

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Sierre

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Sierre se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune de Sierre se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 5'000.–.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 25'000.–.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 50'000.– par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 5'000.–.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 50'000.– par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 8% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 8% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 8% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 40% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 40%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 5'000.–.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 25'000.–.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 25'000.–.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

<i>en francs suisse</i>		Solde au 01.01.2023	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12.2023
29	Capital propre	110'986'122	5'894'590	2'842'712	114'038'000
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	1'565'399	12'057	1'083'697	493'758
	<i>Fonds pour places de parc</i>	517'700	-	-	517'700
	<i>Fonds de renouvellement Epuration des eaux</i>	977'649	-	803'605	174'044
	<i>Fonds de renouvellement Elimination des ordures</i>	320'036	-	280'092	39'944
	<i>Fonds de renouvellement Service de l'eau</i>	-249'987	12'057	-	-237'930
291	Fonds classés dans le capital propre	1'759'015	1'000'000	1'759'015	1'000'000
	<i>Provisions sans objet à dissoudre ¹</i>	1'759'015	-	1'759'015	-
	<i>Fonds Energie et Climat ²</i>	-	1'000'000	-	1'000'000
294	Réserves de politique budgétaire¹	-	4'459'015	-	4'459'015
299	Excédent/découvert du bilan	107'661'709	423'519	-	108'085'228

¹Provisions devenus sans objet - Note sur les retraitements lors du passage au MCH2

Lors du passage au MCH2, en 2022, il avait été décidé d'affecter des provisions devenues sans objet (pour un montant global de CHF 1'759'015.13) à la réserve de politique budgétaire. Ces provisions avaient été constituées il y a plusieurs années et n'entraient plus dans le cadre des provisions selon la définition MCH2. Or, afin de formaliser cette affectation, il a été nécessaire de corriger le bilan d'ouverture 2023 et de faire transiter la dissolution des provisions devenues sans objet et l'attribution à la politique de réserve budgétaire par les comptes de résultat.

²Art. 5 du Règlement du fonds Energie et Climat

Le Conseil général est informé des projets financés par le fonds et des résultats concrets obtenus par un ou des moyens de communication à disposition. L'évolution du fonds ainsi que le détail des prélèvements réalisés durant l'année civile figureront dans les comptes communaux publiés.

Tableau des provisions

208 Provisions à long terme

en francs suisses

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.2023	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.2023
0000.2085.01	Provision réparations grande salle	3'239	-	-	3'239
0000.2085.02	Provision verres réutilisables	759	242	-	1'001
0000.2085.03	Provision primes assurances accidents	67'258	-	6'854	60'404
0000.2086.00	Fonds pour retraites	810'294	200'000	200'147	810'147
0000.2088.00	Provision passerelle Leuchelettes Est	40'000	-	-	40'000
0000.2088.01	Provision risque environnemental	1'200'000	3'000'000	-	4'200'000
0000.2088.02	Provision Rhône 3	330'772	-	137'614	193'158
0000.2089.00	Provision pour pertes Taxes d'assainissement	93'236	-	-	93'236
0000.2089.01	Provision pour pertes Taxes ordures	34'710	-	3'000	31'710
0000.2089.02	Provision pour pertes Débiteurs divers	111'845	80'000	-	191'845
0000.2089.03	Provision pour pertes Débiteurs impôts	2'078'312	170'000	-	2'248'312
Total des provisions		4'770'424	3'450'242	347'615	7'873'052

Tableau des participations

<i>en francs suisses</i>	Nombre détenu	Part de la commune	Valeur nominale totale détenue	Rendement CHF	Valeur comptable 01.01.2023	Valeur comptable 31.12.2023
Sociétés anonymes						
OIKEN SA	17'550	20%	17'550'000	566'770	18'000'000	18'000'000
Sogaval SA	36'800	40%	3'680'000	1'600'000	2'720'000	3'520'000
Kraftwerke Mattmark AG	5'000	6%	5'000'000	162'500	1'747'998	1'747'998
Techno-pôle Antarès SA	100	20%	25'000	-	1'000'001	1'000'001
Forces motrices de la Gougra SA	375'000	8%	3'750'000	208'125	1'000'000	1'000'000
Lizerne et Morge SA	100	10%	1'000'000	37'500	500'000	500'000
FMV SA	28'310	1%	1'415'500	47'183	6	6
AKEB, Bugey (sous-participation)	n/a	2%	1'404'000	42'703	1	1
Télévision Sierre SA	283	51%	283'000	505'155	1	1
Techno-pôle Sierre SA	1'333	30%	332'250	-	1	1
TechnoArk SA	60	60%	60'000	-	1	1
SI Condémines SA	443	92%	221'500	-	1	1
Divers						
ASLEC	n/a					
Société de développement de Sierre, Salgesch et Environs	n/a					

Art. 56 al. 3 OGFCo

Dans le tableau des participations doivent apparaître à la fois les participations au capital et les organisations que la commune influence significativement. La commune influence significativement une entité dès lors que sa part ou son apport au financement lui permet unilatéralement de prendre des mesures ou de procéder à des changements.

Critères retenus

Apparaissent dans le tableau des participations de la Ville de Sierre, les sociétés détenues à 20% ou plus, ainsi que celles dont le capital nominal détenu est supérieur ou égal à 500'000 francs.

Sont également divulguées ci-dessus les sociétés et associations sur lesquelles la Ville pourrait exercer une influence significative par son apport au financement ou la présence de ses membres au sein des organes dirigeants.

Tableau des garanties

<i>en francs suisses</i>	Solde au 01.01.2023	Solde au 31.12.2023	Ecart
Cautionnements			
STEP de Granges (CM 24.11.92)	350'000	350'000	-
Techno-pôle Sierre SA (CM 04.09.07 et CM 15.07.14)	3'270'000	3'270'000	-
Golf de la Brèche SA, crédit LIM (CM 12.09.06)	1'065'000	940'000	-125'000
Association Beaulieu (CM 02.12.2014)	2'627'000	2'627'000	-
Club athlétisme Sierre (CM 12.06.18)	88'875	82'375	-6'500
Engagements statutaires			
<i>Engagement statutaire à prendre en charge un éventuel déficit - événement non réalisé dans l'exercice sous revue</i>			
Foyer St-Joseph	n/a		
Enevi (anciennement UTO)	n/a		
STEP de Noës	n/a		

Tableau des immobilisations

Compte n°	Intitulé	Solde au 01.01.2023	Invest. nets	Solde au 31.12.2023	Amortissements	Situation après amortis.	Amortis. minimum obligatoires	Contrôle
	Comptes ordinaires							
1400	Terrains	184'804	-	184'804	-	184'804	0%	0%
1401	Routes / voies de communication	10'731'909	2'463'951	13'195'861	1'055'668	12'140'193	7%	8%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	210'413	174'074	384'487	30'759	353'728	7%	8%
1403	Autres travaux de génie-civil	24'984'200	1'334'674	26'318'873	2'109'313	24'209'560	7%	8%
1404	Bâtiments du PA	71'574'564	6'586'000	78'160'564	6'270'397	71'890'167	8%	8%
1405	Forêts PA	-	-	-	-	-	0%	0%
1406	Biens meubles du PA	2'291'273	1'447'012	3'738'285	1'495'808	2'242'477	35%	40%
1409	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	50%	0%
1420	Logiciel du PA	-	-	-	-	-	50%	0%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-	-	-	-	50%	0%
1429	Autres immobilisations incorporelles	111'688	236'100	347'787	173'894	173'893	50%	50%
144X	Prêts	-	-	-	-	-	Selon risque	0%
145X	Participation capital social	25'134'958	800'000	25'934'958	-	25'934'958	Selon risque	0%
146X	Subventions d'investissement	1'770'068	597'910	2'367'978	947'190	1'420'788	10%	40%
	Total comptes ordinaires	136'993'877	13'639'721	150'633'598	12'083'029	138'550'569		

Répartition des tâches au sein de l'Autorité politique

CONSEIL MUNICIPAL 2021-2024

Nom et prénom	Parti	Adresses	
Berthod Pierre	PDC	Rue de Maison-Rouge 13 b, 3960 Sierre	Président
Salamin Olivier	PS/CG/PCS	Impasse de la Roseraie 1, 3960 Sierre	Vice-président jusqu'au 31.08.23
Beney Eddy	PS/CG/PCS	Rue de Bottire 31, 3960 Sierre	Conseiller, puis vice-président dès le 22.10.23
Berclaz Marc-André	PLR	Rue Rainer Maria Rilke 4, 3960 Sierre	Conseiller
Kenzelmann Pierre	PLR	Impasse de la Loquette 13, 3960 Sierre	Conseiller
Lamon Anthony	PDC	Chemin des Moulins 34, 3960 Sierre	Conseiller
Massy Laetitia	PLR	Rue Edmond-Bille 34, 3960 Sierre	Conseillère
Melly Nicolas	PDC	Chemin des Collines 31, 3960 Sierre	Conseiller
Métraiiller Robert	PS/CG/PCS	Chemin du Vallon 22, 3960 Sierre	Conseiller dès le 01.09.23
Savioz Jérémy	Verts	Rue des Mazots 10 b, 3960 Sierre	Conseiller

CONSEIL GENERAL 2021-2024

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Amato Andrea	Verts	Rue de Pranou 11, 3976 Noës	
Beney Julien	PLR	Chemin de Crêt-Goubing 42, 3960 Sierre	
Beney Valérie	PS/CG/PCS	Rue de Bottire 31, 3960 Sierre	
Berclaz Samuel	PLR	Rue de la Vannire 1, 3960 Muraz	
Berclaz Valentin	PLR	Chemin des Anémones 6, 3960 Sierre	
Bétrisey Zufferey Maryse	Verts	Avenue du Général-Guisan 7, 3960 Sierre	
Bonvin Natacha	PLR	Avenue du Général-Guisan 20, 3960 Sierre	
Bonvin Bayard Nicole	PDC	Chemin des Collines 22, 3960 Sierre	
Bonvin-Zufferey Anne-Marie	PDC	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	
Bovier Christian	UDC	Impasse Aurore 9, 3960 Sierre	jusqu'au 18.01.2022
Brembilla Marie-Thérèse	PS/CG/PCS	Chemin du Vallon 5, 3960 Sierre	
Brigante Patrick	UDC	Rue Notre-Dame-des-Marais 2, 3960 Sierre	dès le 17.11.2022

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Bürcher Fanny	Verts	Avenue des Platanes 15 c, 3960 Sierre	
Buttet Marie	PDC	Rue de Villa 3, 3960 Sierre	dès le 01.11.2023
Caloz Alain	PS/CG/PCS	Rue de la Métralie 5, 3960 Sierre	jusqu'au 12.01.2023
Caloz Noémie	PDC	Colline de Daval 1, 3960 Sierre	
Caloz Emery Martine	PDC	Rue d'Orzival 25, 3960 Sierre	jusqu'au 01.11.2023
Casimiro Irene	PLR	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	
Clausen Métral Isabelle	PS/CG/PCS	Montée du Château 30, 3960 Sierre	
Comby Nicolas	UDC	Route de Sion 38 b, 3960 Sierre	du 18.01.2022 au 17.11.2022
Constantin Romain	Verts	Rue de Mura 116, 3960 Muraz	
Cornuz Serge	UDC	Route du Mont-Noble 13, 3960 Sierre	
Dani Lauriane	Verts	Route de Sous-Géronde 93, 3960 Sierre	
Dischinger Charles Yves	PLR	Ruelle du Manoir 19 b, 3960 Sierre	
Dournow David	UDC	Route de la Crête-Blanche 5A, 3977 Granges	dès le 24.08.2023
Duc Vincent	PLR	Impasse de la Roseraie 2, 3960 Sierre	jusqu'au 02.05.2023
Ducrey Sanchez Nadine	Verts	Chemin des Abeilles 5, 3976 Noës	dès le 18.01.2022
Dussex Pierre-Armand	Verts	Rue des Coquelicots 3, 3976 Noës	
Eggs Simon	PDC	Rue Beausite 4, 3960 Sierre	
Favre Clivaz Marie Claude	PLR	Rue Edmond-Bille 34, 3960 Sierre	dès le 28.03.2023
Flipo François-Xavier	UDC	Avenue de la Gare 4 b, 3977 Granges	jusqu'au 24.08.2023
Florey Christian	PLR	Rue Edmond-Bille 51 b, 3960 Sierre	jusqu'au 28.03.2023
Fournier Melany	Verts	Ruelle du Manoir 17, 3960 Sierre	dès le 05.07.2022
Ganon Zuber Jean-Michel	PLR	Rue Edmond-Bille 7, 3960 Sierre	
Genoud Epiney Jennifer	PDC	Rue de Bottire 25, 3960 Sierre	
Germann Dominique	PLR	Chemin du Rosté 2 I, 3960 Sierre	
Glassier Murielle	Verts	Rue de Glarey 27, 3960 Sierre	jusqu'au 31.08.2021
Guntern Ralph	PLR	Chemin du Vallon 5, 3960 Sierre	
Iaia Carmelo	PLR	Rue des Ronques 1, 3977 Granges	dès le 01.12.23
Imhof Ursula	PS/CG/PCS	Impasse Aurore 3, 3960 Sierre	
Jovanovic Katarina	PS/CG/PCS	Rue de l'Industrie 25, 3960 Sierre	
Julen Stéphane	PS/CG/PCS	Rue de la Tannerie 20, 3960 Sierre	jusqu'au 19.01.2023
Kalbfuss Colin	Verts	3960 Sierre	
Makusu Marc	PS/CG/PCS	Rue de Cloux-Roussier 5 a, 3960 Sierre	jusqu'au 22.01.2023
Matter Olivier	PS/CG/PCS	Chemin des Cyprès 7, 3960 Muraz	dès le 22.01.2023

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Matter Tetyana	PLR	Rue du Mont-Noble 38, 3960 Sierre	
Melly Blaise	UDC	Route du Bois de Finges 2 d, 3960 Sierre	
Moulin Daria	Verts	Notre-Dame-des-Marais 2, 3960 Sierre	
Petrics Lidia	PDC	Avenue de France 6, 3960 Sierre	
Pitteloud Albert	UDC	Route des Fermes 111, 3966 Réchy	
Rey Joël	PDC	Route de Sion 12, 3960 Sierre	
Rey Sabine	PDC	Route de Sion 50 bis, 3960 Sierre	
Robyr Fabien	PS/CG/PCS	Chemin des Cyprès 11, 3960 Muraz	
Roh-Toffol Caroline	PLR	Rue des Ronques 13, 3977 Granges	
Roulier Sonia	Verts	Chemin des Moulins 6, 3960 Sierre	jusqu'au 05.07.2022
Sabino Tony	PLR	Rue des Ronques 30, 3977 Granges	
Santschi Yann	PDC	Sentier des Vignes 14, 3960 Sierre	
Schwarz Charly	PLR	Route du Rawyl 16, 3960 Sierre	du 02.05.2023 au 01.12.2023
Schwery Carole	PDC	Route des Longs-Prés 26, 3960 Sierre	
Siggen Michaël	PS/CG/PCS	Rue des Coquelicots 3, Noës	dès le 12.01.2023
Steinegger Claude	PDC	Rue de Pranou 11, 3976 Noës	
Theiler Judith	PDC	Rue de Bottire 27 a, 3960 Sierre	
Tissières-Premand Lysiane	PDC	Route de la Bonne-Eau 23, 3960 Sierre	
Vetter Yann	PS/CG/PCS	Promenade du Clos 1, 3960 Sierre	dès le 19.01.2023
Vouardoux Eric	PDC	Chemin du Rotsé 2 f, 3960 Sierre	
Vuissoz Dave	UDC	Chemin des Abeilles 8, 3976 Noës	
Wiedmer Vincent	Verts	Rue de Mura 116, 3960 Muraz	dès le 31.08.2021
Wuest Frédéric	PLR	Avenue du Rothorn 18, 3960 Sierre	
Zimmerli Olivier	PLR	Rue de Plantassage 2, 3976 Noës	
Zuber Carmen	PDC	Rue de la Crête-Blanche 28 d, 3977 Granges	
Zuber Jérémie	PDC	Chemin de l'Asile 10, 3960 Sierre	
Zufferey Emmanuel	PDC	Chemin de Viouc 16, 3960 Muraz	
Zufferey Stéphanie	Verts	Rue du Stade 14, 3960 Sierre	jusqu'au 18.01.2022

Bureau du Conseil général 2023

Présidente	Rey Sabine
Vice-présidente	Moulin Daria
Secrétaire	Sabino Tony
Membres	Brembilla Marie-Thérèse Ganon Zuber Jean-Michel Melly Blaise Steinegger Claude

COMMISSIONS PERMANENTES 2023

Commission de gestion

Présidence	Bonvin Natacha
Membres	Beney Julien, Bétrisey Zufferey Maryse, Brigante Patrick (dès le 27.09.2023), Bürcher Fanny, Guntern Ralph (dès le 14.06.2023), Flipo François-Xavier (jusqu'au 24.08.2023), Florey Christian (jusqu'au 28.03.2023), Jovanovic Katarina, Robyr Fabien, Santschi Yann, Tissières-Premand Lysiane, Vouardoux Eric

Commission d'édilité et d'urbanisme

Présidence	Petricis Lidia
Membres	Bonvin-Zufferey Anne-Marie, Casimiro Irene, Constantin Romain, Duc Vincent (jusqu'au 02.05.2023), Guntern Ralph (jusqu'au 14.06.2023), Makusu Marc (jusqu'au 22.01.2023), Matter Tetyana (dès le 14.06.2023), Siggen Michaël (dès le 15.02.2023), Vuissoz Dave, Wuest Frédéric (dès le 14.06.2023), Zuber Jérémie

Commission du développement durable

Présidence	Dani Lauriane
Membres	Caloz Noémie, Caloz Emery Martine (jusqu'au 01.11.2023), Dischinger Charles-Yves, Genoud Epiney Jennifer, Imhof Ursula, Pitteloud Albert, Roh-Toffol Caroline, Wiedmer Vincent, Zufferey Emmanuel (dès le 13.12.2023)

Commissions communales

Législature 2021-2024

Secteur : Administratif

Désignation	Finances	Ressources humaines	Dynamiques territoriales et citoyennes, communication	Transactions immobilières	Economie, tourisme et innovation	Sécurité publique	Informatique et systèmes d'information
Président	Pierre Berthod	Pierre Berthod	Pierre Berthod	Pierre Berthod	Nicolas Melly	Eddy Beney	Pierre Berthod
Suppléant	Marc-André Berclaz	Eddy Beney	Robert Métrailler	Pierre Kenzelmann	Marc-André Berclaz	Anthony Lamon	Marc-André Berclaz
Membres	Eddy Beney Eliane Campisi Christian Germanier Christian Massy	Marc-André Berclaz Pierre Kenzelmann Anthony Lamon	Marc-André Berclaz	Robert Métrailler	Jérémy Savioz	Pierre Kenzelmann	Pierre Kenzelmann
Secrétariat	Finances	R.H.	Chancellerie	Promotion Economique	Promotion Economique	Sécurité	Informatique
Consultants	Benoît Emery	Yves Mathieu	Benoît Emery Katrine Briquet	Stéphane Revey Benoît Emery	Stéphane Revey	Thomas Zimmermann Lucien Cottier *	Benoît Emery Joël David

* = consultant en qualité de commandant du feu, pour les affaires relevant de ce domaine.

Commissions communales

Législature 2021-2024

Secteur : Technique

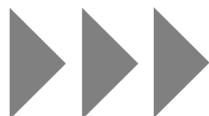
Désignation	Constructions et bâtiments	Aménagement du territoire et urbanisme	Sierre se transforme	Travaux publics et mobilité	Environnement et biodiversité	Energies, eau et développement durable
Président	Robert Métrailler	Anthony Lamon	Pierre Kenzelmann	Pierre Kenzelmann	Jérémy Savioz	Marc-André Berclaz
Suppléant	Pierre Kenzelmann	Robert Métrailler	Robert Métrailler	Anthony Lamon	Pierre Kenzelmann	Jérémy Savioz
Membres	Anthony Lamon Cléa Bourguinet Julien Crettaz Daniel Devanthery Bryan Fadi David Salamin Samuel Siggen	Pierre Kenzelmann Michel Follonier Morgane Rothacker Lionel Tudisco	Marc-André Berclaz Anthony Lamon Jérémy Savioz	Jérémy Savioz	Nicolas Melly	Robert Métrailler
Secrétariat	Edilité	Edilité	Services Techniques	Services Techniques	Services Techniques	Services Techniques
Consultants	Laurence Salamin Jean-Denis Fellay	Laurence Salamin Stéphane Delaloye Richard Koller	Laurence Salamin Stéphane Delaloye	Stéphane Delaloye	Alain Broccard Stéphane Delaloye	Etienne Moulin François Fellay Stéphane Delaloye Laurence Salamin

Commissions communales

Législature 2021-2024

Secteur : **Socio-culturel**

Désignation	Culture	Sport	Jeunesse et formation	Santé - social	Engagement local, intégration et droit de cité
Président	Anthony Lamon	Eddy Beney	Laetitia Massy	Laetitia Massy	Jérémy Savioz
Suppléant	Laetitia Massy	Laetitia Massy	Eddy Beney	Anthony Lamon	Laetitia Massy
Membre	Jérémy Savioz	Nicolas Melly	Anthony Lamon	Eddy Beney	Anthony Lamon
Secrétariat	Culture et Sports	Culture et Sports	Direction des Écoles	CMS	Culture et Sports
Consultants	Rachel Pralong	Rachel Pralong François Pfefferlé	Jacques Zufferey Genti Ramadani	Jean-Pierre Lugon	Rachel Pralong Sandrine Rudaz



Comptes 2023
de la ville de Sierre

Message explicatif

Note explicative sur la nomenclature des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 3412.4250.00

Le **1^{er} groupe** de chiffres correspond à la **classification fonctionnelle**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 3** indique *Culture, Sport et Loisirs, Eglises*
- 34** indique *Sport et Loisirs*
- 341** Indique *Sport*
- 3412** correspond aux *Bains de Gèronde*

Le **2^{ème} groupe** de chiffres correspond au **classement par nature**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 4** indique *Revenus*
- 42** indique *Taxes et redevances*
- 425** Indique *Recettes sur ventes*
- 4250** correspond aux *recettes diverses (provenant de ventes de marchandise)*

Dans ce 2^{ème} groupe de chiffres, le premier d'entre eux permet de savoir dans quelle catégorie nous nous trouvons :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 3 charges | 4 revenus |
| 5 dépenses d'investissement | 6 recettes d'investissement |

Le **3^{ème} groupe** de chiffres a pour seule fonction de **distinguer** plusieurs comptes qui possèdent une même classification fonctionnelle et une nature identique selon les distinctions opérées dans le plan comptable.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir:

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) à quelle page du message se trouve le commentaire.

Administration générale

Législatif et exécutif

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	679'700	–
Comptes	665'266	–
Ecart en CHF	-14'434	–
Ecart en %	-2.12	–

Aucun écart significatif, nécessitant une explication, n'est à signaler dans ces rubriques.

Services généraux

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	5'707'800	534'300
Comptes	5'706'556	777'069
Ecart en CHF	-1'244	242'769
Ecart en %	-0.02	45.44

0210 Administration des finances et contributions

- 0210.3130.01 **Frais de poursuites** **-20'108.09**
La municipalité avance les émoluments et frais des réquisitions de poursuites qu'elle introduit. Ces frais s'ajoutent à la créance et sont récupérés en cas de paiement par le débiteur. Il n'est pas possible de prévoir avec précision l'évolution de cette charge, puisqu'elle résulte du comportement des débiteurs et échappe au contrôle communal. La budgétisation repose sur des estimations qui se sont révélées surévaluées.
- 0210.3137.00 **Impôts cantonaux** **-79'542.95**
La ville paie des impôts uniquement sur les revenus ne relevant pas de la puissance publique, tels que les loyers encaissés ou les recettes nettes provenant des aménagements de production. La diminution de cette rubrique est principalement due à la baisse de ces derniers revenus (voir commentaires des comptes nos 8710.3120.00 « Frais d'exploitation des aménagements de production », 8710.4250.00 « Recettes d'aménagements de production » et 8710.4451.00 « Energie restitution FM Gougra SA »).
- 0210.3181.00 **Pertes débiteurs divers** **+88'393.30**
Ce compte enregistre les actes de défaut de biens reçus durant l'année, ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques encourus d'insolvabilité. Les montants provisionnés découlent de l'analyse périodique de l'état des débiteurs, basée sur des critères d'appréciation constants tels que leur niveau de solvabilité et les perspectives d'encaissement résultant des recours engagés.

0220	Services centraux	
0220.3130.01	Frais de réception et divers	+30'459.79
	L'augmentation des charges de cette rubrique résulte, d'une part, de la sous-évaluation du nombre de nonagénaires, auxquels la ville offre un cadeau, et, d'autre part, de l'octroi de dons à des villes sinistrées par des dégâts naturels, décidés par le Conseil municipal.	
0220.3132.01	Honoraires de consultants	-15'434.75
	Cette consigne prévoyait le recours à divers mandataires pour des études, des accompagnements et des audits. Le montant nécessaire à la poursuite des études de fusion avec les communes de Chalais, Chippis et Grône s'est notamment révélé nettement inférieur aux prévisions.	
0220.3632.01	Participation Conférence Présidents	+34'575.00
	En plus de la participation courante à la Conférence des Présidents, cette rubrique enregistre la nouvelle cotisation communale au fonds régional de la promotion économique, qui s'élève à CHF 2.– par habitant. Cette dépense, non prévue au budget, a fait l'objet d'un crédit supplémentaire octroyé par le Conseil municipal.	
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	+65'356.05
	Cette rubrique enregistre les indemnités d'assurances, versées en cas de maladie, accident, service militaire et protection civile. Dépendant de facteurs exogènes, elle est estimée sur la base de moyennes et peut subir d'importantes variations annuelles. Voir notamment les commentaires des comptes 3411.3010.00 « Traitements Piscine de Guillamo », 3412.3010.00 « Traitements Bains de Gêronde » et 3413.3010.00 « Traitements Patinoires ».	
0220.4309.00	Autres recettes	+139'306.95
	Deux recettes importantes expliquent en grande partie l'augmentation enregistrée dans cette rubrique :	
	1. Un montant de CHF 50'000.- d'avance sur l'impôt cantonal 2022, restitué à la ville lors de la taxation définitive.	
	2. La recette liée à une peine conventionnelle, exigible dans le cadre du non-exercice d'un droit d'emption.	
0221	Informatique	
0221.3153.00	Entretien équipements informatiques	-10'631.75
	L'acquisition budgétée du matériel pour la mise en place du Wi-Fi dans les locaux du service du feu n'a pas pu être réalisée étant donné le retard subi par le projet.	
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation	-94'743.76
	Le fournisseur des logiciels communaux a reporté en 2024 la mise à jour annoncée de la nouvelle solution « Citizen ». La mise à jour étant repoussée, les dépenses y relatives n'ont pas été réalisées.	
0222	Edilité, urbanisme et gestion des immeubles	
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme	+54'795.95
	La répartition de la charge salariale liée au personnel du secrétariat des services techniques, entre les comptes nos 0222.3010.00 « Traitements Edilité et urbanisme » et 6150.3010.00 « Traitements Travaux publics », a été affinée, pour coller davantage à la réalité.	

0222.3100.00	Matériel de bureau, fournitures	+4'691.96
	La différence réalisée est en lien avec l'achat de fournitures de bureau complémentaires pour le classement physique des dossiers éditaires non inclus au budget, ainsi qu'avec l'augmentation des frais liés à l'imprimante.	
0222.4210.00	Permis de construire	+128'882.00
	Le nombre des demandes d'autorisation de construire est resté relativement stable en 2023, avec le traitement de 331 dossiers contre 325 en 2022 (y compris 136 demandes relatives à la pose de panneaux solaires). Le montant des émoluments dépend de la complexité des dossiers et a, de ce fait, été bien supérieur aux prévisions.	
0222.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	-45'000.00
	Cette rubrique enregistre les indemnités d'assurances, versées en cas de maladie, accident, service militaire et protection civile. Dépendant de facteurs exogènes, elle est estimée sur la base de moyennes et peut subir des variations annuelles.	
0222.4270.00	Amendes éditaires	-27'000.00
	Ce montant dépend essentiellement des infractions constatées, celles-ci se sont révélées moins nombreuses qu'estimées.	

Immeubles administratifs

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	858'800	94'000	1'520'500	48'000
Comptes	867'524	51'072	1'220'163	–
Ecart en CHF	8'724	-42'928	-300'337	-48'000
Ecart en %	1.02	-45.67	-19.75	-100.00

0290 Hôtel de Ville

0290.3120.00	Energie Hôtel de Ville	+12'781.95
	L'écart observé est dû au fait que, dans le cadre de l'établissement du budget, une réduction des consommations de gaz plus importante que celle effectivement obtenue avait été prévue, en lien avec les mesures d'économie d'énergie préconisées. De plus, pour l'un des bâtiments concernés par cette rubrique, la période de facturation du gaz est supérieure de près d'1 mois par rapport à celle d'une année standard (sur la base des dates de relevés de compteur).	
0290.5040.00	Réfection des bâtiments	-78'717.69
	Les coûts des travaux de sécurisation des locaux de l'aile ouest de l'Hôtel de Ville, loués au CMS, se sont révélés inférieurs d'environ 11 % par rapport aux estimations.	

0291 Divers bâtiments administratifs

0291.3120.00	Energie Divers bâtiments administratifs	-15'014.00
	L'écart observé, de l'ordre de 25 %, s'explique par la forte réduction des consommations de gaz : d'importantes économies d'énergie ont été réalisées	

en 2023 (20 % par rapport aux années précédentes), notamment au travers de la mise en œuvre de mesures d'optimisation énergétique, mais également par les conditions météorologiques nous ayant fait bénéficier de températures clémentes.

- 0291.4470.00 **Redevances publicitaires** **-40'729.35**
Le revenu attendu par rapport au contrat conclu pour la location de certains espaces de la commune de Sierre à des fins d'affichages publicitaires s'est révélé plus faible qu'estimé. Le montant budgété a été ajusté en 2024.
- 0291.5040.01 **Réfection bâtiments municipaux** **-221'619.12**
Le déploiement de l'installation des systèmes de stabilisation électrique VoltControl a été exécuté à l'Hôtel de Ville, ainsi que dans les parkings de la Gare et de l'Europe. En raison de sa complexité et des délais de livraison, l'installation prévue à la patinoire de Graben a été reportée.
Le remplacement de l'installation de chauffage à gaz du bâtiment de l'Aslec, par une pompe à chaleur, sera en définitive exécuté sur deux exercices (2023 et 2024).
- 0291.6310.00 **Subventions bâtiments** **-48'000.00**
Le remplacement de l'installation de chauffage à gaz du bâtiment de l'Aslec, par une pompe à chaleur, sera en définitive exécuté sur deux exercices (2023 et 2024). La subvention associée ne pourra être perçue qu'au terme de ces travaux, soit en 2024.

Ordre et sécurité publique

Police et justice

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	2'854'500	95'000
Comptes	2'788'738	91'707
Ecart en CHF	-65'762	-3'293
Ecart en %	-2.30	-3.47

1110 Police

1110.3632.00 Participation PRVC **-38'816.90**

L'excédent de charges de la Police Régionale des Villes du Centre est réparti entre les deux communes membres, soit Sierre et Sion, au prorata de la population résidente au 31 décembre de l'année précédente. La diminution de la charge résulte, notamment, de l'augmentation des recettes encaissées par le tribunal de police. L'augmentation de l'effectif de cette entité a en effet permis d'accroître le nombre de dossiers traités.

APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte)

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	289'000	–
Comptes	199'273	–
Ecart en CHF	-89'728	–
Ecart en %	-31.05	–

1220 APEA

Jusqu'en 2022, le financement de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) relevait exclusivement des communes. Dès le 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des APEA ont été cantonalisées. Les communes assument désormais le 30 % des coûts de leur fonctionnement, au titre de l'article 13 alinéa 2ter de la loi d'application du code civil suisse.

1220.3132.00 Mandats curateurs externes **-47'379.25**

Cette rubrique concerne les mandats confiés par l'APEA à des curateurs privés autres que les curateurs de la curatelle officielle régionale (COR). Avec la cantonalisation, les recommandations cantonales et la complexification des situations, la tendance est de privilégier le recours à des curateurs de la COR.

1220.3132.03 Frais juridiques et expertises **-41'058.30**

Ces frais dépendent directement des investigations nécessaires à l'instruction des dossiers de l'APEA et de l'obligation de faire appel à des spécialistes (avocats, psychiatres, etc.) en fonction des situations particulières. Les frais de recours sont également comptabilisés dans cette rubrique. Il s'avère que le recours à de tels spécialistes a été surévalué lors de l'établissement du budget.

Questions juridiques

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	865'100	593'900
Comptes	900'962	621'849
Ecart en CHF	35'862	27'949
Ecart en %	4.15	4.71

1400 Cadastre et Registre foncier

1400.3010.00	Conciergerie Registre foncier	-11'500.00
1400.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	-1'300.00
1400.3101.00	Produits d'entretien et fournitures, RF	-1'000.00
1400.3120.00	Energie Registre foncier	-3'200.00
1400.3132.00	Système d'information du territoire	-2'143.45
1400.3160.00	Location locaux, Registre foncier	-67'000.00
1400.3631.01	Participation aux frais de locaux du RF	+85'164.40

Pour répondre à une exigence du canton, les frais du registre foncier, auparavant enregistrés dans une multitude de comptes, ont été groupés dans une unique rubrique no 1400.3631.01 « Participation aux frais de locaux du RF ».

1400.3132.01	Conservation du cadastre	- 17'274.60
1400.4240.00	Conservation du cadastre, participations diverses	- 17'274.40

Les charges de conservation concernent les frais de mise à jour du cadastre par le géomètre mandaté (compte 1400.3132.01). Les dépenses sont en corrélation avec les constructions entreprises et varient d'une année à l'autre. Une baisse du nombre de factures explique la variation constatée. Pour l'année 2023, la totalité de ces charges a pu être refacturée aux propriétaires des biens immobiliers concernés ; la recette afférente est comptabilisée sur le compte 1400.4240.00.

1401 Police du commerce et patentes

1401.3102.00	Publications	-2'965.03
1401.4210.00	Taxes et redevances établissements publics	-3'246.80

La municipalité avance les frais de publication au bulletin officiel, notamment en ce qui concerne les changements d'horaires ou de gérance des établissements publics. Ces frais sont ensuite refacturés aux personnes concernées. Depuis le début de l'année 2023, avec les changements intervenus dans les publications au bulletin officiel, réalisées désormais par voie électronique, il est constaté une diminution des coûts et recettes afférents.

1401.3130.00	Frais organisation foire Ste-Catherine	+2'059.15
1401.4210.01	Foires et marchés	-6'316.57

Lors de l'organisation de la Sainte-Catherine 2023, certains exposants ont renoncé à leur présence, induisant une diminution des encaissements des patentes. Quant aux frais d'organisation, il a été nécessaire de faire appel à un électricien en urgence suite à un problème survenu sur la place de l'Hôtel de Ville.

1401.3632.00	Frais de gestion et administration	+5'120.30
--------------	---	------------------

La ville de Sierre a confié à la PRVC certaines tâches non policières, notamment la gestion des établissements publics. Une partie du salaire des collaborateurs affectés à cette tâche est prise en charge par la ville.

L'augmentation résulte de l'application de la nouvelle loi sur l'hébergement et la restauration (LHR), qui est entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 et qui

comporte des modifications significatives en matière de délivrance des autorisations d'exploiter. Cela engendre une charge de travail supplémentaire et une adaptation du taux d'activité admis pour ces opérations.

1402 Contrôle de l'habitant

1402.3611.00	Taxes cantonales permis	+55'830.35
1402.4210.01	Recettes permis	+26'683.90

Le compte « Recettes permis » concerne les encaissements globaux d'émoluments liés aux permis de séjour. Une part de ces émoluments revient au canton et cette charge est enregistrée dans le compte « Taxes cantonales permis ». A noter que le nombre de permis délivrés dépend de la politique migratoire et du marché de l'emploi.

1402.4210.00	Emoluments, taxes et divers	+19'414.40
--------------	------------------------------------	-------------------

Les encaissements des émoluments d'arrivée par le contrôle des habitants dépendent du nombre de nouveaux arrivants qui s'installent sur la commune. Les prévisions étaient plus pessimistes.

1403 Naturalisation et intégration

1403.4631.00	Subventions cantonales intégration	+19'343.00
--------------	---	-------------------

Ce montant résulte d'un rattrapage de la subvention cantonale concernant les prestations d'intégration réalisées en 2022.

Service du feu et protection civile

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'599'400	1'093'500	524'900	–
Comptes	1'691'871	1'331'690	495'330	–
Ecart en CHF	92'471	238'190	-29'570	–
Ecart en %	5.78	21.78	-5.63	–

1500 Service du feu

1500.3010.01	Soldes et indemnités	-89'213.95
1500.3130.02	Prestations de tiers et mandats divers	+46'397.15

Au budget, le compte « Soldes et indemnités » enregistrerait également des prestations de tiers. Celles-ci ont été transférées dans le compte n° 1500.3130.02 afin de respecter la nature comptable de ces dépenses.

1500.4240.00	Participation pour interventions	+39'531.30
--------------	---	-------------------

La refacturation des frais d'intervention peut difficilement être budgétée avec précision, car elle dépend de la nature et du nombre d'interventions réalisées durant l'année.

1500.4612.00	Participation service du feu	+45'631.05
--------------	-------------------------------------	-------------------

Les prestations des communes partenaires, telles que Chippis et Noble-Contrée, sont enregistrées dans ce compte. Celui-ci intègre également la refacturation des coûts de matériel à une société partenaire. Ces coûts ont été réajustés pour l'année 2023.

1500.4631.00	Participation cantonale CSI	+24'000.00
	L'office cantonal du feu a revu à la hausse sa contribution aux coûts de fonctionnement annuels du centre de secours et d'incendie (CSI).	
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel	+43'541.75
	L'office cantonal du feu a versé certaines subventions en avance, ceci par rapport aux délais usuellement observés.	
1500.5060.01	Equipements	-17'942.36
	Dans cette consigne sont enregistrés les coûts d'acquisition des différents équipements pour les sapeurs-pompiers, ainsi que ceux pour le matériel du local et des véhicules. En raison de délais de livraison plus longs qu'attendu, il n'a été possible d'acquérir en 2023 qu'une partie du matériel budgété.	

162 Protection civile (PCi) et abris PC

Jusqu'en 2023, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection civile qui a conduit à la cantonalisation des offices PCi dès 2024, les dépenses liées à la PCi de Sierre apparaissent dans les comptes communaux. Ces dépenses sont intégralement subventionnées par le canton du Valais. Certains écarts méritent toutefois un complément d'explication.

1620.3010.00	Traitements protection civile	+38'389.65
	Dans l'attente de la réorganisation cantonale de la protection civile, et suite à la démission d'un collaborateur, un poste n'avait pas été prévu au budget. Il a finalement été nécessaire de repourvoir ce poste en cours d'année.	
1620.3111.00	Mobilier, machines, appareils	+85'407.16
	Ce dépassement résulte de l'achat de matériel, qui n'avait pas été prévu au budget mais qui a été autorisé par le canton en cours d'année. Rappelons que celui-ci subventionne l'intégralité de ces dépenses (voir compte no 1620.4631.00 « Subvention fonctionnement PC régionale »).	
1620.4631.00	Subvention fonctionnement PC régionale	+124'832.21
	Les frais liés au fonctionnement de la protection civile (rubrique 1620) sont intégralement pris en charge par le canton. L'augmentation de la subvention rend ainsi compte de la hausse des charges liées à la PCi (comptes nos 1620.3010.00 « Traitements protection civile » et 1620.3111.00 « Mobilier, machines, appareils » notamment.	
1621.4472.00	Locations	-19'992.00
	Certains abris ayant subi des travaux pendant les 6 premiers mois de l'année, il n'a pas été possible de les mettre à disposition pour de la location. Les recettes comptabilisées sont, de ce fait, inférieures au budget.	
1621.5040.00	Réfection abris PC	-12'996.85
	Dans cette consigne, on retrouve différentes prestations pour la rénovation des abris PC. En raison de délais de livraison plus longs qu'attendu, une partie du matériel qui devait être acquis en 2023 n'a pas pu l'être.	

Formation

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	15'882'100	2'135'000	5'896'500	647'500
Comptes	16'261'415	2'183'978	3'886'421	199'916
Ecart en CHF	379'315	48'978	-2'010'079	-447'584
Ecart en %	2.39	2.29	-34.09	-69.12

2120 Ecoles primaires

2120.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	+24'799.51
2120.3130.01	Activités sportives et culturelles	+31'385.80
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	+24'941.20
	Les activités ski et ski de fond sont désormais subventionnées par le canton. Ces subventions ont permis de proposer le ski de fond également aux élèves de la 4H (auparavant uniquement les 5H en bénéficiaient).	
2120.3105.00	Distribution de pommes	-6'127.55
2120.4637.00	Participation des parents activités sport & culture	-10'460.90
	Les activités en collaboration avec un producteur de fruits et légumes régional n'ont pas toutes pu être réalisées en 2023. De plus, certaines activités rétribuées par les parents ont été surévaluées.	
2120.3130.00	Sport scolaire facultatif	+4'185.00
	Les activités sportives extrascolaires facultatives ont connu une demande accrue. A noter également que l'éventail de l'offre a été étoffé.	
2120.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	+9'344.15
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	+2'649.98
2120.5060.00	Equipement informatique	-7'822.25
	La prévision de l'entretien, du remplacement des appareils ou des outils informatiques est parfois difficile à évaluer. Les circonstances ont nécessité, cette année, des entretiens plus conséquents qu'estimés.	
2120.3612.00	Frais d'écolage	+12'432.00
	Des frais d'écolage sont facturés par les institutions spécialisées (Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Agnès, Don Bosco, Kinderdorf Leuk, etc.). Il en est de même pour les élèves sierrois qui suivent leur scolarité dans une école hors du territoire communal. Ce nombre d'élèves a été sous-estimé au budget.	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+136'154.90
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. La variation de ces coûts s'explique par l'évolution du nombre d'élèves et la hausse du coût par élève entre l'établissement des budgets et le décompte définitif.	

2130 Cycles d'orientation

2130.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	-10'999.35
	Certaines activités proposées aux élèves du CO (journées ski, camps, etc.) n'ont pas pu être concrétisées.	

2130.3104.00	Moyens d'enseignement	+10'968.82
2130.3104.01	Fournitures scolaires	+17'852.25
	Les moyens d'enseignement et les fournitures scolaires sont décidés par le canton. De nouveaux manuels ont été imposés pour l'année scolaire 2023-24 ; leur coût n'avait pas pu être porté au budget.	
2130.3111.00	Mobilier, machines, appareils	- 13'590.70
2130.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	+ 15'203.05
	L'entretien du mobilier, des machines et des appareils a engendré, cette année, des coûts plus conséquents. A contrario, les frais d'acquisition du nouveau matériel s'est révélé inférieur au budget	
2130.3130.00	Repas cantine scolaire	- 4'378.30
2130.4240.00	Participation des parents repas cantine scolaire	- 5'020.00
	Le nombre de repas pris à la cantine des CO a été, pour la première fois, en léger recul (soit une diminution d'environ 2.5 repas par jour).	
2130.3612.00	Frais d'écolage	- 46'065.00
	Des frais d'écolage sont dus pour les élèves sierrois qui fréquentent les établissements d'autres communes, notamment les élèves de Granges qui fréquentent le cycle d'orientation de Grône, ceux qui sont en immersion linguistique, ceux qui fréquentent la filière sport-études ou encore ceux qui sont intégrés dans des écoles spécialisées. Les estimations faites lors de l'établissement des budgets se sont révélées trop élevées.	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+21'508.00
	Voir commentaire du compte no 2120.3631.00 « Contribution communale au personnel enseignant ».	
2130.4309.00	Autres recettes	+10'882.50
	Certains frais, concernant les activités extrascolaires proposées aux élèves fréquentant les écoles spécialisées (Don Bosco, St-Raphaël, Notre Dame de Lourdes, etc.), sont refacturés aux parents.	
2130.4612.00	Frais d'écolage	- 30'888.00
	Ces frais d'écolage correspondent aux montants que la ville encaisse auprès des autres communes pour l'accueil des étudiants du CO (les élèves de Noble-Contrée et Salquenen, les élèves en immersion linguistique, ainsi que les élèves du district accueillis en classe de préapprentissage). Les estimations faites lors de l'établissement des budgets se sont révélées trop élevées.	
2171	Bâtiments écoles primaires	
2171.3101.00	Equipements salles gymnastique	-2'768.10
2171.3101.01	Produits de nettoyage primaires	-11'031.35
2171.3144.00	Entretien, réparations et fournitures primaires	+10'796.85
2171.3150.00	Entretien équipement salles gym. primaires	-8'415.35
	Les montants de ces rubriques fluctuent en fonction des réparations et des entretiens effectivement nécessaires.	
2171.5040.02	Ecole de Granges	-185'904.80
	Seule une partie des travaux, non soumis à autorisation, a pu être exécutée en 2023, l'autorisation de construire du canton n'étant parvenue qu'en décembre.	
2171.5040.03	Grande barre Borzuat	-1'450'177.78
	Ces travaux font l'objet d'un crédit d'engagement octroyé par le Conseil général en 2022. Le chantier a subi un ralentissement suite à un recours lié à l'adjudication du marché des fenêtres et portes extérieures. La situation a été rétablie en novembre, mais elle a inévitablement repoussé une partie des	

travaux, et des coûts y relatifs, sur l'année 2024. Malgré ce ralentissement et sauf mauvaises surprises, les délais et le budget global du projet devraient pouvoir être respectés.

2171.6310.00 **Subventions bâtiment** **-527'944.00**
Une demande d'acompte, pour la subvention liée aux rénovations de l'école de Borzuat, a été adressée en 2023 à l'Etat du Valais. Cette subvention ne sera finalement pas versée avant l'année 2024.

2172 Bâtiments cycles d'orientation

2172.3101.00 **Equipements salles gymnastique** **+481.55**
2172.3101.01 **Produits de nettoyage CO** **-4'163.50**
2172.3144.00 **Entretien, réparations et fournitures CO** **+3'446.40**
2172.3150.00 **Entretien équipement salles gym. CO** **+415.30**
Les montants de ces rubriques fluctuent en fonction des réparations et des entretiens effectivement nécessaires.

2172.5040.01 **Réfection CO Goubing** **-135'513.40**
Les travaux de réfection du plafond de la salle de gymnastique datant de 1974 ont été réalisés de manière plus modeste que prévu initialement, ceci dans l'objectif de ne pas être en conflit avec le projet, actuellement en cours d'étude, d'une rénovation complète du bâtiment. Une telle rénovation permettrait, entre autres, de remettre l'établissement en conformité avec les normes feu-sismique-énergétique-personnes handicapées.

2172.5040.02 **Réfection CO Liddes** **-235'420.32**
L'autorisation de construire a été délivrée par le canton en juillet dernier. Les contraintes imposées par ce dernier ont été jugées disproportionnées ; la ville a de ce fait déposé un recours. Le dossier est toujours en traitement auprès du Conseil d'Etat. Les travaux qui ont pu être réalisés concernent uniquement le changement des portes et fenêtres extérieures et ne sont pas soumis à autorisation de construire.

2172.6310.00 **Subventions bâtiments** **+52'280.00**
Le montant provisionné concernait la subvention pour les travaux réalisés en 2021. Finalement cette subvention a été payée en 2022. Le montant perçu en 2023 concerne les travaux effectués en 2022, pour lesquels le versement de la subvention n'était pas attendu avant 2026.

220 Ecoles spécialisées

2200.3631.00 **Contribution communale au personnel enseignant** **+16'736.80**
Voir commentaire du compte no 2120.3631.00 « Contribution communale au personnel enseignant ».

2200.3631.01 **Transport d'élèves en situation de handicap** **-31'111.95**
Les frais de transport des élèves en situation de handicap sont répartis entre les communes valaisannes en fonction de leur nombre d'habitants. Tant le budget que la facture finale sont du ressort du service cantonal de l'enseignement spécialisé.

2201.3020.00 **Traitements CPS** **+96'725.75**
2201.3130.00 **Frais directs** **+35'659.73**
2201.4631.00 **Subventions cantonales CPS** **+60'941.04**
Ces comptes concernent l'aide aux élèves en situation de handicap intégrés dans les classes du district de Sierre ; ces charges sont entièrement subventionnées

par le canton. Le budget peut varier d'une année à l'autre, notamment en raison du nombre d'élèves concernés ainsi que de la nature de leur handicap.

27 à 29 Hautes écoles, recherche et autres formations

2730.3631.00 **Ecoles cantonales du degré tertiaire** **+78'845.20**

2730.4632.00 **Part communes district aux frais HES** **-31'957.75**

Ces comptes regroupent la participation communale aux frais de la HES-SO, de l'édhéa, de la FS-CH ainsi que de l'institut Icare. Conformément aux modifications de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire, les communes sièges seront intégralement déchargées de la participation aux frais du personnel enseignant dès 2026. Seule demeurera une participation de 10 % aux coûts d'équipements et de locaux.

Les communes du district participent, sur une base volontaire, à 10 % des contributions de la ville aux frais des hautes écoles.

2990.3636.00 **Unipop** **-12'000.00**

L'université populaire sierroise traverse une période difficile et peine à se relever de la période Covid. Aucun cours n'a été planifié en 2023 et le subside de la ville a donc été suspendu.

Culture, sports et loisirs, églises

Culture

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	3'511'400	1'047'500
Comptes	3'538'495	1'046'856
Ecart en CHF	27'095	-644
Ecart en %	0.77	-0.06

3210 Bibliothèque-Médiathèque Sierre (BMS)

3210.3100.00 **Mobilier, matériel, équipement** **+12'650.54**
La borne de prêt automatique de la bibliothèque est tombée en panne, celle-ci n'étant plus réparable, elle a dû être remplacée. Ce remplacement, non prévu au budget, a fait l'objet d'un crédit supplémentaire octroyé par le Conseil municipal.

3220 Musique et théâtre

3220.3636.01 **Ecoles de musique** **-29'331.05**
Le Conservatoire cantonal de musique a continué à facturer à la ville une participation de CHF 100.– par élève, malgré que le budget communal prévoyait un nouveau système de subventions (10 % par unité de cours). L'EJMA, en revanche, a déjà appliqué le nouveau système de subventions.

3221 Théâtre Les Halles

3221.3110.00 **Mobilier, équipement** **+24'987.94**
3221.4631.00 **Subventions diverses** **+528.32**

La location provisoire, puis l'acquisition d'un nouveau gril technique pour la grande salle du théâtre, suite à un problème apparu en 2022, ont amené un dépassement du budget, sur les exercices 2022 et 2023. L'achat du gril technique a bénéficié d'un soutien extraordinaire de l'association « Les Amis du Théâtre Les Halles », qui a elle-même obtenu des subventions de la fondation Ernst Göhner (en 2022) et de la loterie romande (en 2023).

3221.3120.00 **Energie TLH** **-22'996.55**
La mise hors service d'une des deux chaudières a provoqué une réduction notable de la consommation de mazout par rapport aux années précédentes.

3221.3132.00 **Honoraires consultants** **+21'540.00**
Le Conseil général a requis une « analyse de la situation et l'identification de pistes d'amélioration pour le Théâtre Les Halles », qui a généré un dépassement du budget. L'intervention du centre d'évaluation culturelle de Zürich a fait l'objet d'un crédit supplémentaire accepté par le Conseil municipal.

3290 Autres dépenses culturelles

3290.3636.00 **Autres subsides culturels** + 20'271.95

Un crédit supplémentaire a été octroyé par le Conseil municipal pour la prise en charge des coûts d'achat de l'équipement 3D du cinéma du Bourg ainsi que la mise à jour de l'installation 3D du cinéma du Casino.

Sport

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	4'564'300	497'000	1'988'500	–
Comptes	4'673'576	485'143	1'659'736	–
Ecart en CHF	109'276	-11'857	-328'764	–
Ecart en %	2.39	-2.39	-16.53	–

3410 Sport

3410.3120.00 **Energie Infrastructures sportives** -10'609.25

3410.3930.00 **Consommation eau Infrastructures sportives** -16'061.30

La réduction importante des consommations d'énergie et d'eau de la zone sportive de Condémines, liée au départ des clubs sportifs vers Ecosia, explique l'écart observé entre le budget prévu et les dépenses effectives.

3410.3130.00 **Mérite sportif** -6'000.00

Le montant de CHF 6'000.– n'a pas été utilisé, il sera remis au budget 2025 pour le prochain mérite sportif 2023-2024.

3410.3140.00 **Entretien terrains de sport** -4'647.80

L'entretien des ampoules des terrains de foot de Granges, tout comme l'achat de harnais de sécurité, ne se sont pas réalisés ; tous deux seront reportés sur le budget 2025.

3410.3636.00 **Sociétés sportives** -17'000.00

La demande de soutien du FC Granges pour la rénovation des vestiaires n'a pas été validée par la commission des sports.

3410.3636.02 **Evénements sportifs ponctuels** +50'000.00

Le Giro d'Italia s'est déroulé à Sierre en 2023. Le Conseil municipal a accordé un crédit supplémentaire de CHF 50'000.– pour la gestion des animations sur la commune.

3410.5010.00 **Centre sportif Ecosia** -74'950.83

L'ensemble des travaux prévus au budget ont été réalisés, à l'exception des études pour le nouveau bloc destiné à accueillir la chaufferie. Si le principe de la chaufferie centralisée n'est pas remis en question, le solde du programme lié à l'occupation de ce bloc doit encore faire l'objet d'une validation « de la clause du besoin ».

Pour ce qui concerne le crédit d'engagement octroyé par le Conseil général pour cet objet, aucune dépense y afférente n'a été comptabilisée en 2023. Les seules dépenses qui avaient été prévues dans le budget global du crédit d'engagement et qui n'ont pas encore été réalisées à ce jour concernent des achats de terrains situés en zone d'intérêt général.

3411	Piscine de Guillamo	
3411.3010.00	Traitements Piscine de Guillamo	+48'384.35
	La hausse des traitements enregistrée dans les comptes 3411.3010.00 « Traitements Piscine de Guillamo » et 3412.3010.00 « Traitements Bains de Géronde », résulte du recours à des auxiliaires afin de pallier l'absence maladie de longue durée de plusieurs collaborateurs. Les indemnités journalières perçues pour ces absences, qui compensent en partie cette charge supplémentaire, sont enregistrées dans le compte 0220.4260.00 « Remboursement et récupération des salaires ».	
3411.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	+29'752.45
	La hausse de ce compte résulte de l'augmentation du prix des produits de nettoyage et de désinfection, de chlore et d'acide. A cela s'ajoute une hausse de leur consommation, en lien avec différents changements techniques des systèmes de filtration, du bac tampon de lavage et de la régulation. Ces hausses n'avaient pas été anticipées lors de l'élaboration du budget 2023. Un crédit supplémentaire a été accordé par le Conseil municipal pour faire face à cette dépense.	
3411.3105.00	Achat marchandise buvette et automate	-4'759.55
3411.4250.00	Recettes buvette	-4'947.95
3411.4250.01	Recettes automate	-3'952.10
	La buvette est restée fermée durant 4 mois, entre le départ de la personne anciennement détentrice de la patente et l'arrivée de la nouvelle. La consommation des produits de l'automate n'a toutefois pas connu de hausse durant cette période de fermeture.	
3411.3130.00	Téléphones, ports et taxes	+2'385.99
	La différence provient de l'augmentation des coûts d'analyse des eaux de l'Etat du Valais, des frais de carte de crédit Concardis (directement liés à l'augmentation du nombre d'entrées piscine en 2023) ainsi que des frais liés au système Skidata.	
3411.4240.00	Entrées piscine	+13'788.05
	Le nombre d'entrées pour la saison 2023 a été supérieur aux estimations.	
3411.5040.00	Piscine de Guillamo, réfection	-63'517.90
	Les travaux, dont une partie ne peut être réalisée que durant la période de fermeture de la piscine, n'ont pas pu être menés à bien, car les études y relatives ont pris du retard par manque de disponibilité du mandataire chargé de celles-ci.	
3412	Bains de Géronde	
3412.3010.00	Traitements Bains de Géronde	+28'345.50
	Voir commentaire du compte 3411.3010.00 « Traitements Piscine de Guillamo ».	
3412.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	+12'843.55
	La hausse de ce compte résulte notamment de l'augmentation du prix des produits de nettoyage et de désinfection, de chlore et d'acide. A cela s'ajoute une hausse de leur consommation, en lien avec les fortes chaleurs enregistrées durant l'été 2023. Ces hausses n'avaient pas été anticipées lors de l'élaboration du budget 2023. Un crédit supplémentaire a été accordé par le Conseil municipal pour faire face à cette dépense.	
3412.3110.00	Mobilier, machines	-4'730.94
	Il n'a pas été possible d'analyser la gestion de l'utilisation par le public de bouées ludiques pour l'animation sur le lac. Ce matériel n'a donc pas été acquis.	

3412.5040.00 **Bains de Géronde** **-62'444.65**
 La révision / réparation de l'installation de pompe à chaleur sera exécutée sur deux exercices (2023 et 2024), contrairement aux prévisions budgétaires qui prévoyaient que l'entier de la dépense soit imputé sur l'exercice 2023.

3413 Patinoires

3413.3010.00 **Traitements Patinoires** **+20'779.15**
 La hausse enregistrée dans ce compte résulte du recours à des auxiliaires afin de pallier l'absence maladie de longue durée de collaborateurs. Les indemnités journalières perçues pour ces absences, qui compensent en partie cette charge supplémentaire, sont, elles, enregistrées dans le compte 0220.4260.00 « Remboursement et récupération des salaires ».

3413.3120.00 **Energie Patinoires** **+14'631.90**
 Le budget avait été établi en considérant une mise en glace aux environs du 10 août, comme en 2022. L'avancement de cette date d'une dizaine de jours en 2023 a contribué à augmenter les dépenses électriques, de l'ordre de 5 % environ.

3413.5040.00 **Patinoires** **-127'850.35**
 Les travaux réalisés pour la sécurisation et les mesures de protection incendie ont été inférieurs d'environ 8 % au budget estimé. Ces travaux se poursuivront durant l'année 2024. Pour ce qui est de l'engagement de la municipalité relatif aux études de la nouvelle patinoire, celui-ci est de 33 % inférieur au budget.

Loisirs et espaces verts

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	2'092'600	185'000	242'500	–
Comptes	2'041'333	186'003	172'112	–
Ecart en CHF	-51'267	1'003	-70'388	–
Ecart en %	-2.45	0.54	-29.03	–

3420 Loisirs et espaces verts

3420.3030.00 **Personnel temporaire** **-21'747.20**
 L'engagement de personnel fixe supplémentaire au service des Parcs et Jardins a réduit la nécessité de faire appel à du personnel auxiliaire.

3420.3101.00 **Végétaux, engrais et divers** **+10'724.02**
 La labellisation « Ville Verte » a conduit à un changement vers des engrais organiques pour l'entretien des terrains de sports. Le coût à l'unité de ces engrais est plus élevé que les produits historiquement utilisés. De plus, il a fallu commander des vêtements et des équipements pour le personnel nouvellement engagé.

3420.3111.00 **Outillage Parcs et Jardins** **+6'986.35**
 Suite au contrôle périodique effectué par une société de conseil spécialisée dans le domaine des travaux arboricoles, des achats complémentaires de matériel de sécurité ont été réalisés. A cela s'ajoute l'achat d'une batterie à dos pour les machines utilisées dans les travaux de taille. A noter que sous cette rubrique sont comptabilisées également les réparations de machines. Ces réparations sont difficilement prévisibles d'une année à l'autre.

3420.3140.00	Entretien espaces verts et divers	+15'544.25
	Un travail conséquent d'abattages de sécurité a été effectué en 2023 ; cela a eu un impact direct sur la facture relative à l'élimination des déchets verts. L'évacuation des déchets de tonte des terrains de sports par bennes, ceci dans le but de réduire les transports par les véhicules légers des Parcs et Jardins, a également contribué à un dépassement des budgets estimés.	
3420.3151.00	Entretien systèmes d'arrosage	+32'803.75
	Certaines prestations d'entretien liées aux systèmes d'irrigation des squares et parcs sierrois étaient confiées à Oiken, notamment en ce qui concerne les mises en et hors eau. Oiken ayant annoncé tardivement un rattrapage de facturation des années 2021 et 2022, les montants considérés dépassent largement les budgets annuels établis. Ces travaux seront dorénavant réalisés directement par les Parcs et Jardins. L'installation de panneaux publicitaires en bordure du terrain principal d'Ecossia a, en outre, nécessité l'adaptation du système d'arrosage et le changement de 4 arroseurs.	
3420.3900.00	Imputations internes, carburants	-8'596.20
	Voir commentaire du compte no 6150.3101.04 « Carburants ».	
3420.3930.00	Consommation eau Loisirs et espaces verts	-28'177.70
	L'écart observé, de l'ordre de 10 %, correspond à la réduction des besoins d'irrigation des pelouses, jardins et squares.	
3420.3930.01	Taxes d'assainissement Loisirs et espaces verts	-19'689.31
	Un important effort a été mené pour diminuer cet élément. D'une part, l'ensemble des consommations facturées par Oiken ont été contrôlées et révisées (notamment pour les zones non équipées de compteurs). Ainsi, la consommation moyenne qui s'élevait en 2021 à plus de 150'000 m ³ est passée à 77'000 m ³ en 2023. D'autre part, les évacuations de plusieurs fontaines ont été raccordées sur le réseau des eaux pluviales, supprimant de facto la taxe pour le traitement de ces eaux due lors de leur déversement dans le réseau unitaire.	
3420.5040.01	Constructions places de jeux	-91'126.75
	Les délais nécessaires à l'établissement du cahier des charges relatif à l'achat de modules mobiles de jeux n'ont pas permis de mener à terme ces commandes. Cette opération sera reportée dans un budget futur.	
3420.5060.00	Remplacement véhicules	+20'738.55
	Le montant porté au budget a dû être complété par les frais d'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, suite à l'achat d'un véhicule utilitaire sans motorisation thermique. A noter que le budget prévoyait la reprise du véhicule remplacé. Ce dernier ayant été finalement récupéré pour les besoins de la voirie, aucun montant de reprise n'a pu être déduit.	

Eglises et affaires religieuses

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	966'000	—
Comptes	1'006'977	—
Ecart en CHF	40'977	—
Ecart en %	4.24	—

35 Eglises et affaires religieuses

3500.3632.00 **Subvention paroisses catholiques** **+40'580.85**

En application de la loi réglant les relations entre l'Eglise et l'Etat, les communes assument le déficit des paroisses catholiques. La charge 2023 est supérieure à celle budgétée ; cela est principalement lié à l'augmentation des coûts d'électricité et de chauffage.

Santé

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- hôpitaux, homes médicalisés,
- soins ambulatoires,
- promotion de la santé,
- santé publique.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	4'200'500	2'500
Comptes	4'403'425	2'798
Ecart en CHF	202'925	298
Ecart en %	4.83	11.90

4120.3634.00 **Soins en EMS (part. communale) +30'432.99**

La loi cantonale sur les soins de longue durée prévoit, notamment, une participation de la commune de domicile (30 %) au financement résiduel des soins prodigués en EMS. Le montant facturé par résident et par jour dépend de l'intensité des soins ainsi que de la participation à charge des personnes placées qui disposent d'une fortune nette égale ou supérieure à CHF 100'000.– (selon un taux progressif de 5 % à 20 %).

4210.3632.00 **Participation au Centre médico-social régional +162'618.97**

Cette rubrique budgétaire est composée de trois éléments : les coûts liés aux prestataires de soins privés (infirmiers indépendants), ceux liés aux prestations d'aide et soins à domicile et aux prestations sociales fournies par le CMS, ainsi que ceux en lien avec la gestion du dicastère « Santé & social » de la ville par le CMS. Plusieurs éléments peuvent expliquer l'augmentation de la participation communale aux coûts du Centre médico-social :

- La quantité de prestations de soins fournies à la population a augmenté en 2023. Le coût résiduel à charge des communes est supérieur de plus de CHF 147'000.– par rapport au budget.
- L'indexation 2023 des salaires représente un coût supplémentaire d'environ CHF 50'000.–, non porté au budget.
- Les coûts des infirmiers indépendants et des organismes de soins et d'aides à domicile sont également en augmentation. Les budgets prévus sont dépassés de CHF 40'000.–.
- Pour finir, les loyers des bureaux du CMS qui se trouvent au sein de l'Hôtel de Ville ne sont que partiellement subventionnés par la Canton. Ce loyer ayant été augmenté en 2023, il n'avait pas été tenu compte de l'augmentation du montant non subventionné lors de l'établissement du budget. Cela représente un surcoût de l'ordre de CHF 25'000.– pour la ville de Sierre.

A noter également que cette rubrique est en nette augmentation si elle est comparée aux comptes 2022 (+ CHF 430'000.– environ). Cela est dû, en partie, aux mêmes éléments qu'évoqués ci-dessus, tels que l'indexation des salaires, l'augmentation des coûts des infirmiers indépendants, ainsi que le surcoût lié à l'augmentation du loyer. Cette hausse est également liée au fait que les comptes 2022 ont bouclé en deçà du budget, notamment en raison du fait que les recettes de soins avaient été supérieures à celles budgétées.

4330.3637.00 **Soins dentaires scolaires +11'049.30**

Les communes de résidence des élèves prennent en charge 40 % des frais dentaires (contrôle, prévention, interventions médicales, appareils dentaires, etc.) jusqu'à leurs 16 ans. Cette exigence découle de l'ordonnance sur la promotion de la santé.

La société valaisanne de prophylaxie dentaire est chargée du contrôle des factures ; elle veille à ce que les soins subventionnés ne relèvent pas d'un seul souci esthétique.

La tâche de la commune se limite donc à contrôler que les élèves concernés résident effectivement à Sierre et qu'ils sont en âge de scolarité obligatoire.

Prévoyance sociale

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- invalidité,
- vieillesse et survivants,
- famille et jeunesse,
- structures petite enfance,
- curatelle officielle (COR),
- aide sociale.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	11'352'200	310'000
Comptes	10'902'792	429'443
Ecart en CHF	-449'408	119'443
Ecart en %	-3.96	38.53

5230.3631.00	Institutions pour handicapés	+108'562.94
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	-75'185.19
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	-13'056.93
5720.3637.00	Aide sociale	-195'243.20
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	-3'632.16

Ces rubriques budgétaires font partie intégrante du système d'harmonisation des financements des régimes sociaux ; leurs montants sont évalués sur la base de ceux estimés par l'Etat et dépendent de la politique sociale, de la situation socio-économique et de l'évolution démographique du canton.

5440.3130.00	Projets jeunesse	-14'163.66
--------------	-------------------------	-------------------

L'ancien centre sportif de Condémines a été provisoirement réaffecté en zone de détente, sports et loisirs pour l'ensemble de la population. Le service de la jeunesse assume désormais le coût de son fonctionnement. Un budget a été affecté à ces tâches d'entretien (nettoyages, réparation), il n'a pas été entièrement utilisé.

5450.3632.00	Crèche - UAPE	-288'962.99
--------------	----------------------	--------------------

La diminution du coût net lié aux crèches et UAPE résulte d'une augmentation des recettes perçues : celles liées à l'accueil sont supérieures au budget de quelque CHF 390'000.-, alors que celles liées aux repas dépassent les prévisions d'environ 90'000.-. A noter que la hausse des coûts salariaux de plus de CHF 230'000.- est partiellement subventionnée par le canton, à hauteur de 34 %.

5451 Curatelle officielle

La curatelle officielle exécute les mandats confiés par l'APEA cantonale. Elle est composée de curateurs professionnels et traite, de ce fait, les situations les plus complexes (problématiques psychiatriques, addictions notamment).

5451.3102.00	Imprimés, publications	-7'500.00
5451.3110.00	Mobilier et machines	-5'500.00
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration	+97'152.19
5451.3130.01	Téléphones, ports et taxes	-12'486.65

Postérieurement à l'établissement du budget, les charges de ces quatre comptes ont été réunies dans le compte 5451.3130.00 « Gestion dossiers et

administration ». Globalement, ces rubriques enregistrent un dépassement, en lien avec l'augmentation des coûts salariaux de la curatelle officielle.

- 5451.3631.00 **Contribution curatelle éducative** **-31'600.00**
Lorsqu'un mandat d'assistance éducative est confié à l'office cantonal pour la protection de l'enfant par l'APEA, un forfait mensuel de 300 francs par cas est facturé à la commune de domicile. La baisse de charges enregistrée s'explique par la légère diminution du nombre de dossiers confiés par rapport à celui budgété.
- 5451.4260.00 **Participation des administrés** **+64'245.20**
Des frais de décisions sont facturés au moment du rendu des comptes à l'APEA et peuvent fortement varier d'une année à l'autre, compte tenu de l'avancement, du nombre de dossiers concernés et de leur complexité.
- 5451.4632.00 **Contribution des communes** **+55'197.50**
Ces recettes dépendent du nombre de dossiers confiés à la curatelle officielle de Sierre par les autres communes de la région. Leur nombre est en hausse par rapport aux prévisions budgétaires.

Transports et télécommunications

Routes, parkings et éclairage public

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	7'732'700	3'749'200	5'650'000	265'000
Comptes	8'021'694	3'736'897	4'366'456	446'400
Ecart en CHF	288'994	-12'303	-1'283'544	181'400
Ecart en %	3.74	-0.33	-22.72	68.45

6130 Routes cantonales

6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	+339'468.40
6130.5610.00	Participation constr. routes cantonales	-52'089.70

Les budgets de ces rubriques sont fournis par le service cantonal de la mobilité, sur la base de projections appliquées à l'ensemble du canton. Les participations communales constituent des charges liées découlant de l'application de la loi sur les routes. Les montants effectivement enregistrés dépendent de l'avancement des travaux entrepris et décomptés sur le réseau cantonal. Ils peuvent donc fortement différer des montants portés au budget.

6150 Voirie et routes communales

6150.3010.00	Traitements Travaux publics	-155'849.15
--------------	------------------------------------	--------------------

La répartition de la charge salariale liée au personnel du secrétariat des services techniques entre les comptes nos 0222.3010.00 « Traitements Edilité et urbanisme » et 6150.3010.00 « Traitements Travaux publics » a été affinée, pour coller davantage à la réalité. A noter également que ce compte enregistre la diminution du taux d'activité de deux collaborateurs.

6150.3101.02	Matériaux pour entretien routier	+18'507.10
--------------	---	-------------------

L'augmentation constatée résulte essentiellement de la nature des travaux effectués en 2023, travaux qui se sont avérés plus conséquents qu'escompté au regard de l'expérience des dernières années.

6150.3101.03	Matériel et produits pour service hivernal	+15'850.75
--------------	---	-------------------

Liés à des facteurs météorologiques qui ne peuvent pas être anticipés, le budget de l'achat de sel de déverglaçage se base, en règle générale, sur la moyenne des cinq derniers exercices, tout en excluant les années liées à des conditions exceptionnelles.

6150.3101.04	Carburants	-59'482.00
--------------	-------------------	-------------------

Les prix d'achats des carburants diesel et sans-plomb ont connu une forte volatilité. Par rapport à l'année précédente, ceux-ci ont enregistré des baisses de, respectivement, près de 20 % et 10 %. Lors de l'établissement du budget des hypothèses plus pessimistes avaient été retenues.

6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules	+26'154.32
--------------	---	-------------------

Le dépassement de budget est principalement lié à des défauts non prévisibles qui ont nécessité des achats supplémentaires de matériel. A ce titre, il faut relever que le remplacement du camion Man a dû être repoussé suite à

des retards de livraison des fournisseurs au niveau européen. Cela a nécessité d'importantes réparations pour permettre à celui-ci de demeurer en fonction. De manière similaire, un des véhicules Holder, dont le remplacement est prévu en 2024, a également dû faire l'objet de réparations importantes.

6150.3131.00	Etudes et divers	+51'893.05
	Outre les études programmées et afin de répondre aux nombreuses attentes liées à des zones de développement ou à des projets en cours de développement, il a été nécessaire de recourir à des compétences externes de façon plus importante que prévue. On citera de manière non exhaustive les mandats d'études parallèles pour Muraz ou les études de faisabilité telles que la refonte du réseau routier de Pramont	
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines	+40'065.25
	La campagne d'entretien des routes urbaines, initiée à la suite de l'expertise d'un bureau spécialisé sur tout le territoire de la ville, se poursuit. Des interventions ont dû être reportées de fin 2022 à 2023, faute de conditions météorologiques favorables et expliquent, en majorité, la hausse constatée dans ce compte.	
6150.3141.02	Déneigement	-8'491.65
	Le montant budgété se base sur la moyenne des coûts enregistrés les cinq dernières années et varie fortement selon les conditions météorologiques. En 2023, si les températures moyennes ont été relativement froides, les chutes de neige ont par contre été relativement peu abondantes en plaine, ce qui explique des dépenses en deçà des prévisions budgétaires.	
6150.3141.05	Pont de Beaulieu, assainissement	+9'097.80
6150.5010.04	Pont de Beaulieu, assainissement	-50'000.00
	Le plan comptable MCH2 exige de fixer une limite en dessous de laquelle il n'est pas possible d'activer les investissements ; celle-ci a été établie à CHF 50'000.--. Aussi, n'atteignant pas ce seuil, certaines charges initialement budgétées en investissement ont dû être transférées dans un compte de résultat approprié. Malgré le dépôt du dossier au canton en novembre 2022, l'avancement de la procédure d'homologation du projet des raccords routiers au pont Beaulieu n'a pas évolué au rythme escompté. Le compte 6150.3141.05 enregistre ainsi uniquement les montants liés aux prestations de suivi et d'accompagnement de la procédure de demande d'autorisation de construire.	
6150.4240.00	Prestations pour tiers	-70'936.58
6150.4240.02	Prestations pour STEP et divers	+56'342.05
6150.4260.01	Remboursement dommages	+26'882.90
	Il a été nécessaire de distinguer les prestations fournies à des entités privées ou externes, de celles pour le compte d'associations ou de pouvoirs publics. De même, les réparations faisant l'objet de remboursements suite à des accidents sont décomptées séparément. Cette différenciation permet la gestion adéquate de la potentielle TVA, à laquelle peut être soumis ce service si les montants seuils sont atteints. Cette manière de faire n'était pas encore arrêtée lors de l'établissement des budgets, ce qui conduit à une nouvelle répartition des revenus, sans toutefois influencer notablement le total des recettes considérées.	
6150.4240.01	Taxes d'utilisation du domaine public	+17'104.80
	Ce poste varie en fonction des autorisations accordées en matière d'utilisation du domaine public. Dépendant des différents chantiers privés et de leur avancement, les montants facturés ne peuvent que difficilement être prévus. De plus un important groupe d'ancrages pour un immeuble locatif au centre-ville a engendré une taxe unique significative.	

6150.4250.00	Revente carburant Voir commentaire du compte no 6150.3101.04 « Carburants ».	-14'323.50
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires Cette rubrique enregistre les indemnités d'assurances, versées en cas de maladie, accident, service militaire et protection civile. Dépendant de facteurs exogènes, elle est estimée sur la base de moyennes et peut subir d'importantes variations annuelles.	+61'010.55
6150.5010.00	Divers aménagements de routes L'exécution du parking de Noës, dont les travaux ont été devisés à près de CHF 700'000.-, a dû être reportée suite au recours déposé contre la décision d'adjudication des travaux. La commune demeurait dans l'attente d'un jugement du Tribunal cantonal en fin d'année 2023. De plus, les chantiers d'assainissement des réseaux souterrains menés à la rue de Glarey ou prévus au chemin du Monastère par Oiken ont accusé du retard, ce qui n'a pas permis d'engager l'ensemble des montants prévus pour les travaux routiers finaux. Tenant compte de cette situation, certains objets initialement prévus sur les exercices futurs ont été anticipés en 2023, afin de réduire les écarts de réalisation des investissements.	-560'516.19
6150.5010.03	Centre-ville, secteur avenue de la Gare L'ensemble des travaux de génie civil et des aménagements urbains ont pu être réalisés et décomptés en 2022. Il n'a ainsi pas été nécessaire d'utiliser le montant réservé en 2023.	-100'000.00
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville Indépendamment de la fourniture nécessaire à la finalisation des revêtements pavés de la place de l'Hôtel de Ville, une première phase d'exécution a pu être anticipée afin de remplacer la marche sommitale et le système de récupération des eaux des escaliers menant au parvis.	+35'615.95
6150.5010.10	Centre-ville, connexion Ouest La recherche d'amélioration du projet, notamment en termes de végétalisation et d'aménagements urbains, a impacté la planification prévisionnelle des études de détails et retardé l'établissement d'un dossier de mise à l'enquête publique.	-49'607.95
6150.5010.11	Aménagements mobilité douce La campagne de sécurisation de passages piétons, ainsi que les compléments de stationnement pour les deux-roues, se sont poursuivis selon la planification. Toutefois s'y sont rajoutés la reprise et l'achèvement des travaux de réaménagement de la rue des Remparts à Granges en voie de mobilité douce, dont l'avancement a été contraint par les travaux de restauration des murs de remparts moyenâgeux. D'autre part, la participation à certains projets coordonnés ou pilotés par le canton a dû être anticipée.	+25'250.70
6150.5010.12	Infrastructures transports publics Des conditions de marché intéressantes ont permis de réaliser les travaux d'adaptation de la rue St-Charles pour un montant inférieur au devis initial. De plus, certains travaux d'adaptation des arrêts pour mise en conformité à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées.	-62'041.85
6150.5010.14	Avenue des Platanes La réception tardive de l'autorisation cantonale pour l'exécution du projet d'aménagement de l'avenue des Platanes n'a pas permis de démarrer le chantier avant septembre 2023, soit 6 mois après la planification initialement prévue au budget. Les travaux se poursuivent donc et devraient s'achever en 2024.	-484'770.90

6150.6300.00	Subvention agglomération	+181'400.00
	Le paiement des subventions d'agglomération octroyées aux projets réalisés est dépendant, d'une part, de l'achèvement des travaux, mais également de la validation des décomptes finaux par la Confédération. Ces opérations ne sont pas toujours immédiates, ce qui peut conduire à des fluctuations entre les montants escomptés au budget et leurs versements effectifs. Pour 2023, des subventions pour les réaménagements de l'Esplanade de la Gare et pour une partie de l'aménagement du contre-sens de la rue St-Charles ont été encaissées.	
6151	Eclairage public	
6151.3141.00	Entretien et installation éclairage public	-12'736.65
	Les frais d'entretien pour l'éclairage public sont inférieurs aux frais budgétés, notamment au niveau de l'entretien général du réseau.	
6151.5010.00	Eclairage public	+17'037.65
	La consommation d'énergie de l'éclairage public facturée en 2023 est de 901'983 kWh à un prix moyen de 22.56 cts/kWh, contre 18.69 cts/kWh au budget.	
6160	Parkings	
6160.3120.00	Energie Parkings	+13'156.55
	L'augmentation des dépenses de cette rubrique aurait dû être compensée par des économies d'électricité liées à l'installation de réducteurs de tension (systèmes VoltControl) au début de l'année 2023. Des délais de livraison importants ont reporté la mise en œuvre de ces systèmes.	
6160.3612.00	Frais de gestion et administration	+24'903.90
	Les charges de cette rubrique dépendent des montants encaissés par la ville pour les horodateurs, les parkings et les vignettes. La PRVC, à qui la gestion des parkings a été confiée, encaisse le 10 % des recettes pour son travail. Le budget avait été sous-évalué, en regard des recettes réalisées.	
6160.4240.00	Parkings non soumis à TVA	-21'047.13
	Ce compte concerne les recettes engendrées par les parcomètres, les vignettes « ville de Sierre » du parking de la plaine Bellevue et les vignettes communales pour les places de parc externes. Elles peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des demandes.	
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)	+93'140.16
	Ce compte enregistre les recettes engendrées par les parkings couverts situés en ville de Sierre (Gare, Beaulieu, Europe, Forum). Il n'est pas possible d'estimer les recettes avec précision, les taux d'occupation n'étant pas prévisibles.	
6160.4240.02	Parkings non couverts (TVA)	-27'835.80
	A partir de mi-2023, un nouveau contrat, conclu entre la ville de Sierre et la HES-SO, fixe les modalités de location d'une partie de la surface de la plaine Bellevue à usage exclusif de places de stationnement. Auparavant ces places faisaient l'objet de vignettes de stationnement ; désormais une barrière devrait être installée par la HES-SO pour gérer l'accès à ces places. Cette recette a été transférée dans le nouveau compte 9631.4430.01, pour être agrégée avec d'autres recettes de nature similaire.	

Transports publics

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	2'554'500	956'000
Comptes	2'682'740	952'332
Ecart en CHF	128'240	-3'668
Ecart en %	5.02	-0.38

62 Transports publics

6220.3631.00 Participation transports publics régionaux **+137'815.75**

Ce compte est sujet à des variations difficilement prévisibles, car elles sont liées à la répartition des charges du transport régional de voyageurs et sa somme dépend de la commande de prestations effectuée par le canton.

6230.3130.01 Transports publics, Bus sierrois **-27'882.75**

Lors de l'établissement du budget, en juin 2022, l'évolution exacte de l'indice qui entre dans le calcul du tarif au kilomètre n'était pas connue. De plus, seuls les kilomètres effectivement effectués de manière commerciale par les Bus du Soleil SA sont facturés, ce qui peut légèrement différer des distances estimées théoriquement lors de l'élaboration du budget.

6230.3910.00 Salaires **+23'397.10**

Les projets visant à une reconnaissance tarifaire des différents transports publics sur le périmètre de desserte des Bus sierrois, les mesures préparatoires permettant l'adaptation de la ligne 2 en décembre 2023, ainsi que les études menées en vue du renouvellement de concession en fin d'année 2024, ont nécessité une implication plus soutenue des services techniques communaux.

6230.4240.00 Abonnements, tickets **+1'837.85**

Après la pandémie de Covid-19, les recettes enregistrées avaient chuté de plus d'un tiers par rapport aux montants enregistrés avant 2019. La reprise de fréquentation espérée et inscrite dans les budgets a peine à se confirmer. Les changements d'habitudes de certains usagers qui se sont tournés vers d'autres moyens de transport (vélo, e-bike, voire retour à la voiture) et l'augmentation du télétravail ont en effet freiné cette reprise. Sans encore constituer un retour aux chiffres d'avant le confinement, les résultats 2023 sont réjouissants. Le retrait par rapport aux chiffres de référence de 2019 est d'environ 10 %.

Protection environnement - aménagement du territoire

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	11'965'700	9'446'800	4'241'500	860'000
Comptes	14'535'341	9'328'620	2'409'341	723'523
Ecart en CHF	2'569'641	-118'180	-1'832'159	-136'477
Ecart en %	21.48	-1.25	-43.20	-15.87

	Approvisionnement en eau	Traitement des eaux usées	Gestion des déchets
Charges	2'855'886.83	2'988'283.10	2'973'416.07
Revenus	2'867'943.37	2'184'677.86	2'693'324.08
Résultat	+12'056.54	-803'605.24	-280'091.99
Situation du fonds au 31.12.2023	-237'930.36	174'043.73	39'944.45

7100 Approvisionnement en eau

7100.3120.00 Achats d'eau **+159'024.45**

La quantité d'eau livrée sur le réseau a atteint 2'540'115 m³, soit 317'114 m³ de moins qu'en 2022 (- 11 %). Le volume de l'eau de pompage est de 984'970 m³, ce qui représente environ 39 % du total de l'approvisionnement. Les achats d'eau à la commune de Grône sont supérieurs de 505'619 m³ par rapport aux comptes 2022 et représentent près de 60 % de l'approvisionnement.

On constate une nette diminution de la perte de réseaux qui peut s'expliquer notamment par l'amélioration constante de l'entretien du réseau d'eau. Suite à la suppression des réservoirs de Riondaz et de Pradezian, en 2022, les nombreuses fuites apparues avec la pression supplémentaire engendrée dans le réseau d'eau ont pu être réparées.

7100.3120.01 Energie de pompage **-76'553.27**

Le tarif moyen de l'énergie pour l'exercice 2023 se monte à 27.65 cts/kWh, contre 32.04 cts/kWh au budget 2023 et 19.51 pour les comptes 2022. Notons que c'est le pompage de la Raspille qui engendre la majorité des coûts (64 %), avec une consommation de 455'640 kWh (750'000 kWh au budget).

7100.3130.00 Gestion, administration et surveillance **+328'443.74**

7100.3130.01 Surveillance, contrôle, analyse **-165'600.00**

Dans l'ancien plan comptable, avant l'entrée en vigueur du MCH2, les activités d'approvisionnement et de distribution du service de l'eau étaient scindées en deux groupes de comptes. Cette distinction n'ayant plus lieu d'être dans la nouvelle présentation comptable, il a été jugé opportun de réunir ces deux comptes qui enregistrent des dépenses de nature similaire.

Considérées dans leur ensemble, ces charges enregistrent une augmentation en 2023. En effet, comme la répartition finale des coûts refacturés par le secteur Eau-Gaz-Chaleur d'Oiken n'est pas connue au moment du bouclage des comptes communaux, ces charges sont calculées sur la base d'une estimation. Le décompte final, intervenant sur l'exercice suivant, peut engendrer un report de coûts, ce qui est le cas pour 2023, qui enregistre une charge supplémentaire de plus de CHF 63'000.– concernant l'année 2022.

7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation Les frais d'exploitation, notamment en lien avec la distribution de l'eau, sont inférieurs au budget, ceci grâce à d'une diminution des travaux de réparations de fuites.	-75'196.02
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	-103'253.00
7100.3510.00	Attribution au fonds L'excédent de recettes du service de l'eau s'élève à CHF 12'056.54 ; le fonds de renouvellement présente toujours un solde négatif de CHF 237'930.36 au 31 décembre 2023. En tenant compte des prévisions budgétaires de 2024, son solde pourrait être à nouveau positif dès l'année prochaine.	-304'443.46
7100.4250.00	Ventes d'eau La consommation d'eau facturée concerne 2'075'404 m ³ , contre 2'000'971 m ³ en 2022 et 2'000'000 m ³ au budget, pour un prix moyen de 1.27 cts/m ³ (1.37 cts/m ³ au budget). A noter que, sur les recettes de vente d'eau de l'année 2023, environ 45 % a dû être facturé au tarif 2022, ce qui représente un manco d'environ CHF 400'000.–. Dès 2024 la totalité de la consommation sera facturée avec les nouveaux tarifs en vigueur. Cet élément n'avait pas pu être pris en compte lors de l'établissement du budget.	-170'631.73
7100.4930.00	Eau livrée à la commune L'écart observé s'explique par une diminution conséquente des consommations totales d'eau en 2023, par rapport aux années précédentes. On note en particulier une baisse de l'ordre de 10'000 m ³ d'eau pour les infrastructures sportives (voir compte 3410.3930.00), pour l'environnement (7200.3930.00) et les loisirs et espaces verts (3420.3930.00) notamment.	-78'424.90
7100.5030.00	Réseau d'eau Certaines interventions prévues au budget n'ont pas pu être entièrement réalisées, notamment en raison de la complexité de certains chantiers. Relevons que les interventions les plus significatives ont concerné les secteurs suivants du réseau d'eau potable : - rue de Glarey, - chemin de la Plage, - chemin des Pruniers, - chemin du Monastère, - zone industrielle des Iles Falcon.	-265'341.00
7100.5030.01	Pompage d'eau de Tschüdangna Cet investissement a fait l'objet d'un crédit d'engagement accepté par le Conseil général en date du 4 juin 2003 pour un montant de 3.5 millions. Les montants engagés en 2023 concernent le financement des travaux d'études et des mesures de compensation. Jusqu'en 2023, les étapes de réalisation (2003-2006) ont représenté des coûts de l'ordre de 1.3 million de francs, tandis que les mesures de compensation et les études environ CHF 900'000.–.	-606'828.00
7100.6370.00	Taxes de raccordement Au total 15 nouveaux raccordements ont été facturés en 2023.	+23'900.00
 7200 Traitement des eaux usées		
7200.3130.00	Protection de la nappe Un suivi hydrobiologique de l'évolution du développement des cyanobactéries dans le lac de la Corne, à l'instar de ce qui avait été réalisé en 2022, était prévu pour l'été 2023. Au final, il a été décidé de reprendre la sensibilisation des	-5'114.45

baigneurs à l'aide de panneaux d'information disposés autour du lac, sur le modèle de celui mis en place autour du lac Léman.

7200.3131.00	Etudes et sondages	-25'292.00
	Les montants prévus pour permettre des modélisations visant à évaluer la pertinence de l'introduction d'une taxation de base fondée sur des critères adaptés n'ont pas pu être engagés. La commune de Sion et Oiken, avec qui ces études sont menées, ont dû affecter leurs ressources à d'autres projets. De plus, la nécessité de recourir à des contrôles vidéo de canalisations s'est avérée moins importante qu'usuellement.	
7200.3143.01	Curage bouches et sacs d'eau	-9'669.30
	Une diminution du tonnage des boues de curage récoltées, associée à un processus optimisé d'intervention sur les sacs de route notamment dans les secteurs des Iles Falcon et de Daval, ont permis une meilleure maîtrise des charges.	
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	-75'000.00
	Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	
7200.3632.00	STEP de Noës	+157'307.65
7200.3632.01	STEP de Granges	+122'886.90
	Ces deux comptes enregistrent les acomptes versés aux deux associations intercommunales des STEP, estimés sur la base des débits de l'année précédente et du budget de l'année en cours, auxquels s'ajoutent, une fois les comptes acceptés par les assemblées générales respectives, les soltes résultant du décompte final de l'année précédente. Ce procédé comptable entraîne un décalage dans le temps qui rend toute estimation précise très ardue. A noter que la participation communale à la STEP de Noës est supérieure de près d'un demi-million de francs par rapport aux comptes 2022. Cela résulte notamment d'une augmentation des investissements en lien avec les travaux d'assainissement des bassins et avec la poursuite des études pour la réfection de la STEP, ainsi que d'une hausse des prix de l'énergie.	
7200.3930.00	Consommation eau Environnement	-19'295.90
	Les besoins d'irrigation des jardins de la Raspille ont été réduits de manière significative (environ 10'000 m ³). En outre, les consommations d'eau auparavant intégralement prises en charge par la ville sont désormais, pour une grande partie, refacturées à l'un des principaux utilisateurs du site.	
7200.4240.00	Taxes de quantité	+33'145.20
	Le calcul et l'encaissement de ces taxes sont proportionnels aux débits effectifs, tous deux sont confiés par mandat de prestations à Oiken qui les traite simultanément à la facturation de la fourniture d'eau. Les périodes de facturation opérées par Oiken pour les particuliers n'étant plus associées à l'année calendaire, sur laquelle se base l'exercice comptable, les comparatifs pour les périodes de décomptes individuels ne sont plus systématiquement possibles. Il est dès lors difficile d'estimer si l'augmentation des encaissements des taxes résulte d'une hausse globale des consommations d'eau ou d'un effet de décalage lié au système de facturation.	
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	+119'505.24
	La différence entre charges et revenus résultant du bouclage des comptes autofinancés relatifs au traitement des eaux usées impose un important prélèvement afin de permettre l'équilibre de ce groupe de comptes. La différence du montant par rapport à la prévision budgétaire résulte principalement de l'augmentation des charges de participation au fonctionnement des STEP de Granges et Noës. Comme les charges de fonctionnement de ces installations seront à moyen terme revues à la hausse une fois les travaux d'agrandissement et de reconstruction terminés, le déséquilibre financier de ces comptes va	

s'accroître à moyen terme. Or, le fonds d'équilibrage ne permettra plus de couvrir cette insuffisance de financement et une adaptation du niveau de taxes doit être envisagée.

7200.4930.00 Imputations internes, Taxes d'épuration eaux -20'018.75

La réduction de ces imputations internes est, notamment, à mettre en relation avec la diminution des consommations d'eau du secteur « Loisirs et Espaces verts » (voir compte 3420.3930.01). Les autres imputations internes aux différents services communaux ne présentent pas de variations notables.

7200.5030.00 Evacuation générale des eaux -401'003.70

Les travaux de réfection des canalisations au chemin de la Plage, qui étaient initialement prévus à charge unique de ce compte, ont pu être répartis avec Oiken. Il en va de même pour les travaux de réfection des canalisations au chemin des Pruniers. De plus, les travaux de chemisage de collecteurs à la rue du Vieux-Noës ainsi que ceux de Fraternité / Plantassage ont bénéficié de conditions de marché particulièrement favorables. Finalement, il faut également relever que les études visant à l'actualisation du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) ont pris du retard, ce qui a fortement réduit l'utilisation des montants prévus à cet effet.

7200.6370.00 Taxes de raccordement +84'118.05

La taxe de raccordement aux eaux usées est exigible pour toutes les nouvelles constructions ou modifications apportées aux bâtiments existants qui engendrent une augmentation de la quantité d'eau utilisée. La taxe est calculée sur la base de la taxation cadastrale. Ce montant ne peut être qu'approché lors de l'établissement des budgets, car il dépend du nombre et de l'avancement des constructions privées sur lesquelles la ville n'a pas de prise.

7300 Gestion des déchets

7300.3101.00 Carburants -19'588.40

Voir commentaire du compte no 6150.3101.04 « Carburants ».

7300.3130.05 Récupération papier +68'826.35

Les fluctuations liées au prix de récupération du vieux papier restent difficilement prévisibles. Après avoir longtemps permis l'encaissement de recettes, la revente du papier ne couvre plus les coûts de sa collecte et de son transport. Cette tendance semble s'installer durablement.

7300.3130.06 Déchetteries +106'706.07

Les décomptes fournis par Enevi pour la gestion des déchetteries intercommunales de Chétroz et d'Uvrier sont répartis entre les communes partenaires selon les apports de leurs citoyens. Il apparaît que les quantités déposées directement en déchetterie sont en hausse, ce qui témoigne d'une augmentation de la qualité de tri à la source.

7300.3151.00 Entretien véhicules +69'430.55

Les pannes ou autres dégâts matériels se sont accumulés à un rythme et dans des proportions jamais observés jusqu'ici, sans qu'une cause unique ou des conditions récurrentes puissent être identifiées. Tout au plus peut-on signaler pour le camion Scania des frais notables pour le maintien en service de la grue (dont le remplacement global était prévu en 2024), d'importantes réparations sur la machinerie du système de compaction, des consommations excessives d'huile moteur et finalement des interventions sur l'échangeur d'air ainsi que sur le turbocompresseur. La prise de force et la boîte à vitesse du camion MAN ont pour leur part dû être complètement revues. A cela s'ajoute les frais de location d'un camion de remplacement durant les durées d'immobilisation des véhicules pour ces travaux de réparation.

7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	-24'402.00
7300.3632.00	Déchets incinérables Une légère augmentation des apports des entreprises a été constatée. Celle-ci a été intégrée lors de l'établissement du budget 2024. En dehors de cet élément, les apports des ménages demeurent globalement stables et proches des prévisions.	+20'099.00
7300.3910.00	Salaires Les efforts de rationalisation en matière de récolte et de tri des déchets se sont poursuivis. Après la mutualisation des déchetteries et le développement d'une récolte séparée des déchets alimentaires, les effets sur l'implication des collaborateurs de la voirie se font sentir, réduisant de facto la part des salaires à charge des rubriques autofinancées liées à l'élimination des déchets.	-130'225.45
7300.4240.01	Taxes de base Dans le courant de l'année 2023, les grandes sociétés actives dans la métallurgie ont fait valoir la clause contenue dans l'ordonnance fédérale sur les déchets (OLED) qui permet aux entreprises employant plus de 250 équivalents plein-temps de se soustraire au monopole de gestion des déchets qui est légalement accordé aux communes par délégation des cantons. Dès lors, les taxes de base relatives à ces grands volumes ne peuvent plus être perçues.	-113'911.60
7300.4240.02	Participations diverses Chaque ayant droit bénéficie d'une exonération partielle des taxes de dépôt en déchetteries pour les quantités qui ne dépassent pas une tonne. La facturation des déchets dépassant cette limite a généré un montant supérieur à celui budgété. S'y sont rajoutés une participation privée aux coûts d'investissement pour les équipements publics de récolte des déchets à la rue d'Itagne, ainsi qu'un montant de soutien lié à l'installation des nouveaux systèmes de récupération des déchets alimentaires (Twins).	+30'526.40
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds La différence entre charges et revenus résultant du bouclage des comptes autofinancés relatifs à la gestion des déchets impose ce prélèvement afin de permettre l'équilibre de ce groupe de comptes. Ce prélèvement est plus important que ce qui avait été porté au budget et est lié à l'effet conjugué de la réduction significative des revenus des taxes (voir compte 7300.4240.01) et de l'augmentation générale des charges imposées par l'amélioration du système de tri. Le fonds d'équilibrage est ainsi quasiment épuisé et il convient d'envisager une adaptation des taxes.	+180'091.99
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks) Les bonnes conditions de marché ont permis de réaliser l'ensemble des travaux d'équipement prévus, notamment l'installation du nouvel écopoint d'Itagne, à un coût inférieur aux devis initiaux.	-22'953.40
74	Cours d'eau et dangers naturels	
7410.3142.00	Torrents, bisses, canaux La crue de la nuit du 14 au 15 novembre 2023 le long de la Sinièse, enregistrée suite à d'importantes précipitations, a nécessité des interventions d'urgence qui ont permis d'éviter des débordements qui auraient inévitablement conduit à des dégâts importants dans le secteur de Glarey.	+36'062.89

7410.3632.00	Participations bisse hors commune	+6'931.50
7410.3632.01	Participation bisse de Planige Les coûts liés au fonctionnement des bisse du Tsitorret et de Planige ont été regroupés en un seul compte, ce qui explique ces adaptations.	-8'500.00
7410.3632.02	Réseaux d'irrigation Le retard pris dans les procédures de validation des projets d'irrigation n'a pas permis de réaliser les travaux qui avaient été annoncés par le service cantonal des améliorations foncières. La participation légale de la ville est donc reportée.	-7'500.00
7410.4631.00	Subventions cantonales L'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2023 de la loi cantonale sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau a modifié le taux de subventionnement des travaux d'entretien. Ce taux a crû de 50 % à 70 %, augmentant de facto les recettes perçues.	+43'733.10
7410.5020.00	Sécurisation cours d'eau Le démarrage des travaux de sécurisation du cours de la Bonne-Eau, prévu à l'automne 2023, a été reporté à janvier 2024 afin de permettre le déplacement préalable des conduites de gaz, d'eau potable et d'électricité par Oiken.	-227'694.00
7410.6310.00	Subventions sécurisation cours d'eau Les modifications de procédure induites par l'introduction de la nouvelle loi cantonale sur les dangers naturels n'ont pas permis de déposer les demandes d'autorisation, comme prévu initialement, pour les travaux le long de la Sinière et de la Monderèche. Les études étant toujours en cours, l'octroi des subventions correspondantes n'a de facto pas pu avoir lieu en 2023.	-206'767.75
7450.5030.00	Protection dangers naturels	-84'394.54
7450.6310.00	Subventions protection dangers naturels La réalisation des travaux d'édification de la digue pare-pierres à la Crête d'Yoncre à Granges, au début 2023, a bénéficié de l'effet de concurrence entre les entreprises dans une période de moindre activité. Les coûts de ces travaux et, par conséquent les subventions qui leur étaient liées, ont donc été réduits.	-30'200.75
75	Protection des espèces et du paysage	
7500.3130.00	Mesures nature et paysage Les actions de promotion de la biodiversité, soit la mise à disposition de la population de nichoirs, le complément de renaturation du canal de Chippis et la finalisation du plan d'action communal, ont pu être menées à bien pour un montant inférieur aux coûts budgétés, grâce au concours plus important que prévu des collaborateurs du service communal de l'environnement.	-23'893.29
76	Lutte contre la pollution, environnement	
7690.3132.01	Surveillance et assainissement Les résultats d'études menées pour le traitement de sols pollués d'une ancienne décharge industrielle ont conduit le canton à réévaluer le type d'intervention techniquement envisageable pour ce site à assainir. Les méthodes d'assainissement préconisées seront donc, selon toute vraisemblance, beaucoup plus onéreuses qu'escompté initialement. En vertu des principes légaux applicables en matière environnementale, il appartient en premier lieu à la commune site d'assumer les parts de responsabilité incombant à des tiers défaillants. Le niveau de risque financier justifiant la constitution d'une provision couvrant ces participations, cette dernière a donc été fortement revue à la hausse. Ce rattrapage est effectué sur le seul exercice 2023, ce qui devrait	+2'593'945.80

permettre, lors des prochains exercices, de maintenir la dotation pour cette provision à un niveau comparable aux années précédentes.

7690.3511.00 **Dotation fonds Energie et Climat** **+1'000'000.00**
7690.3634.00 **Dotation fonds Energie et Climat** **-1'000'000.00**

Lors de l'établissement du budget 2023, le fonds Energie et Climat était à l'état de projet et n'avait pas pu faire l'objet d'une réflexion complète quant à sa dotation. La charge avait ainsi été prévue dans un compte dont il a fallu changer la nature, une fois le règlement communal définitivement adopté. Cela explique le transfert de la charge budgétée d'un compte à l'autre.

7690.3637.00 **Subventions énergies renouvelables** **-31'862.00**

Une légère surévaluation du nombre de demandes de subventions énergétiques, estimées pour 2023 par extrapolation à partir des données du début 2022, explique l'écart observé, de l'ordre de 10 %.

7690.4634.00 **Autres subventions environnementales** **-165'000.00**

Les recettes issues du fonds de transition Oiken ne peuvent plus être considérées comme des subventions au moment de leur versement effectif, mais doivent être comptabilisées comme des dividendes au moment de leur dotation (voir compte 8710.4451.07).

7710 Cimetières

7710.3143.00 **Entretien cimetières** **+22'531.25**

7710.5030.00 **Cimetières, réfections diverses** **-88'500.00**

L'étude d'un concept de revitalisation du cimetière a débuté en seconde partie d'année uniquement, ce qui n'a pas permis la mise en œuvre des travaux prévus. Dès lors, le montant du compte d'investissement n'ayant pas atteint la limite de CHF 50'000.–, les frais engagés, notamment pour les études sur l'arborisation du cimetière, ont dû être portés au compte de résultat.

7900 Aménagement du territoire

7900.5030.00 **Aménagements de quartiers** **-94'016.90**

L'aménagement du Petit-Bois a été réalisé dans le respect du budget alloué. Les aménagements et plantations prévus au bord du lac de la Corne à Granges ont pris du retard et seront en partie réalisés en 2024. En outre, le remplacement d'un tableau électrique à la Plaine Bellevue, prévu pour un montant de l'ordre de CHF 40'000.–, n'a finalement pas été nécessaire.

7900.5290.00 **Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux** **-41'427.00**

Le montant des études liées à la révision du PAZ et RCCZ s'est avéré inférieur au budget, mais l'ensemble des actions nécessaires ont été réalisées.

7900.6370.00 **Part. des propriétaires aux PAD et PDQ** **-10'000.00**

Les plans de quartier financés par la ville n'ont pas encore été mis en œuvre par les privés. Aussi, les montants de leur participation n'ont pas encore été encaissés.

Economie publique

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	8'109'200	17'049'600	800'000	–
Comptes	8'880'294	15'368'156	800'000	–
Ecart en CHF	771'094	-1'681'444	–	–
Ecart en %	9.51	-9.86	–	–

8140 Agriculture

8140.3635.00 **Lutte contre les parasites** **+8'144.40**

Ce compte enregistre la participation communale aux mesures d'assainissement concernant la lutte contre le feu bactérien. Cette participation représente 25 % de la dépense totale. Le solde, soit 75 %, est pris en charge par le canton. Ces dépenses n'étant pas engagées chaque année, elles n'ont par conséquent pas été portées au budget.

8400 Tourisme

8400.3634.00 **Politique touristique** **-20'069.60**

Le budget attribué au projet touristique des « routes du remuage » n'a été que partiellement utilisé en 2023. Des travaux préparatoires ont été réalisés en 2023 et le projet pourrait être mis en œuvre dès 2024.

8500 Promotion économique

8500.3130.00 **Promotion économique** **-39'797.20**

La ville a lancé le projet « nouvelle politique régionale (NPR) », permettant d'obtenir des subventions de la Confédération et du canton pour soutenir les projets audacieux et les entreprises innovantes. La phase préliminaire du projet NPR a nécessité moins de fonds que prévus.

En outre, la mise en place d'un distributeur automatique de produits locaux avait été budgétée en 2023. Plusieurs emplacements ont été étudiés, mais aucun n'a réuni toutes les conditions nécessaires au bon fonctionnement de ce concept. Son acquisition sera réalisée sous réserve de trouver un emplacement pertinent.

8500.3635.01 **Soutien entreprises - réduction DSDP** **+93'183.40**

Ce compte enregistre les rabais sur les rentes de DSDP, ou leur gratuité, accordés à des entreprises sises sur le territoire communal, afin de les encourager à conserver des établissements d'importance, générateurs de nombreux postes de travail.

Lors de l'établissement du budget 2023, il avait été tenu compte de la gratuité temporaire accordée à Oiken, pour une année complète. Or, si le DSDP a effectivement été signé en 2023, celui-ci prévoit une prise de possession dès avril 2022. Le rabais accordé à cette société a dès lors été calculé sur 21 mois au lieu des 12 initialement budgétés. A noter qu'une recette correspondante est inscrite dans le compte n° 9631.4430.00 « Locations et DSDP (sauf parkings) ».

8710 Electricité

- 8710.3120.00 **Frais d'exploitation des aménagements de prod.** **+718'888.28**
En novembre 2023, le Conseil d'administration d'AKEB / Bugey a décidé, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023, de modifier la méthode d'activation des charges d'investissements. Ce changement provoque une augmentation des charges d'exploitation de près de CHF 420'000.– pour la ville. A noter également que la crise d'énergie du début de l'année 2023 a reporté d'importants travaux prévus par les forces motrices de la Gougra et que les entreprises concernées ont revendiqué des indemnités de report.
- 8710.4250.00 **Recettes d'aménagements de production** **-1'981'366.23**
Les participations aux aménagements de production électrique ont fourni, en 2023, 144'631'777 kWh contre 129'050'123 kWh en 2022. Le budget prévoyait une production totale de 120'244'000 kWh : la production effective a été supérieure de quelque 24.4 millions de kWh par rapport au budget. Toutefois, le prix moyen s'est révélé être nettement inférieur au budget. Si lors de l'établissement du budget, le 90 % des productions planifiées avait déjà été vendu, le solde des positions n'a pu être valorisé qu'à CHF 95.45 / MWh en moyenne, contre CHF 232.– / MWh prévus au budget, ceci en raison de l'effondrement des prix du marché.
- 8710.4451.00 **Energie restitution FM Gougra SA** **+144'009.37**
Ce poste concerne la valorisation de l'énergie de restitution qui a, tout comme pour l'énergie issue des aménagements de production, été confiée à Oiken. La commune de Sierre dispose de 11'520'000 kWh d'énergie gratuite de la part des forces motrices de la Gougra, suite à la vente de l'ancienne usine de Vissoie à cette société. Cette énergie a pu être valorisée à un prix moyen légèrement plus élevé que celui prévu au budget. De plus, la vente des garanties d'origine liées a également bénéficié d'un meilleur tarif.
- 8710.4451.03 **Dividende FM Lizerne et Morges SA** **-17'500.00**
8710.4451.04 **Dividende Akeb, Bugey** **+24'302.50**
8710.4451.05 **Dividende FM valaisannes SA** **+27'283.30**
La politique de distribution des dividendes appartient aux instances des sociétés concernées. Elle est décidée en fonction de leurs résultats et de leur stratégie.
- 8710.4451.07 **Dividende Oiken** **+116'769.88**
La société Oiken a décidé de réserver un montant correspondant à 1 % du capital-actions pour financer des projets communaux liés à la transition énergétique. Cette dotation est assimilable à un dividende et doit être comptabilisée comme telle. L'exercice 2023 enregistre également la dotation des années 2020 et 2021, qui avaient à tort été considérées par Oiken comme des subventions, et non comme des dividendes.

Finances et impôts

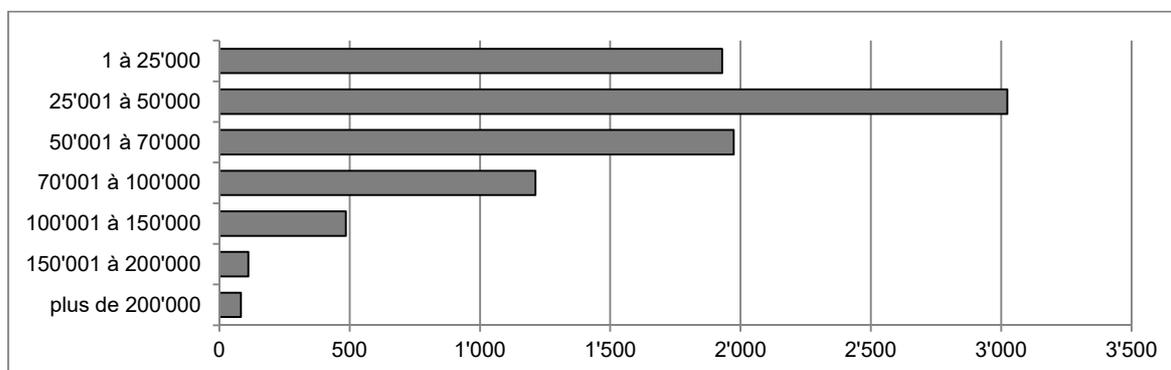
	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	13'307'700	60'324'300
Comptes	17'564'071	71'162'247
Ecart en CHF	4'256'371	10'837'947
Ecart en %	31.98	17.97

9100 Impôts des personnes physiques

Impôts des personnes physiques

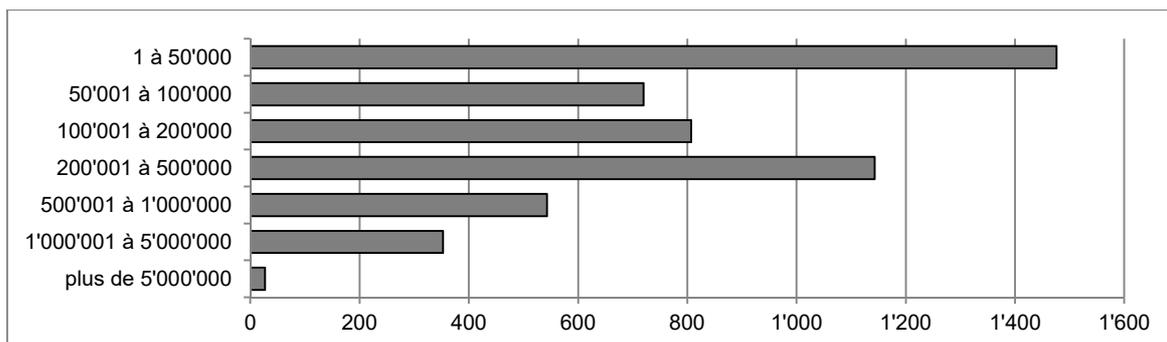
Répartition par classe des revenus fiscaux des personnes physiques pour l'année 2021

Classes Revenus en CHF	Contribuables		Revenus imposables		Impôts facturés	
	nombre	%	montants	%	montants	%
1 à 25'000	1'929	22	23'158'300	5	892'659	3
25'001 à 50'000	3'024	34	117'219'300	25	6'120'059	20
50'001 à 70'000	1'974	22	117'012'900	25	7'438'379	25
70'001 à 100'000	1'213	14	99'672'300	22	6'830'814	23
100'001 à 150'000	486	6	57'327'000	12	4'249'153	14
150'001 à 200'000	111	1	18'834'300	4	1'663'552	6
plus de 200'000	83	1	27'383'400	6	2'930'849	10
Total	8'820	100	460'607'500	100	30'125'465	100



Répartition par classe des fortunes des personnes physiques pour l'année 2021

Classes Fortune en CHF	Contribuables		Fortunes imposables		Impôts facturés	
	nombre	%	montants	%	montants	%
1 à 50'000	1'476	29	30'669'000	2	56'011	1
50'001 à 100'000	720	14	53'831'000	3	112'916	2
100'001 à 200'000	807	16	117'415'000	6	268'860	5
200'001 à 500'000	1'143	23	376'471'000	20	934'461	18
500'001 à 1'000'000	543	11	384'165'000	21	1'066'031	20
1'000'001 à 5'000'000	353	7	670'938'000	36	2'179'961	41
plus de 5'000'000	27	1	225'639'000	12	650'488	12
Total	5'069	100	1'859'128'000	100	5'268'728	100



9100.3181.00 Pertes fiscales -60'213.10

Cette rubrique découle de la nature individuelle des débiteurs. Outre les actes de défaut de biens délivrés durant l'année, le solde de ce poste est influencé par le résultat de l'analyse de solvabilité des débiteurs ouverts au 31 décembre. Cette analyse est réalisée annuellement selon des critères d'appréciation constants.

9100.3181.01 Remises d'impôts - 17'868.40

L'examen des demandes en remise d'impôts est assuré par le canton. Un nombre de cas admis, moins important qu'estimé lors du budget, explique l'évolution du résultat de la période sous revue.

9100.4000.00 Impôt sur le revenu + 975'148.35

Malgré l'indexation des taux communaux en vue de compenser les effets de la progression à froid, les recettes de cette rubrique se situent au-dessus des projections budgétaires. Cette amélioration est principalement due à l'augmentation du nombre de contribuables, ainsi qu'à une évolution positive des salaires d'un certain nombre d'entre eux.

9100.4000.01 Impôt sur les bénéfices de liquidation +35'813.20

Ce poste concerne l'impôt sur les bénéfices de liquidation en cas de cessation définitive de l'activité indépendante. Il est difficile, lors de l'élaboration du budget, de dégager une tendance puisqu'il s'agit de cas particuliers. Les estimations pour la période sous revue sont au-delà des prévisions budgétaires.

9100.4002.00 Impôt prélevé à la source +1'537'389.50

La gestion de cet impôt est assurée directement par le canton. La ville enregistre les acomptes versés trimestriellement ; le décompte final intervient dans le courant de l'année suivante. Pour l'exercice sous revue, ce sont les montants liés aux décomptes finaux de 2021 et de 2022 qui ont été versés à la ville. En effet, le canton n'a pu établir le décompte final de 2021 qu'en 2023, en raison d'un changement de système informatique. Cet état de fait n'était pas connu au moment de l'élaboration du budget 2023.

9100.4009.00 Impôt global +74'629.85

Ce poste concerne les recettes fiscales relatives aux impôts calculés d'après la dépense. Une hausse de celles-ci est à observer en raison de l'arrivée sur le territoire communal de contribuables imposés selon ce principe.

9100.4022.00 Impôt sur prestations en capital prov. de la prévoyance +94'555.90

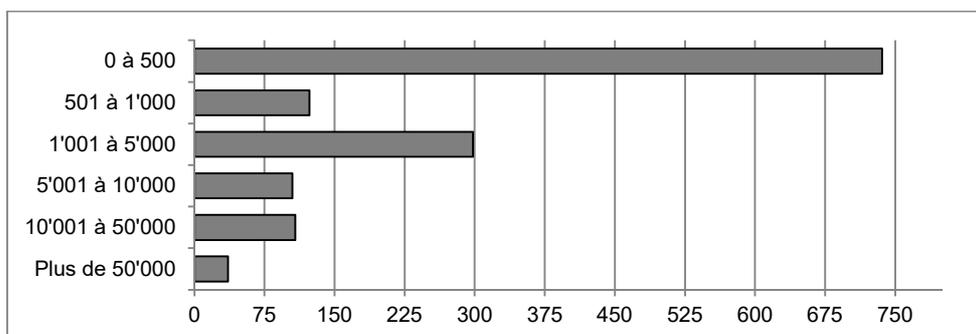
Cette rubrique concerne les recettes fiscales relatives aux impôts notifiés pour les prestations en capital (2^{ème} et 3^{ème} piliers). Les recettes sont en hausse par rapport au budget. Cette tendance peut s'expliquer par l'accroissement des avoirs provenant du 3^{ème} pilier et, dans une moindre mesure, par un recours aux fonds de prévoyance à des fins d'accession à la propriété.

- 9100.4022.03 **Impôt sur gains immobiliers** **+261'332.25**
 Le nombre de transactions immobilières ainsi que les prix pratiqués sur le marché influencent directement ce poste ; il n'est cependant pas possible de cerner ces évolutions de manière précise lors de l'élaboration du budget. La part communale représente les deux tiers de l'impôt notifié par le canton, après déduction des frais administratifs.
- 9100.4023.00 **Droits de mutations** **+255'607.25**
 La loi cantonale sur les droits de mutation (transactions immobilières) prévoit le prélèvement d'un droit de mutation communal s'élevant au maximum à 50 % du droit cantonal. La valeur globale des actes instrumentés, supérieure aux projections, justifie cette variation à la hausse.
- 9100.4024.00 **Impôt sur successions et donations** **+257'799.50**
 Ce poste ne peut être estimé avec précision, puisqu'il dépend essentiellement des décès survenus durant l'année. A préciser que l'impôt ne touche que les successions hors ligne directe et que les taux varient en fonction du lien de parenté, de 10 à 25 %. Dans une moindre mesure, les donations entre vifs sont aussi concernées par cet impôt, à l'exception de celles consentie en ligne directe. La répartition entre le canton et les communes se fait sur la même base que pour l'impôt sur les gains immobiliers. La progression constatée s'explique, pour l'essentiel, par la survenance de trois cas significatifs.
- 9100.4270.00 **Amendes fiscales** **+21'300.00**
 Cette rubrique ne peut être estimée avec précision puisqu'elle dépend des cas de soustractions d'impôts survenus durant l'exercice. Toutefois, le traitement d'un seul cas rend compte de l'évolution constatée.

9110 Impôts des personnes morales

Répartition par classe des impôts totaux facturés aux personnes morales (bénéfice, capital et impôt foncier) pour l'année 2021

Classes Montants en CHF	Contribuables		Impôts facturés	
	nombre	%	montants	%
0 à 500	736	52	93'639	1
501 à 1'000	123	9	88'913	1
1'001 à 5'000	298	21	724'986	8
5'001 à 10'000	105	7	761'076	8
10'001 à 50'000	108	8	2'583'910	27
Plus de 50'000	36	3	5'407'517	56
Total	1'406	100	9'660'041	100



9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	+2'497'542.30
	La situation économique des sociétés de capitaux, d'une manière générale, est bonne. Les projections des recettes n'avaient pas suffisamment pris en considération les très fortes progressions de l'impôt des sociétés tournées vers l'exportation. Ces importantes hausses entraînent l'augmentation du résultat de la période sous revue.	
9110.4010.01	Impôt minimum	-101'429.15
	Cet impôt est dû, en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et le capital, uniquement s'il est plus élevé que ce dernier. Il dépend du chiffre d'affaires des entreprises et est donc, par nature, difficile à estimer. Un changement de statut (imposition ordinaire) pour certains contribuables peut expliquer une partie de la baisse observée pour ce poste.	
9110.4021.00	Impôt foncier	+104'684.75
	La différence par rapport au montant budgété provient d'une sous-évaluation de ce dernier chiffre, compte tenu des constructions et outils de production effectifs en date du 31.12.2023.	
9500	Quotes-parts	
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité	-120'700.23
	Ce compte enregistre la redevance perçue pour l'utilisation du domaine public (PCP) concernant les conduites d'électricité. La PCP est calculée à hauteur de 12 % du total des coûts d'acheminement de l'énergie, pour les consommations enregistrées sur le territoire de la commune. Le budget prévoyait un total d'acheminement de CHF 8'080'000.– pour 98'000'000 kWh, alors que les comptes ont enregistré un total d'acheminement de CHF 7'085'644.– pour 89'554'046 kWh.	
9610	Intérêts	
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme	-53'860.70
	Le programme d'investissements budgété n'a pas été entièrement réalisé. Le recours à l'emprunt s'en est trouvé réduit.	
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés	-85'630.97
	Ce poste est influencé par les habitudes de paiement des débiteurs de la commune. Il dépend également de la récupération des frais de réquisition de poursuites, avancés par la municipalité, lorsque les poursuites sont payées par les débiteurs.	
9610.4402.01	Intérêts placements financiers	+42'058.35
	Durant les périodes où la ville connaît des pics de liquidités, elle procède à des placements à terme qui engendrent des recettes d'intérêts.	
9631	Autres bâtiments et titres du patrimoine financier	
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	-134'001.18
	Le principal objet de cette consigne concernait la déconstruction des anciens dépôts Billieux, ravagés par un incendie. La mise en soumission des travaux concernés a été plus favorable que l'estimation initiale des coûts, ce qui a permis une économie d'environ CHF 100'000.– pour cette seule position.	

9631.3439.02	Impôts, taxes et charges de copropriétés	+9'716.20
	La gestion de certains objets immobiliers, propriétés de la ville, a été confiée à une agence immobilière de la place. L'évolution constatée est due à l'augmentation générale des coûts liés aux charges de copropriétés.	
9631.3439.04	Frais d'actes	+52'725.40
	Le montant budgété est basé sur des valeurs moyennes, car il n'est pas possible de connaître une année à l'avance quelles transactions vont être négociées et actées durant l'exercice comptable. Plusieurs transactions, dont certaines d'importance, ont été conclues en 2023, ce qui explique le montant élevé des frais d'acte, émoluments et taxes pris en charge par la commune.	
9631.4411.00	Gains nets sur ventes immobilières	+2'704'090.00
	Les recettes enregistrées sur ce compte correspondent à la différence entre le prix de vente effectif de certains biens et leur valeur résiduelle inscrite au bilan communal. Sont notamment concernés en 2023, la vente des villas situées à proximité du bâtiment d'Itagne, ainsi que l'auberge des Collines (constitution d'un DSDP).	
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)	+30'388.05
9631.4430.01	Locations parkings privatifs (TVA)	+239'939.60
9631.4430.02	Locations parkings privatifs couverts (TVA)	+62'030.20
	Pour répondre à des exigences de la TVA, les recettes de location de places de stationnement ont dû être transférées du compte 9631.4430.00 vers deux nouveaux comptes : 9631.4430.01 et 9631.4430.02. Dans leur ensemble, ces comptes enregistrent une augmentation significative. Lors de l'élaboration du budget 2023, seules les recettes locatives liées aux contrats en vigueur ont été prises en considération. L'important complément s'explique par la conclusion de nouvelles conventions, par des différences dans certaines locations intervenues ultérieurement ainsi que par des charges refacturées aux locataires plus importantes que projetées.	
9690	Patrimoine financier autre	
9690.4419.00	Rachats ADB Impôts pers. physiques	-27'685.70
	Une attention particulière est portée sur les actes de défaut de biens, sachant qu'ils se prescrivent 20 ans après leur délivrance. Malgré ces efforts, le montant budgété n'a pas pu être atteint.	
9900	Amortissements et mouvements des fonds	
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-168'332.00
9900.3300.20	Amortissement, Aménagement des eaux	-2'241.00
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	-36'733.00
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	-186'603.00
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	+2'509.00
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	+38'894.00
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	+362'190.00
	Les règles d'amortissement doivent répondre aux exigences du modèle comptable harmonisé II (MCH2). Celui-ci prévoit un taux d'amortissement uniforme pour chaque type d'objet, à appliquer sur la valeur résiduelle des actifs. Les différences constatées dans les divers comptes qui enregistrent les amortissements (y compris ceux des services autofinancés de l'eau, de l'épuration et de l'élimination des ordures) sont la conséquence des investissements effectivement réalisés en 2023. Considérés dans leur globalité, les amortissements comptables directs s'établissent à près de CHF 12'083'029.– en 2023 alors qu'ils étaient budgétés à CHF 12'276'000.–.	

9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire	+4'459'015.13
9900.4511.00	Prélèvement sur fonds du capital propre	+1'759'015.13

Les montants inscrits dans ces comptes résultent de deux opérations.

La première, d'un montant de CHF 1'759'015.13, concerne l'affectation à la réserve de politique budgétaire, en 2022, de certaines provisions constituées il y a de nombreuses années qui n'entraient plus dans le cadre des provisions selon la définition du MCH2. Le détail des provisions concernées par ce retraitement peut être consulté à la page 91 du fascicule des comptes 2022. Cette opération, effectuée en 2022 directement de bilan à bilan, sans toucher aux comptes de résultats, a dû faire l'objet d'une écriture corrective conformément aux instructions reçues du canton. Ainsi, un montant identique a été inscrit dans les comptes 9900.4511.00 (opération de dissolution des provisions devenues sans objet) et 9900.3894.00 (opération d'attribution de ces provisions à la réserve de politique budgétaire).

La seconde, d'un montant de CHF 2'700'000.–, correspond à une attribution additionnelle, décidée par le Conseil municipal pour l'exercice 2023, au vu des résultats positifs enregistrés et notamment des gains nets réalisés sur les biens immobiliers vendus (voir commentaire du compte no 9631.4411.00). Cette écriture ne concerne que le compte 9900.3894.00.

Rappelons que la réserve de politique budgétaire est un outil nouvellement introduit avec le MCH2. Il s'agit d'un compte de réserve spécifique, inscrit dans le capital propre, assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage. Elle est destinée à couvrir les éventuels futurs déficits du compte de résultat. Sa dotation, conformément à l'art. 85 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes, est de la compétence de l'exécutif.

